

Il se bagarre la veille

**On le retrouve sans vie  
dans sa chambre d'hôtel**

voir page A-3



**Hommage spécial  
à M. Michel Auger**

voir page A-3

**L'UNION**

VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS — 4 MARS 1975

109<sup>e</sup> ANNEE, NUMERO 12 — 4 CAHIERS — 104 PAGES 30 CENTS



**Un an d'efforts anéanti**

voir page A-5



# Michel Auger: homme d'affaires de l'année

VICTORIAVILLE (MD) — C'est le président de Sodisco Distribution Ltée, M. Michel Auger, qui a été choisi l'homme d'affaires de l'année 1974 par la Chambre de Commerce de Victoriaville. Le nom de l'homme d'affaires de l'année, qui avait été tenu dans le secret le plus absolu, a été dévoilé samedi soir dernier lors d'une soirée mixte au Motel Colibri.

## LES CRITERES

L'homme d'affaires de

l'année est choisi selon des critères pré-établis, en particulier sur le plan réalisation économique. On sait en effet que l'entreprise que dirige M. Auger s'est installée au cours de l'année dans le parc industriel de la Ville de Victoriaville. Cet investissement majeur amènera des retombées économiques favorables pour la région. C'est, en résumé, les raisons qui ont poussé le comité à choisir M. Auger com-

me l'homme d'affaires de l'année.

## MICHEL AUGER

Né à Victoriaville le 5 janvier 1931, Michel Auger détient un baccalauréat ès arts; il a fait ses hautes études commerciales à Montréal. Cependant, en 1951, la santé de son père l'obligeait à laisser ses études et à se lancer sur le marché du travail. L'année suivante, il prenait direction de Auger & Fils Ltée.

Au cours des années 1956-60-64 et 68, il procède à différents investissements pour agrandir l'entreprise familiale et, en 1970, il achète la maison A.G. Létourneau qui se spécialise elle aussi dans la quincaillerie. Le volume d'affaires venait de doubler par le fait même.

Afin de consolider les opérations de ces deux entreprises, Michel Auger, aidé de son équipe, forme Sodisco Distribution, dont le but est principalement d'unifier sous un même toit les services d'achat, d'entreposage et de livraison de Auger et Fils et de la quincaillerie Létourneau.

Après 20 ans, le nombre d'employés est passé d'une vingtaine qu'il était au début à plus de 135. Il en fut de même du chiffre d'affaires annuel qui est passé de moins de \$1 million à plus de \$12 millions.

## Homme actif

Michel Auger est également directeur et ex-président du club de ski Victoria. (suite à la page 5)



**HOMMAGE PARTICULIER** — Au cours de la soirée de samedi dernier, un hommage particulier a été rendu par les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville à M. Bernard Levac, membre de la Chambre, pour la publicité qu'il a faite lors de la campagne en faveur de l'autoroute 55, l'automne dernier.

(Photo L'Union)



**L'HOMME D'AFFAIRES DE L'ANNEE** — Michel Auger montre ici la plaque-souvenir qu'il vient de recevoir en tant que l'homme d'affaires de l'année 1974, titre décerné par la Chambre de Commerce de Victoriaville. Dans l'ordre habituel: Pierre Hamel, président de la Chambre de Victoriaville; Claude Duhamel, pré-

sident de la Chambre de Commerce de la province de Québec; Michel Auger; Robert Caron, homme d'affaires de l'année précédente et Jacques Fauvel, président du comité chargé de choisir l'homme d'affaires de l'année.

(Photo L'Union)



**DRAME** — C'est dans cet hôtel de Daveluyville qu'un individu de 35 ans a été retrouvé sans vie same-

di matin. La sûreté du Québec poursuit son enquête.

Retrouvé sans vie dans un hôtel

## Mort suspecte?

**DAVELUYVILLE (GB)** — Le bureau des enquêtes criminelles de la sûreté du Québec poursuit son enquête sur la mort suspecte de M. Albert Fortier, 35 ans, retrouvé sans vie à l'Hôtel Central de Daveluyville samedi matin.

La victime qui était reconnue pour prendre un verre plus souvent qu'à l'occasion, a été découverte par le propriétaire de l'établissement vers 9 hres samedi matin, assis dans son fauteuil préféré dans le vestibule de l'hôtel.

Selon nos informations, M. Fortier aurait été impliqué dans une violente bagarre au cours de la soirée de vendredi et il se pourrait qu'il soit décédé à la suite de cette échauffourée. Seule l'autopsie qui devait être exécutée hier à l'Institut-Médico légal de Montréal pourra établir les faits entourant cette mort suspecte.

M. Fortier pensionnait à l'Hotel Central de Daveluyville depuis plus de trois ans et travaillait dans une firme de cette municipalité.

## Filières usagées

3 et 4 tiroirs légaux

3 et 4 tiroirs lettres

profondeur de 28"



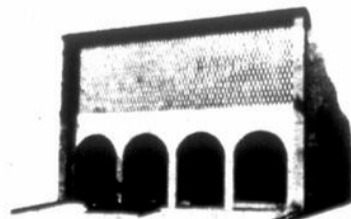
**Jacques Bergeron**  
Ltée

296 EST, NOTRE DAME - C. P. 537 - TEL. 752 4605

VICTORIAVILLE, QUA

G&P 6T3

Tout pour le bureau



# commentaires - éditoriaux

# opinion LIBRE

## Point final

Mon éditorial du 18 février dernier, renchéri par celui de mon confrère Gilles Besmargian, a fait l'effet d'une bombe, tant au sein de la population de Victoriaville, qu'au niveau des clubs sociaux et de services... et naturellement du C.R.I.S. De toute part, il nous est parvenu des appels téléphoniques et de nombreuses lettres, les uns défendant avec acharnement M. Jean-Guy Morissette, les autres approuvant les éditorialistes. Nos lecteurs pourront d'ailleurs se faire une très bonne idée des différentes opinions émises sur le sujet, en lisant les prochaines pages.

En fait, le 18 février dernier, je faisais tout simplement un reproche à l'auteur de la chronique Carrefour. Je voulais forcer le dialogue entre les "gens d'en haut" et les "gens d'en bas" afin qu'ils viennent à mieux se comprendre. Je crois que j'ai doublement réussi.

J'ai réussi premièrement à éveiller l'opinion publique sur les nombreux services que l'équipe de bénévoles du C.R.I.S. rend à la population, aux moins fortunés. Jamais, auparavant, on avait parlé autant du C.R.I.S.; jamais on avait pris la défense du C.R.I.S. avec autant d'acharnement, et je dirais même, d'engagement.

Dans les lettres à l'éditeur que nous avons reçues, certains lecteurs nous accusent de nous immiscer dans la vie privée de Jean-Guy Morissette. C'est complètement faux! Ce n'est pas à M. Morissette, comme homme, que nous faisons quelques reproches, mais au porte-parole officiel du C.R.I.S.

Il est vrai qu'il n'y a jamais eu de vrais rapports entre cet organisme et la presse en général. Cependant, à la suite des dernières semaines, le dialogue s'est engagé et il est dorénavant assuré qu'une collaboration fran-

che et honnête existera dorénavant entre les deux parties.

En fait, ce qui a le plus frappé les lecteurs, ce n'est pas tellement le contenu de mon éditorial, mais le titre qui le coiffait: "Agir vaut mieux que brailler". En choisissant ce titre, je ne voulais aucunement dire que le C.R.I.S. ne fait rien pour les défavorisés. Loin de là! D'ailleurs, le premier paragraphe de mon éditorial du 17 février dernier confirme mes dires. Je voulais que M. Morissette comprenne qu'il vaut beaucoup mieux voir les choses objectivement et positivement que les voir négativement. En fait, la différence entre nous deux est que je vois un verre d'eau "à moitié plein" tandis que M. Morissette le voit "à moitié vide". Voilà ce que je voulais dire par "Agir vaut mieux que brailler". C'est tout simplement une question de point de vue...

J'admire M. Morissette, car il n'a pas peur de s'engager, de dire son opinion publiquement face aux événements, tels qu'il les conçoit. Il devrait exister plus de gens comme lui qui n'ont pas peur de dire publiquement ce qu'ils pensent sincèrement, en sachant très bien qu'ils seront critiqués tôt ou tard. Malheureusement, trop de gens n'ont pas le courage de le faire. Jean-Guy Morissette l'a ce courage.

Cela ne veut pas dire pour autant que je sois d'accord avec sa ligne de pensée. Je vois les événements, la vie d'une manière différente de M. Morissette et lorsque je trouverai qu'il fait fausse route (toujours selon ma ligne de pensée), je ne me gênerai pas pour le lui dire... et j'espère qu'il en fera autant à mon égard. C'est ce que j'appelle la libre expression, la liberté de penser et d'agir...

Cet échange de mots (pour ne pas dire "maux") entre le C.R.I.S. et L'Union aura été, je crois, bénéfique pour les deux parties. Je ne veux donc pas engager une polémique avec tout ceci. En conséquence, je ne reviendrai plus sur le sujet.

Comme je le mentionnais, il y a deux semaines: "Ce n'est plus le temps de brailler... mais d'agir"! C'est ce que je vais faire.

Marcel Duchesneau

L'Union invite tous ses lecteurs à lui faire parvenir leurs opinions sur quelque sujet que ce soit. La rédaction publiera sous cette rubrique toutes les lettres ne dépassant pas 300 mots qui lui parviendront au 370, rue Girouard, Arthabaska. L'Union refusera les lettres anonymes ou portant atteinte à la personnalité.

## Bravo, M. Morissette!

L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska.

Je ne suis ni "un chômeur enraciné, ni un révolutionnaire à la gomme" comme le mentionne Monsieur Gilles Besmargian, et pourtant je lis chaque semaine la chronique "CARREFOUR".

Comme simple citoyen, je ne comprends vraiment pas la colère et je dirais même la méchanceté que les journalistes ont apporté aux derniers éditoriaux de l'Union, concernant l'allusion de M. J. G. Morissette au club de presse Louis Francoeur.

Monsieurs Marcel Duchesneau a dit et je cite "La grande majorité des membres du club participent aux activités, et cette fois-ci, une extraordinaire pêche aux poissons des cheneaux. Mais où était la "minorité" de ces gens? Peut-être qu'un de ceux-là aurait pu participer à l'assemblée générale d'une organisation indispensable tel le C.R.I.S. dans notre région.

Vous dites "Nous vous réservons et ce gratuitement un espace hebdomadaire dans l'Union", quelle générosité de votre part! Espérons qu'elle s'étendra jusqu'à aider matériellement et moralement les défavorisés de notre région, et peut-être même à réserver un peu plus d'espace dans votre journal pour que le C.R.I.S. puisse informer vos abonnés de l'état actuel de notre région.

Je dis BRAVO à M. Morissette pour le travail presque indescriptible qu'il accomplit, et tant qu'à vous Messieurs Duchesneau et Besmargian, j'espère qu'un jour vous pourrez rédiger vos commentaires avec un peu plus de modération et surtout d'information. Malheureusement, je n'ai pas la facilité d'expression des deux journalistes en question, vous m'en excuserez.

Noëlla Beauchesne, St-Valère.

## Je suis déçu des éditoriaux

Norbertville, le 26 février 1975

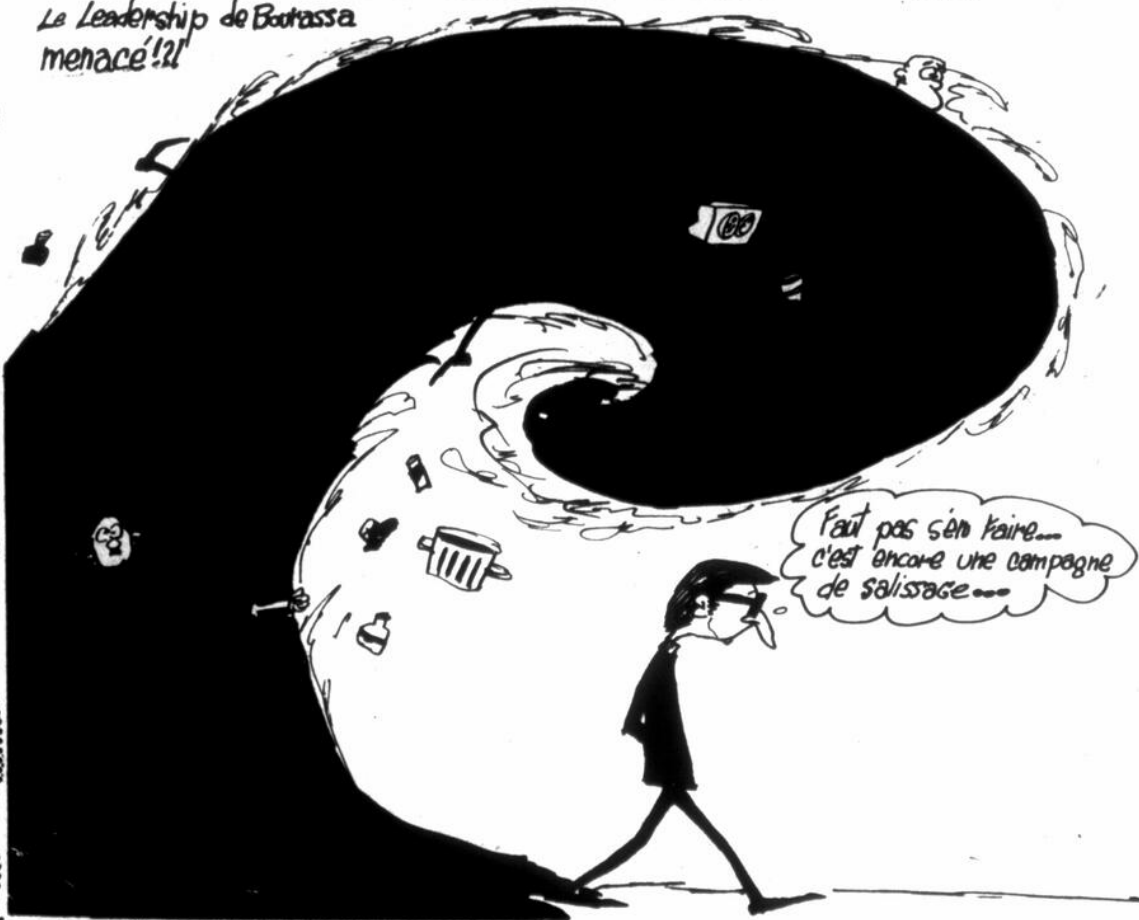
Monsieur Roger Lussier,

Si je vous écris aujourd'hui, c'est pour vous dire ma grande déception et celle de plusieurs citoyens devant la pauvre qualité des éditoriaux des deux dernières semaines en particulier.

Pauvre qualité en teneur morale de respect des per-

(suite à la page 9)

Le Leadership de Boitassa menacé!?



**L'UNION**

Fondé en 1866 L'Union des Cantons de l'Est est publié et imprimé par L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 370 rue Girouard, Arthabaska, Qué., 819/357-2065

<p>Éditeur: Roger Lussier                  Réd en chef: Marcel Duchesneau                  Rédacteurs: Pierre Mailhot, Jean-Pierre Allard, Gilles Besmargian                  Collaborateurs: Alcide Fleury, Georges Béchard, Antoine Pailhé, Marcel Lapointe, René Houde                  Caricaturiste: Pierre Turgeon                  Publicitaires: Michel Gagné, Réal Pellerin, André Arseneault                  Tirage: Jacques Gagnon                  Montage: Michel Houde, Gilbert Gervais, Robert Courtois, Gisèle Croteau, Réal Houde                  Composition: Lis Carignan, Monique Boisvert                  Correction: Gaston Fleury                  Chambre noire: René Houde                  Presse: Serge Marin                  Comptabilité: Serge Isidore, Jacques Fleury, Lucie Gauthier, Louise Beauchesne                  Représentant à Montréal: Jean Laurin &amp; Ass., 1411, Crescent, Suite 408, 514/848-6343</p>	<p>Prix des abonnements - CAMELOTS -                  Victoriaville, Arthabaska, Princesville, Warwick, Plessisville, Daveluyville, Laurierville, Kingsey-Falls, St-Albert, Ham Nord                  30¢ le numéro ou \$15.00 pour l'année</p> <p>POSTE -                  Canada: 6 mois - \$ 7.00, 1 an - \$12.50                  Autres endroits que le Canada: 6 mois - \$11.00, 1 an - \$20.00</p> <p>Aux endroits desservis par camélots, il n'y a pas d'abonnement par la poste.</p> <p>Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.</p> <p>Courrier de la deuxième classe                  Enregistrement no 1137</p> <p>Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal.</p> <p>Dépot légal                  Bibliothèque Nationale du Québec</p>
---	---

Le Centre du Tapis de Warwick

## Complètement rasé au sol

**WARWICK (MD) — Le feu a complètement détruit le Centre du Tapis de Warwick, vendredi dernier, situé sur la route 126, à l'entrée de la municipalité de Warwick.**

Selon les informations que nous avons pu obtenir de M. Hervé Laquerre, propriétaire de ce florissant magasin qui avait ouvert ses portes il y a à peine un an, son

épouse aurait aperçu les flammes vers les 7 heures du matin.

Appelés immédiatement sur les lieux, les pompiers de Warwick n'ont pu rien faire contre l'élément destructeur qui était très bien nourri par les prélatrs, la peinture et la tapisserie qui remplissait l'entrepôt.

M. Laquerre évalue à

plus de \$70.000 les dommages causés à son commerce. Rien n'a pu être sauvé, même pas une motoneige qui se trouvait dans un petit entrepôt adjacent à la bâtisse.

Selon les premières constatations, le feu aurait pris à la suite de l'explosion de la fournaine.



**EN RUINES —** Voici tout ce qui reste du florissant commerce de M. Hervé Laquerre de Warwick. Celui-ci se spécialisait

dans la vente de tapis, de prélatr et de peinture.

(Photo L'Union)

## Un motoneigiste perd la vie accidentellement

**VICTORIAVILLE (GB) — M. Rénaud Gaudreault, 40 ans, du 97 Lafrance à Victoriaville a perdu la vie accidentellement vers 19 h. 30, samedi, lorsque la motoneige qu'il pilotait est allée s'é-**

**craser contre un arbre.**

Cet accident est survenu à proximité de la piste de motoneige de Saint-Louis-de-Blandford à une quinzaine de milles de Victoriaville.

Selon les informations

obtenues de la sûreté du Québec, la victime serait morte sur le coup à la suite d'une fracture de la colonne cervicale.

Transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, les autorités médicales n'ont pu que constater le décès de M. Gaudreault à son arrivée. L'identification de la victime et l'enquête du coroner ont pris place à la morgue Marcoux et Dion de Victoriaville en fin de journée de samedi.

### MICHEL AUGER: HOMME D'AFFAIRES

(suite de la page 3)

ex-directeur de la Chambre de Commerce de Victoriaville, ex-directeur du club Richelieu, ex-directeur du club nautique de Nicolet, président actuel de la Commission d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, membre du comité intermunicipal de développement industriel. Il est aussi président des Distributeurs Unimat, groupe d'achat de matériaux de construction, dont les activités se font d'un bout à l'autre du Canada.

Nous nous joignons donc à tous les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville, ainsi qu'à la population en général, pour féliciter sincèrement M. Auger de l'honneur qui lui échoit.

**CLAUDE DUHAMEL**

C'est le président de la

Chambre de Commerce de la province de Québec. M. Claude Duhamel, qui avait été invité comme conférencier invité pour la circonstance. M. Duhamel est également vice-président de Bell Canada, président de Télébec et président de quelques autres compagnies de téléphone oeuvrant sur la Côte Nord.

Tout en étant bref, M. Duhamel a quand même laissé un message très important. Il a en outre déclaré qu'une drogue ronger présentement la population; c'est celle de croire qu'on peut prospérer, sans travailler, en se fiant particulièrement sur l'Etat pour vivre. Il a ajouté que la "productivité était ignorée dans maints milieux syndicaux, lorsqu'elle n'est pas tout simplement combattue."



Rénaud Gaudreault

# GEDEON GRENIER INC.



provigain

**Gédéon met la hache dans le prix du sucre**

Super coupure

## Sucre blanc

sac de 10 lb

# \$3.99

## Dinde

utilité de choix

6 à 10 lb

# 57¢

Sauce à hot chicken

Roberto  
19 onces

# 3/89¢

Breuvage à l'orange et aux raisins

Président  
64 onces

# 2/89¢

Coke Coca-Cola

26 onces

# 29¢

Pour la dernière semaine

## Boeuf

frais haché  
toutes les heures

# 54¢ lb

## Patates

No 1

sac de 50 lb

# \$1.28

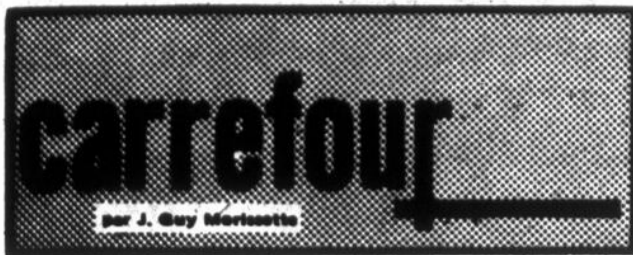
## Pommes

Mc Intosh

Fancy

cello 5 lb 

# 87¢



**Monsieur l'éditorialiste du 17 février**

Il ne saurait être question d'engager une polémique ni même une discussion avec vous, car c'est à partir d'une remarque assez anodine que vous avez fait "Agir vaut mieux que brailler".

Nous connaissons Carrefour depuis ses débuts, il y a deux ans. Récemment nous avons fait la révision de chacune des chroniques parues en ces deux années. Il nous faut reconnaître que vous avez manqué d'analyse quand vous affirmiez que Carrefour est pessimiste, négatif et qu'il est injurieux pour "l'establishment".

Nulle part vous ne trouverez le mot "vauriens" ou même un terme s'en rapprochant. Et toutes les affirmations de Carrefour non seulement peuvent soutenir la discussion et faire la preuve mais encore se rattachent toutes à une pensée "libre" dont l'existence est unanimement reconnue dans notre société. Vous même n'exercez-vous pas cette liberté chaque semaine quand vous prenez carrément position pour un système de pensée et d'opinion si clairement identifié.

Si Carrefour est quelquefois "vert" dans son langage, c'est qu'il est le fidèle reflet d'une impatience et parfois d'une impuissance ramassées chez toute une partie de notre société qui ne peut ni "attendre", ni "comprendre", ni "composer" et encore moins "se sacrifier davantage" au profit de quelques-uns; mais qui est confronté quotidiennement, dans son existence même, aux milliers de tracasseries et d'oppressions qu'elle n'a pas choisies mais qu'on lui fait subir au nom d'un ordre ou d'un système qui n'est pas nécessairement le seul et le meilleur.

Vous êtes professionnellement désigné, payé et maintenu en poste pour créer "une opinion publique", et vous plongez vos racines dans un milieu particulier que vous avouez être étranger à celui de Carrefour; ne faudrait-il pas que vous acceptiez que de ce milieu inconnu de vous, monte une pensée, une opinion qui ne sont pas laminées par le réseau de vos propres appartenances, et affronte ce qu'un de vos confrères affirmait publiquement, il y a quelques jours: "le journaliste doit donner à l'opinion ce qu'elle aime et désire"... en somme flatter l'opinion sans jamais la heurter.

Nous croyons qu'à certains moments l'information doit cesser d'être un commerce pour devenir une sorte de reflet de la conscience de ceux qui trop souvent fondent leur bonheur sur le malheur des autres.

Claude Lemelin (La Presse), Claude Ryan et Michel Roy (Le Devoir), Laurent Laplante (Le Jour), Cressy (The Gazette), Jean Paré (Mc Lean), Pierre Nadeau (Radio-Canada), le démontrent tous les jours dans un grand effort d'honnêteté.

Quant au titre que vous avez choisi comme chapeau à votre article, il appartient, nous semble-t-il, à un dictionnaire de clichés fatigués et démagogiques dont Carrefour n'use jamais.

Ce qui est plus grave c'est que ce titre fait lui-même la preuve de votre méconnaissance de ce qui se passe "en bas". Celui que vous accusez de "brailler" au nom d'un organisme qui s'appelle le Centre de Relèvement et d'Information Sociale, a agi avec cet organisme au-delà de ce qu'aucun organisme aurait pu imaginer. Ca, il ne nous appartient pas de le démontrer.

Enfin, si Carrefour n'est que "gratuit" et "concession" de L'Union des Cantons de l'Est aux "braillards d'en bas", nous aimerions l'entendre de M. Lussier lui-même.

Voilà, monsieur l'éditorialiste, quelques affirmations que nous voulons tendre publiques. Trop de personnes à travers le C.R.I.S. et la population ont trouvé que votre éditorial du 17 février avait été un "wild pitch".

Le comité d'administration du C.R.I.S.: M. Robert Caron, M. Guy Beauvivre, Mme Jean-Louis Nadeau, M. Rémi Beauchesne, Mme Rita St-Pierre, Dr Louis Voyer, Mlle Estelle Gauvreau, M. Jacques Gélinas.

**Monsieur du 25 février**

Monsieur l'éditorialiste du 25 février n'a pas fouillé loin, ni au bon endroit, semble-t-il? Il n'était surtout pas à l'Assemblée générale du C.R.I.S.

Il aurait appris qui forme le Comité exécutif du C.R.I.S. Il aurait su que pendant six mois, en 1974, le C.R.I.S. a été subventionné par un P.I.L. (Projet d'Initiative locale), et qu'ensuite il a vécu maigrement de:

LA VILLE DE VICTORIAVILLE	
Loyer	2,160.00
Administration	7,750.00
	<b>9,910.00</b>

LES CLUBS SOCIAUX	
Filles d'Isabelle	350.00
Lions	500.00
Richelieu	500.00
	1,350.00
MUNICIPALITE STE-VICTOIRE	150.00
	150.00
FEDERATION DES OEUVRES	500.00
	500.00
	<b>\$11,910.00</b>

Ce n'est pas le C.R.I.S. qui distribue les argents des Clubs sociaux ramassés dans des campagnes menées par ces clubs à travers la population.

A la demande de quelques-uns de ces mêmes clubs, le C.R.I.S. suggère, demande et même parfois insiste pour que tel ou tel besoin soit comblé par l'un ou l'autre de ces organismes, parce qu'ils veulent bien reconnaître au C.R.I.S. une compétence à le faire. Mais il n'appartient pas au C.R.I.S. de publier les bilans des Clubs Sociaux (qu'il n'a d'ailleurs pas à connaître).

A plusieurs reprises depuis le début, dans les chroniques, ont été soulignés (dans L'Union ou dans la Nouvelle) les apports des Clubs ou Associations, de même que la participation de nombreuses personnes.

Cependant nous demeurons très allergiques à cette opinion "attardée" que les municipalités, les Clubs Sociaux, les gouvernements "font la charité" au C.R.I.S. en lui permettant d'exister.

Les Clubs Sociaux ont voulu cet organisme afin d'assurer des services d'accueil, de dépannage et de référence fortement personnalisés. (Ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes).

Les gouvernements ont un extrême besoin d'organismes de pointe utilisant les ressources communautaires (200 bénévoles autour du C.R.I.S.) s'ils veulent que soient promues leurs politiques sociales (Bill 65).

Les municipalités, elles, trouvent un grand soulagement à voir se développer l'organisation communautaire impliquant les citoyens dans la solution de leurs problèmes.

S'il n'est pas facile à toute une population de se départir d'une vision dépassée de la "bienfaisance" et de la "charité", il importerait grandement qu'un éditorialiste au moins ne l'entretienne pas s'il ne veut pas ou ne peut pas aider à la transformer.

Nous ne croyons pas non plus que la bienfaisance puisse tenir seule dans la course. Les vides et les misères multipliés par notre style de société sont désormais hors d'atteinte des seules bonnes intentions. Et les solutions, comme l'affirmait à Format 60, le professeur Garrige, ne sont plus de l'ordre du "don".

Raymond Roy, directeur du C.R.I.S.  
Monique Plourde, comptable.

Monsieur l'éditorialiste,

Nous sommes différents groupes de citoyens enracinés dans Victoriaville qui appuyont par notre existence même

et par notre implication à l'intérieur de projets concrets, l'effort de relèvement social amorcé et suscité par le Centre de Relèvement et d'Information Sociale.

Le contenu de votre dernier éditorial "Un missionnaire sans soutane" comporte peu de matière réelle à analyser. Quant au langage de cet écrit, il n'est que le reflet d'une pauvreté d'argumentation évidente; on a alors vite recours à ce genre de phrases toutes faites que vous citez grossièrement. L'esprit cependant de cet article invite à une réponse et nous tenons à réfuter certaines de vos affirmations, gratuites s'il en est, et à vous fournir par là même quelques éléments de réflexion.

Nous sommes de ceux, beaucoup plus nombreux que vous ne l'admettez sans doute jamais, qui lisons assidûment Carrefour et qui nous retrouvons en cette chronique beaucoup plus que dans le reste de votre journal. Car ce que vous n'avez pu saisir, dans vos lectures de Carrefour, c'est l'information réelle qu'on y retrouve sous-tendue par des données précises et vérifiables, une information basée sur les événements vécus tels qu'ils arrivent, sans ornements; une information concernant des faits que rarement on retrouve dans L'Union des Cantons de l'Est. Ces faits, cette vérité, il faut, en plus de la connaître, l'admettre, en saisir la dimension profonde et les implications. Derrière les écrits de monsieur Morissette, derrière la chronique Carrefour, il y a cette information, crue parfois, mais vraie; il y a aussi une pensée, celle-là même qu'une lecture honnête des événements, des situations de vie et de leur dynamisme suscite. Le relèvement social comporte aussi cette dimension de réflexion. Derrière les écrits de Carrefour, il y a tout un monde, un monde composé de chômeurs - il y en a 3000 actuellement dans la région - un monde composé de travailleurs ouvriers bas salariés, de prestataires de l'Aide sociale, de personnes qui s'engagent dans la communauté, un monde réel aux prises avec des situations que vous préférez ignorer et que Carrefour toujours fidèlement décrit; un monde qui a choisi de croire en ses ressources, qui a choisi de se regrouper autour de projets collectifs, un monde qui évolue au fil des événements vers une conscience sociale.

Carrefour parle de justice sociale. L'argent qui sert à la bienfaisance à Victoriaville vient des citoyens. Que ce soit par le biais des taxes municipales, ou par le biais d'une "taxe indirecte" prenant la forme d'une contribution à une campagne de charité d'un club social ou de services, c'est toute la population qui y participe. L'argent ne tombe pas du ciel, et nous ne connaissons par un "plus favorisé" qui se soit privé de vacances ou d'une deuxième automobile ou de quelque luxe que ce soit parce qu'il avait dû contribuer de son argent ou de son temps de son énergie à une campagne de charité.

A chacun sa partisanerie politique, monsieur Bismarck. Pourtant encore ici, nous devons rétablir les faits. Prétendre, ainsi que vous le faites, que la chronique Carrefour constitue une tribune pour le parti Québécois, c'est vraiment "charrier". Lecteurs assidus de Carrefour, nous n'avons jamais relevé d'allusions clairement avouées en faveur d'un parti politique quel qu'il soit. Au-delà de la partisanerie (suite à la page 10)

**l'agenda**

**MARDI LE 4 MARS**

- \*\*\*Assemblée communautaire des membres de Loisirs-Amitié à 13 h. 45 à la salle Doimrémy.
- \*\*\*Souper mixte des membres Lions de Warwick, à 18 h. 30, au Chalet des Rois.
- \*\*\*Défilé de mode annuel organisé par le comité féminin du club Lions de Victoriaville, à compter de 19 h. 30, au Cinéma Laurier.

**MERCREDI LE 5 MARS**

- \*\*\*Partie de cartes organisée par le Club de l'Age d'Or de Victoriaville, cet après-midi à 13 h. 30, au Centre des Loisirs de l'endroit.
- \*\*\*Soirée d'informations sur les formules et les rapports d'impôt, organisée par les Artisans Coop-Vie de Victoriaville, à la Caisse Populaire Sainte-Victoire à compter de 20 heures.

**JEUDI LE 6 MARS**

- \*\*\*Réunion mensuelle de l'Armée de Marie, à 19 h. 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption. Bienvenue à tous.
- \*\*\*Soirée d'information sur "l'importance de la motivation dans le domaine de l'éducation", à l'école Sainte-Marie de Princeville, à compter de 20 heures. Conférencier invité: M. Jean-Paul Pageau.
- \*\*\*Inauguration du projet "Les semaines culturelles du Centre du Québec", à compter de 20 h. 30, au Centre Culturel et Sportif de Drummondville.

**VENDREDI LE 7 MARS**

- \*\*\*Sixième rencontre de la série semi-finale entre le Roland Boulanger et le Acton Vale à l'arène de Warwick à compter de 21 heures.

**SAMEDI LE 8 MARS**

- \*\*\*Patin-Thon organisé par le hockey mineur de Warwick. L'événement débutera à 9 heures.
- \*\*\*M. André Beauchamps de Chantier '75 sera à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à compter de 20 heures.
- \*\*\*Assemblée générale annuelle conjointe des sections Notre-Dame de l'Assomption, Saints-Martyrs Canadiens et Sainte-Victoire de la Société Nationale des Québécois, à 20 h. 30, au sous-sol de l'église Saint-Gabriel Lallement. Une soirée récréative suivra. Entrée libre.

**DIMANCHE LE 9 MARS**

- \*\*\*Assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb de Victoriaville conseil 1254, à la salle des Chevaliers. Il y aura messe à 9 hres et un déjeuner suivra à 9 h. 30. Conférence par M. André Montcalm.
- \*\*\*Déjeuner mixte du club Kiwanis, à 10 heures, au Motel Boifran. Conférencier invité: André Fortin, député de Lotbinière aux Communes.
- \*\*\*Assemblée conjointe des Artisans coop-vie Victo-Richmond au sous-sol de l'église Sainte-Famille de Victoriaville. Le tout débute à 16 heures et un souper sera servi à 18 heures.

**LUNDI LE 10 MARS**

- \*\*\*Cocktail-surprise à l'occasion des 50 années d'expérience en automobile du président-fondateur de Vidal Tire de Victoriaville, à la salle des Chevaliers de Colomb, entre 16 et 18 heures.
- \*\*\*Souper régulier du Richelieu, à 18 heures, au Motel Boifran. Le conférencier sera M. Jacques Pariseau, économiste.

# La Diligence

Ford Vente Ltée

Baril Automobile tient à remercier sa clientèle pour sa constance et son attachement!

Depuis la mi-janvier 1975, la continuité de Baril Automobile est assurée par LA DILIGENCE Ford Vente Ltée et son président-directeur général, M. Claude Fleury.

À Baril Automobile succède LA DILIGENCE Ford Vente Ltée. Même personnel. Même souci de service.

**Pour sa promotion d'ouverture, pendant le mois de mars, aux acheteurs de voitures neuves, LA DILIGENCE Ford Vente Ltée offre gratuitement une garantie spéciale de 24 mois ou 40 000 milles.**

24 mois ou 40 000 milles, c'est notre façon à nous de vous inviter chez nous.

**Montez, nous vous traiterons comme en première classe**



321 ouest, rue Notre-Dame Victoriaville, Québec G6P 1S3

Tél. 752-9769

Concessionnaire autorisé des marques

Ford  
Thunderbird  
Ford LTD  
Elite  
Torino

Granada  
Maverick  
Mustang  
Pinto

Camions  
Ranchero  
Bronco  
Econoline

Léger  
Médium  
Lourd  
Extra lourd

Distributeur grossiste des pièces authentiques  
Motorcraft  
Carterpillar  
Toutes marques Ford reconstruites



## Opinion... (Suite de la page 4)

sonnes, car un journaliste le moins qualifié sait très bien qu'il doit s'en tenir à des faits précis, s'il s'agit d'information, cerner un sujet s'il veut porter un jugement sur la qualité du travail ou des activités d'une personne ou d'un groupe, mais éviter de s'immiscer dans la vie personnelle des gens par des procès d'intention qui sont du jugement moral.

Avec des titres de "piètre qualité" comme "agir vaut mieux que brailler" et "un missionnaire sans soutane" que messieurs Duchesneau et Besmargian ont utilisés à l'endroit d'un homme de valeur sur le plan de l'action sociale dans notre milieu, et d'un journaliste passablement qualifié sur le plan littéraire, assez bien informé, d'ailleurs et qui constamment nous amène à réfléchir sur nous-mêmes, notre vie, notre société et notre monde je crois que votre journal entre sur une pente de "non qualité journalistique" déplorable. Encore plus s'il s'agit d'éditoriaux.

J'ai toujours cru que l'éditorial d'un journal manifestait les vraies qualités soit mentales soit morales de celui-ci. Nous attendons encore une fois de l'objectivité et une vue d'ensemble quand il s'agit d'information sur un événement ou une problématique sociale et non une sortie émotive et partielle comme il s'en présente trop souvent dans vos éditoriaux actuels. Un éditorial, ce n'est pas une lettre ouverte... ni une bataille de rues.

Si vous présentiez à un jury de journalistes chevronnés une copie de vos 20 derniers éditoriaux et une copie des 20 derniers "carrefour", qui aurait la palme journalistique au sens sérieux du terme pensez-vous? J'espère personnellement, j'espère que votre équipe se ressaisira et qu'au lieu d'une étalation de sentiments personnels sans goût et sans mesure nous pourrions jouir d'un peu plus d'objectivité et d'un sain respect d'autrui, et s'il s'agit d'un jugement, qu'il soit pesé et fondé. Car, je le répète, un éditorial manifeste la fibre morale d'un journal. Pour cela, il est important que les journalistes journalisent pour vrai.

Bien vôtre,

Guy Huard,  
R.R. 1, Norbertville,  
Cté Arthabaska.

## Deux mentalités bien différentes

M. Marcel Duchesneau,  
Journal L'UNION,  
Arthabaska.

Vous trouverez ci-après une réflexion sur votre éditorial de la semaine dernière ainsi que sur les propos de M. Jean-Guy Morissette.

Nous vivons aujourd'hui une époque incroyablement difficile à comprendre et à analyser. Nous sommes quotidiennement confrontés à des événements paradoxaux où les participants sont aussi éloignés les uns des autres que l'homme moderne l'est de celui du Moyen Age. Nous vivons une époque où le fossé devient de plus en plus profond entre deux modes de vie et deux courants de pensée diamétralement opposés. Pourtant nous possédons tous la même éducation et nous sommes confrontés aux mêmes problèmes. D'où vient donc cette incompréhension intégrale entre ceux qui favorisent notre rythme de vie actuel et ceux qui y sont radicalement opposés?

Il est intéressant d'observer, à ce sujet, le combat que viennent d'engager Marcel Duchesneau et Jean-Guy Morissette. Je connais assez bien les deux personnages pour affirmer qu'ils représentent à merveille les deux courants de pensée dont il est question ici. D'un côté nous avons le porte-parole de ceux qui croient que tout ne va pas si mal et que l'homme ne fait que poursuivre une route le conduisant, malgré quelques obstacles, vers son épanouissement à travers les objets matériels qui l'entourent. De l'autre côté le porte-parole d'une idéologie qui veut tout briser, faire maison nette pour mieux recommencer selon les valeurs spirituelles de l'homme. Il est évident que de part et d'autre on ne réussira jamais à se comprendre puisque la question est posée de façon totalement opposée.

Jean-Guy Morissette n'est pas un cas isolé. Il ne fait que refléter une mentalité qui regroupe de plus en plus d'adeptes. Les émissions d'affaires publiques de la télévision nous font voir quotidiennement de ces gens qui

parlent le même langage, s'habillent de la même façon et véhiculent les mêmes schèmes de pensée. Ils se battent pour les "gens d'en bas", vivent pour et avec eux, partagent leurs misères et expriment ce que ces gens ressentent. Il est bien évident que les "gens d'en haut" ne peuvent les comprendre". Les déshérités, victimes du "système", ne se sont jamais exprimés. Tout à coup, il se trouve des gens capables de leur servir de microphones et de haut-parleurs. Ce qui en sort ne peut être que distordu, décousu et souvent incompréhensible puisque ces gens n'utilisent pas les mêmes critères d'évaluation et de jugement que la population soit disant normale. Comment peut-on comprendre une chose aussi paradoxale que cette lutte pour les chômeurs et cette haine pour les créateurs d'emplois. Comment peut-on s'expliquer qu'ils réagissent ainsi devant les possibilités de reprise économique. Quand une industrie crée de nouveaux emplois ils disent que c'est pour augmenter ses profits sur le dos des travailleurs et quand cette même industrie diminue sa production c'est encore pour augmenter ses profits sur le dos des travailleurs. Quand les journaux font état d'une crise économique ils taisent volontairement des détails et quand ils annoncent qu'une industrie va bien ils prennent la part des exploités. Quand quelqu'un est sans abri, c'est une victime. Quand il réussit à s'en sortir et à s'acheter une maison il encourage le système et devient son complice pour exploiter.

Pour l'observateur qui regarde un tel cheminement de pensée il en vient à croire que pour être bien vu et ne pas être suspecté de quelque manigance capitaliste, il lui faut être pauvre, malade, sans emploi, dans la rue, déprimé, rejeté par les siens, gréviste et peut être même P.Q. Mieux vaut être pauvre et malade que riche et en santé. N'est-ce pas là un des thèmes du christianisme? ("Il sera plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'à un chameau de passer par le chas d'une aiguille"). Il est tout de même curieux de retrouver à la fois des gens d'église et des préceptes religieux derrière tout ça!

Où veut-on en venir? Pourquoi ne dévoile-t-on pas son jeu? Existe-t-il une conspiration mondiale qui ne rassemble que des initiés? Pourquoi ne pas entreprendre une véritable campagne de sensibilisation pour que les gens comprennent que cette façon d'envisager les pro-

(suite à la page 10)



METRO

Marchés d'aliments

**LABBE Metro**

898 Sud, Boul. Bois-Francis  
ARTHABASKA  
TEL.: 357-2025

388 Ouest, Notre-Dame  
VICTORIAVILLE  
TEL.: 752-9731

Les CHAMPIONS des BAS PRIX et de la QUALITE!

**BISCUITS**

"DAVID"

tartes de fraises

cello 1 livre

**79¢**

**PATATES**

No 1

grosses

sac de 50 livres

**1.25**

**DINDES Cat. "A"**

FLAMINGO

6 à 12 lb

la livre **68¢**

**PURIFICATEUR**

**D'AIR**

"FLORIENT"

la cannette **59¢**

**SUCRE BLANC**

sac de 10 livres

**4.29**

**COCA-COLA**

6 onces

Caisse de 24

**2.89**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 8 MARS

**POINTE de SURLONGE**

"ECONOMIQUE" 10 à 12 livres

dépecée si désiré

la livre **1.15**

**HAUT de PATTES**

de PORC

pour ragoût

la livre **39¢**

## Opinion... (suite de la page 9)

blèmes n'est pas basée sur les mêmes données utilisées pour les refuter. Dans leur bouche les mots prennent une toute autre signification. Est-ce pour cela que l'on se regarde comme chien et chat? Réussir ne veut plus dire avoir une bonne job, une maison, une femme, des enfants, un char, un chien, une piscine, une pelouse, une tondeuse, une souffleuse, un téléviseur couleur. Réussir veut dire s'accepter, se comprendre, comprendre les autres, s'entraider, et peut-être s'aimer. Construire ne veut plus dire accumuler des biens, les faire fructifier, produire d'avantage pour que la roue tourne plus rondement, vouloir un pays riche et prospère. Construire veut dire tourner le dos à tous ces concepts, ignorer l'argent et ses résultats, travailler avec et pour l'homme afin que le produit obtenu se traduise non en argent mais en justice, en bien-être, en sécurité et en égalité. Le Christ, Mao, Marx ont tous parlé ainsi et tant qu'il y aura des hommes sur cette terre il s'en trouvera pour défendre un tel idéal.

Pourquoi ne les comprenons-nous pas alors qu'ils prêchent un idéal si exaltant, si invitant quand on s'arrête à y penser? Probablement parce qu'on est des hommes et que l'on y pense sérieusement que lorsque l'on est démunis. Il avait bien raison le Christ quand il disait au jeune riche de tout abandonner s'il voulait le suivre et être utile à quelque chose. Ces gens qui se disent "d'en bas" le sont par choix. Ils sont de ce groupe de jeunes riches à qui le maître a demandé de tout abandonner. Ils se font les porte-paroles des véritables "gens d'en bas" qui le sont par nature ou par accident et qui ne disposent pas des moyens pour crier leur détresse. S'ils le sont par choix ils doivent lutter avec ardeur pour améliorer le sort des moins nantis. Doivent-ils pour cela s'acharner à déshériter les autres? Est-il plus facile de ra-

(suite de la page 6)

rie, c'est plutôt un esprit nouveau en faveur d'un changement social désirable que monsieur Morissette tente de débattre et de discuter. Travaillant dans le milieu des classes populaires depuis plusieurs années et étant un des rares porte-paroles (sinon le seul - au niveau de la presse écrite de notre région) de ce fort groupe de la population, monsieur Morissette raconte ce qu'il voit, ce qu'il vit et ce n'est rien d'autre qu'une justice sociale véritable qu'il veut propager.

Si vouloir un changement social en profondeur devant la misère des prestataires de l'Aide Sociale et des chômeurs, devant les mises à pieds dans les usines et manufactures de Victoriaville, devant les bas revenus des familles versus la hausse du coût de la vie, devant la corruption étalée par la Commission Cliché et C.E.C.O, devant l'impuissance et l'incapacité de notre gouvernement actuel, si vouloir que les Québécois enfantent d'un projet collectif bien à eux, si ça c'est prêcher l'anarchie, et bien là! vraiment nous en perdons notre latin!

Votre éditorial, monsieur Besmargian, aura tout de même suscité, pour le comité de Rassemblement des Groupes Populaires de Victoriaville, l'occasion de se solidariser dans une action précise, celle de démontrer à la population, un appui et un encouragement au signataire de la chronique Carrefour: Jean-Guy Morissette.

T.V.C.B.F.: Richard Langelier, Marie Roux-Lambert, Gaétan St-Arnaud, Hélène Boulanger, ves Ricard, Michel Vigneault.

A.C.E.F.: Jean Hélie, Esther Désilets-Lampron, Gaétane Martineau, Mme Michel Beauchesne, Mme Russell Tardif, Mme Jean-Louis Nadeau, Mme Ginette Genois-Gélinas, Marcel Plourde, André Lacerte.

SERVICE AUX LOCATAIRES: Germain Martin.

ENTRAIDE PAR LE TRAVAIL: André-Paul Bellemare, Francine Chalifour.

SERVICE D'HEBERGEMENT: Raymond Dubois, Denis Hébert.

ATELIER DE REPARATION DE MEUBLES: Michel Lebel, Huguette Paris.

COOPERATIVE ALIMENTAIRE WARWICK: François Croteau.

COOPERATIVE ALIMENTAIRE VICTORIAVILLE: Lise Blanchette, Monique Plourde.

COOPERATIVE ALIMENTAIRE ARTHABASKA: Gisèle Lesieur.

REGROUPEMENT DES TRAVAILLEURS DES BOIS-FRANCS: Yves St-Arnaud, Henri-Paul Labonté, Céline Guérin, Michel Dumont.

EDUCATION POPULAIRE: Andrée Barbeau.

SERVICE AUX MERES CELIBATAIRES: Hélène Grenier.

ATELIER DES HANDICAPES: Jean-Claude Bergeron. ETUDIANTE: Nicole René.

baisser que de relever? La chose est très ambiguë. Le relèvement social représente un défi quasi insurmontable et on peut comprendre ses défenseurs de vouloir tout détruire pour ensuite déblayer et avoir enfin de l'espace pour travailler. Tous les systèmes se sont érigés de cette façon. Pour des gens qui luttent contre un système n'est-ce pas utiliser les mêmes armes pour retomber dans les mêmes erreurs? Jusqu'ici on ne m'a pas convaincu du contraire. On continue de véhiculer des préjugés fort-à la mode dans un certain milieu. Si t'écris pas en jowl t'es un écrivain du système; si tu ne travailles pas "à bâtir un pays québécois" t'es à la solde des capitalistes américains; si tu portes une cravate tu dois avoir quelques relations louches avec un profiteur; si tu fais partie d'un club social tu gaspilles ton énergie à encourager le système; si tu regardes la télévision (en couleur par surcroît) tu te fais remplir le crâne de rêveries; si t'as pas pleuré au moins une fois sur le sort des chiliens tu dois avoir une admiration obscure pour les sombres machinations de la C.I.A.; si tu crois en un idéal (autre que le leur) t'es un futur exploiteur; si tu travailles tu dois avoir des relations avec un politicien malhonnête; si tu vas te distraire dans un bar tu te fais avoir par les faux brillants du système; si t'es patron tu ne penses qu'à détruire les travailleurs; etc...

Comment se comprendre à travers un pareil fouillis de préjugés. Comment comprendre des journalistes qui préfèrent répondre à une invitation d'un distributeur de bière plutôt que d'assister à une réunion annuelle du C.R.I.S.? Comment comprendre un Jean-Guy Morissette qui trouve scandaleux que d'honnêtes travailleurs (le journaliste en l'occurrence) prennent quelques heures de répit et les accuse de négliger les "gens d'en bas" alors que les pages des journaux, la télévision, la radio parlent tous les jours des problèmes qui assaillent notre société et qui touchent tout particulièrement cette classe des déshérités.

Comment comprendre qu'un organisme comme le C.R.I.S. néglige à ce point l'information (une seule conférence de presse en 2 ans? et combien de communiqués?) alors que c'est aujourd'hui un des moyens les plus efficaces de sensibilisation. Je ne pense pas que les chroniques sur le Chili, l'Irlande, le Viet-Nam contribuent vraiment à sensibiliser la population aux problèmes d'ici. Quand Jean-Guy Morissette lance un cri comme: "Il serait grandement temps de nous ramasser autour d'un projet collectif qui mobilise tous les Québécois pour construire un Québec à nous." cela ressemble trop à de la propagande politique et de la partisanerie pour faire vraiment sérieux.

Martin Bouchard,  
1669 Notre-Dame Ouest,  
Victoriaville.

## Ecrit aberrant

L'Union,  
Att.: M. Gilles Besmargian.

Monsieur,

Le mardi, 11 février dernier vous nous présentiez votre commentaire sur la grève des étudiants des C.E.-G.E.P. A mon humble avis, cet écrit est des plus aberrants et voici pourquoi.

Vous reconnaissez que la grève soit "quelquefois admissible dans certains secteurs" mais refusez d'approuver celle des étudiants. J'aimerais bien voir dans quels secteurs et pour quelles raisons un homme encore jeune (peut-être trop) admet la grève comme moyen de pression. Car enfin, en suspendant leurs cours, les étudiants n'ont nul à personne, ne mettant en danger aucune vie et ne privant qui que ce soit d'aucun besoin vital.

Cette grève en était-elle pour autant justifiée? C'est bien là la question la plus importante. Quand je vous vois vanter les conditions de vie des étudiants, je ne peux m'empêcher de me demander si, personnellement, vous avez vécu bien longtemps cette vie... Je les ai vécues. Et je ne vous ferai pas pleurer en vous racontant les difficultés que j'y ai rencontrées, car j'étais du côté des favorisés. Comme j'avais des parents suffisamment fortunés et très généreux, j'ai pu étudier à leurs frais, même mariée. Mais je n'étais pas aveugle. J'étais fort consciente de faire partie d'une infime minorité.

Savez-vous jeune homme ce qu'il en coûte d'étudier aujourd'hui? Les parents qui ont des enfants à l'élémentaire et au secondaire vous diront que l'instruction gratuite, ce n'est pas encore tout-à-fait vrai. Alors imaginez ce qu'il en est au collégial! Savez-vous seulement à quel prix sont rendues les fournitures scolaires: papier, porte-documents et livres? Et encore, s'il n'y avait que ce genre de dépenses! Mais, le croiriez-vous, les étudiants, de nos jours, doivent se loger, se nourrir, se

vêtir, entretenir leurs vêtements, ont presque tous des frais de transport et, comme vous et moi, ont besoin de loisirs. Or, je ne crois pas qu'un étudiant qui doit faire face à toutes ces dépenses puisse s'en tirer sans un revenu annuel "minimum" de \$2,000.00 pour ceux qui doivent prendre chambre et pension et d'au moins la moitié pour ceux qui peuvent voyager en autobus et ne prendre qu'un repas par jour hors du foyer. Et croyez-moi, ces revenus ne permettent pas une vie de pacha. Car c'est sensiblement ce dont je bénéficiais il y a six ans, alors que le coût de la vie était plus abordable et je n'ai pas fait une vie de pacha. J'ai simplement pu étudier à l'abri de tout problème financier et avec suffisamment d'outils (volumes et autres). C'est un luxe hélas que de pouvoir étudier dans ces conditions.

Alors quand je lis qu'on soupçonne les étudiants de s'être laissés influencer par des méthodes plus ou moins louables pour en arriver à cette grève, les cheveux m'en dressent sur la tête. Vous me semblez bien mal informé du sujet dont vous traitez et d'un raisonnement bien grossier (à moins que vous n'ayez quelque propension à la démagogie) pour avoir si facilement associé certaines révélations de la Commission Cliche au problème des étudiants. Aussi me permettrai-je de vous suggérer d'apprendre à connaître mieux ces "imbéciles irresponsables, ...agitateurs de toutes sortes, contestataires..."

Quant au 40% des étudiants de C.E.G.E.P. qui ne terminent pas leurs études, croyez-moi, ce sont eux qui paient la note, bien plus que nous (à moins qu'ils ne deviennent "journalistes"...).

Quant aux extrapolations tendancieuses que vous vous permettez relativement aux prochaines négociations des enseignants elles ne méritent même pas considération, n'ayant au fond aucun rapport avec le sujet plus haut traité. Sachez seulement que notre gouvernement lui, heureusement, sait dialoguer: au droit de grève, il répond par décret et poursuites judiciaires.

Enfin, à votre souhait "Que les étudiants étudient", je me permets de répliquer "Que certain journaliste retourne étudier!". Le recyclage, ça existe.

Maryse Lafleur-Dassylva.

## De la basse démagogie

Monsieur Marcel Duchesneau,  
L'Union des Cantons de l'Est  
370, rue Girouard,  
Arthabaska.

Monsieurs,

La sombre époque de la chasse aux sorcières semble s'être abattue sur votre journal avec l'arrivée d'un individu du siècle dernier, encore perdu dans un certain rêve de courtisan auprès d'un roi-tyran.

Cet individu qui ne peut sans doute pas perdre son latin puisqu'il est extrêmement rare de perdre ce que l'on n'a pas, se permet des attaques réactionnaires, basses et stupides contre un parti politique qui n'a rien d'anarchique, ne lui en déplaise.

Si ce Besmargian, puisque c'est son nom, désire travailler dans un journal, qu'il apprenne donc la différence entre le commentaire d'information et la basse partisanerie.

M. Duchesneau, nous ne pouvons accepter qu'à titre de rédacteur en chef, vous permettiez de tels écrits dans un journal qui a un rôle d'information à jouer et non pas un rôle de basse démagogie.

Une telle attitude de votre journal est inacceptable et ce, pour quelque parti - politique que ce soit, même pour le parti libéral...

Nous n'incitons pas à l'anarchie lorsque nous disons à la population de se défendre de l'exploitation.

Nous n'incitons pas à l'anarchie lorsque nous plaidons la reprise en main de notre économie.

Nous n'incitons pas à l'anarchie lorsque nous voulons, par un projet collectif, faire du Québec notre pays.

Et, soit dit en passant, tous les petits Besmargian du monde ne pourront arrêter la marche d'un peuple vers sa maturité et sa libération.

Nous devons cependant vous remercier, M. Duchesneau, d'avoir permis à la population de notre région de connaître ce qu'il y a au fond du tonneau.

Exécutif du Parti Québécois-Arthabaska,  
Yvan Moisan, président.

**Souscrivez généreusement  
à la lutte contre le cancer**

## A Saint-Sylvere Hold-Up de \$9,000

**SAINT-SYLVÈRE (GB)** — Deux individus armés et masqués ont commis un vol à main armée vers 19 h. 10 vendredi soir dernier à la Caisse Populaire de Saint-Sylvere dans le comté de Nicolet.

Après avoir pénétré à l'intérieur de l'édifice, les bandits ont rafié le contenu des tiroirs-caisses soit près de \$9,000, en tenant en joue les employés et un client qui se trouvait sur les lieux.

L'opération "100" fut déclenchée quelques minutes après le vol mais les bandits courent toujours. L'enquête a été confiée au caporal Thériault du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec à Trois-Rivières.



**CONFÉRENCIER OPTIMISTE** — C'est M. Michel Boucher qui était le conférencier invité lors du dernier souper régulier des membres Optimistes de Victoriaville. M. Boucher a parlé, avec beaucoup d'anecdotes, de son travail de huissier. Ce que l'on peut dire, c'est que M. Boucher n'a pas froid aux yeux! (Photo L'Union)

### J.-Noël Roux, D.C. Chiropraticien

19 RUE LAVIGNE, TEL.: 752-7272  
VICTORIAVILLE

### VICTORIAVILLE... (suite de la page 8)

le du Meuble et du Bois Oeuvré est également une priorité pour le CIDI. Des démarches seront entreprises auprès du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) et de l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ).

#### Relocalisations

L'année 1975 verra plusieurs commerces ou industries du centre-ville se relocaliser dans le parc industriel. Parmi celles-ci on retrouve le Système Comptant Ltée Provigo (Victoriaville) Ltée, Le Magasin des Cultivateurs, et possiblement Vic-

toriville Hockey Sticks Ltée et Victoriaville Upholstering.

Par ailleurs, des agrandissements d'entreprises en place sont également prévus. La poursuite des démarches auprès de la Société de Développement Industriel (SDI) pour que cette dernière vienne s'établir à Victoriaville, est aussi à l'agenda.

#### Promotion industrielle

Toujours en conformité avec l'objectif de devenir le 5e pôle de croissance au Québec, une étude de pré-sélection industrielle a confirmé ce qui suit: l'amélioration des aspects positifs de la structure industrielle actuelle et en corriger les lacunes: changer graduellement la structure actuelle en concentrant les efforts de promotion vers des entreprises à productivité élevée et payant des salaires élevés.


Ces efforts devraient diriger vers: des entreprises susceptibles d'établir des usines de petite taille n'ex-

cedant pas une centaine d'employés et des entreprises où la demande sera en forte croissance dans les années à venir.

Telles sont les grandes lignes que s'est fixé le Comité Intermunicipal de Développement Industriel et son directeur, M. Harold Mailhot, pour l'année 1975.

## Clinique de sang


**PRINCEVILLE (GAB)** — Une clinique de sang est la principale activité retient actuellement l'attention du président des Optimistes de Princeville, M. Guy Verreault, et des membres. M. Normand Daneau agit comme coordonnateur. La date du 19 mars est déjà choisie pour cette clinique qui se tiendra en collaboration avec la Croix-Rouge canadienne et pour le succès de laquelle on fera appel à toute la population de la région.



# ZENITH

100% TRANSISTORISÉ 1975

## CHROMACOLOR II

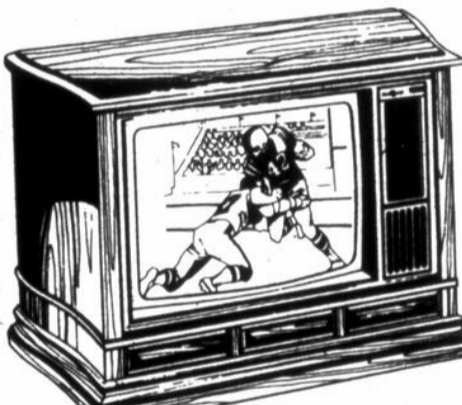


*Allegro 2000*

BELLPORT • Model E585J


\*Entièrement automatique  
\*Régulateur de voltage "Sentinelle électrique"

LE CHOIX COMPLET DE STEREO



LE RAPHAEL - F-4761 - 26"

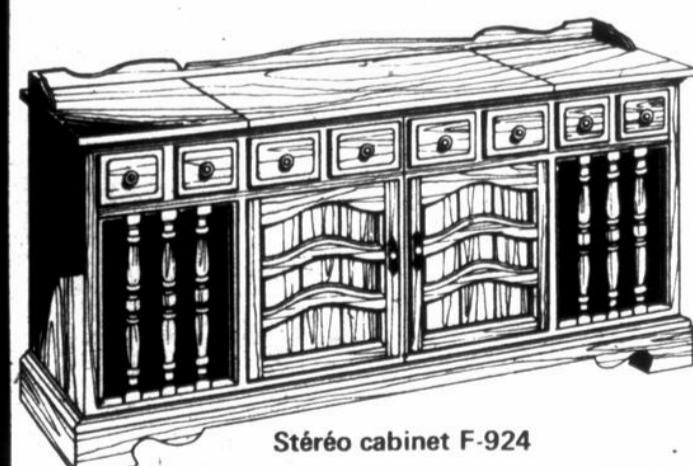
Plan  
budgétaire



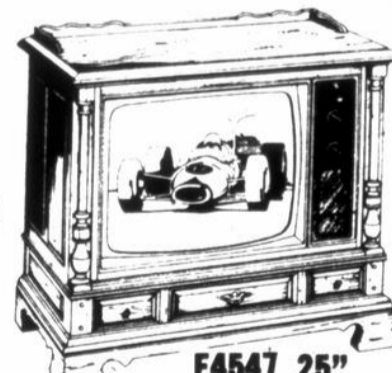
LE RIBERA - F-4550

2 Haut-parleurs - Sur roulettes

## "ATTENTION" COMPAREZ avant D'ACHETER



Stéréo cabinet F-924



Fini érable  
F4547 25"

VOYEZ-LES DANS LA VITRINE

# rosaire gosselin

INC.

LES CHOIX LES PRIX

LA MAISON SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE  
(Autrefois André Auger)  
752-9761

Cour des Sessions de la Paix

# L'ivressomètre prend la vedette

par Pierre Mailhot

**ARTHABASKA** — Des possessions de drogues, d'ivresse au volant, de vols par effraction et des fraudes ont été la semaine dernière les menus de la Cour des Sessions de la Paix du district judiciaire d'Arthabaska.

**DROGUES**

Un jeune homme de 18 ans a plaidé non-coupable à l'accusation de possession de drogues; il devra comparaître le 26 mars prochain.

Par ailleurs, trois autres jeunes hommes ont plaidé coupables à l'accusation de possession de drogues. Dans le premier cas, le juge Louis Carrier de la Cour des Sessions de la Paix lui a imposé une amende de \$50. et frais; dans le second cas, le jeune homme a écopé d'une amende de \$75. et les frais tandis que le troisième écopait d'une amende de \$150. plus les frais de cour. Enfin, un cinquième individu dans la trentaine a plaidé coupable à l'accusation d'avoir cultivé 21 plants de marijuana dans la région de Saint-Norbert; il a été condamné à une semaine de prison. Ce crime était passible de sept ans d'emprisonnement.

**IVRESSE AU VOLANT**

Trois individus de la région ont plaidé coupables à plusieurs accusations d'ivresse au volant; le juge Louis Carrier leur a imposé des amendes de \$150. et une suspension de leur permis de conduire pour une période de 3 mois.

D'autre part, trois hommes dans la trentaine qui en étaient à leur premier dossier ont plaidé coupables à l'accusation d'ivresse au volant; ils ont écopé d'une amende de \$100.

Un autre homme de la région de Montréal qui, avait réussi à faire osciller l'aiguille de l'ivressomètre à .33 a plaidé non-coupable aux accusations d'ivresse au volant et de négligence criminelle. Il reviendra à la barre le 30 avril prochain.

Par ailleurs, un homme de Plessisville a plaidé non-coupable à deux accusations d'ivresse au volant; il comparaitra de nouveau le 25 mars prochain.

**VOLS PAR EFFRACTION**

Trois jeunes hommes de Plessisville ont plaidé non-coupables aux accusations de vols de bière et d'essence survenus dans la région de Plessisville dernièrement. Ils reviendront à la Cour des Sessions de la Paix le 27 mars prochain.

Une dame et un homme également de Plessisville ont, pour leur part, plaidé coupables à l'acte d'accusation d'un vol de radio d'une valeur marchande de \$200. Le juge Louis Carrier leur a imposé une ordonnance de probation d'un an (ce qui signifie que ces deux personnes devront garder la paix durant un an).

Deux jeunes individus dont l'un demeure à Victoriaville et l'autre à Saint-Jude ont comparu la semaine dernière devant le juge Louis Carrier sous l'accusation d'un vol de souffleuse à neige. Le jeune homme de Victoriaville a plaidé non-coupable et subira son enquête préliminaire le 26 mars prochain devant un juge et un jury. Son complice de Saint-Jude a, pour sa part, plaidé coupable à l'accusation. En plus d'avoir écopé d'une ordonnance de probation pour une période de 3 ans, il devra rembourser une somme de \$262.50 au propriétaire de la souffleuse.

Un jeune citoyen de Davuluyville a plaidé coupable à un vol de-bottes et de 3 bouteilles de vin. Face à ses antécédents, le juge l'a condamné à une amende de \$200. et une probation de 3 ans.

Une jeune dame de Vic-

toriville a plaidé coupable à une accusation de vol à l'étalage dans une épicerie du centre-ville. Elle a écopé d'une amende de \$25. plus les frais de la cour.

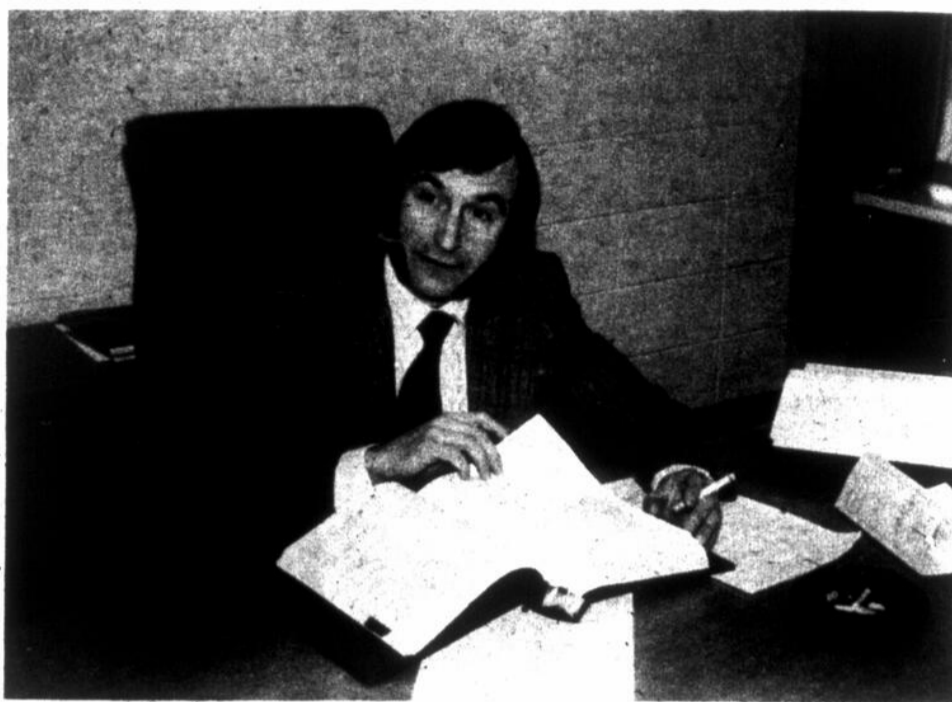
Deux jeunes citoyens de Victoriaville se sont retrouvés en cour la semaine dernière sous l'accusation de vol de marchandise, d'une valeur de \$150. dans une salle de danse de la région. Le premier a plaidé non-coupable et devra subir son enquête préliminaire le 27 mars prochain devant un magistrat sans juré. Le second a plaidé coupable et a écopé d'une ordonnance de probation pour une période de 3 ans et en plus, il devra rembourser une somme de \$75. au propriétaire de la salle.

Enfin, un jeune citoyen de Plessisville a plaidé coupable à une accusation de vol de cassettes dans cette région. Il a plaidé coupable et a écopé d'une ordonnance de probation de 2 ans.

**Fraude**

Un citoyen d'une trentaine d'années de la région de Victoriaville a plaidé coupable à l'accusation de fraude du ministère de l'Impôt et du Revenu. Le juge Louis Carrier l'a condamné à \$200. d'amende.

Un jeune homme de Victoriaville a plaidé coupable aux 15 chefs d'accusation portés contre lui au sujet de fraude auprès de la Commission de l'assurance-chômage. La fraude qui s'élevait à quelque \$2,000. était échelonnée sur une période de deux ans. Le jeune homme a écopé d'un mois de prison.



SESSION DE LA PAIX — Le juge Louis Carrier de la Cour des Sessions de la Paix siège présentement dans le district judiciaire d'Arthabaska. (Photo L'Union)

## A l'Afées de Norbertville

NORBERTVILLE (GAB) — Trois membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Norbert d'Arthabaska ont pris part à une journée d'études tenue sur le plan régional. Mme Gérard Gardner, présidente, ainsi que Mme René Drouin et Mlle Fernande Lachance se sont rendues à Drummondville pour cette activité. C'est la Fédération diocésaine de l'A.F.E.A.S. de Nicolet qui avait pris l'initiative de cette manifestation qui a duré une journée en faveur des déléguées des sections à l'oeuvre sur le territoire concerné. Un rapport sur cette participation a été communiqué aux effectifs de l'A.F.E.A.S. de St-Norbert d'Arthabaska, par Mme Gérard Gardner.

**CIL**  
**Vente à rabais**

CIL  
CILTONE SATIN LATEX INTERIEUR  
CIL  
CILTONE SEMI-LUSTRE EMAIL INTERIEUR

969 1169

Cette offre se termine le 22 mars 1975. Couleurs d'accent exclues.

Achetez ces deux excellentes peintures CIL à prix d'aubaine: Ciltone Satin Latex à finition veloutée pour le salon, la salle à manger et les chambres, le Ciltone Semi-Lustre pour les boiseries et les pièces que l'on doit laver souvent comme les cuisines et les salles de bains.

Rappelez-vous: votre meilleur conseiller en peinture, c'est votre marchand CIL.

**ACTIONS/OBLIGATIONS/FONDS MUTUELS**

**RONALD CLOUTIER**  
625 Est. Boul. Industrielle  
Tél. 752-6004 Résidence: 758-8579

Certificats de placements garantis 5 ans, 9 %

**tassé & associés, Ltée**  
Courtiers et Agents de Change

VILLE de ST HUBERT  
**9 1/2 %**  
15 mars 1985

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 — Tél.: 288-9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

**PRATTE inc.**

**665 OUEST, NOTRE-DAME VICTORIAVILLE**  
**TEL.: 752-4513**

# L'oreille indiscreète

PAR LA REDACTION

Quand vous rencontrerez Alain Roy, directeur de l'information à la ville de Victoriaville, demandez-lui comment il aime recevoir la visite d'officiers de la Gendarmerie Royale. Il paraîtrait qu'il était soupçonné de cultiver une plante de "mari" à son bureau de l'hôtel de ville.

- 0-0-0-0-0-

Les plaques automobiles pour l'année 1975 sont maintenant disponibles au bureau des véhicules-automobiles de l'édifice provincial. Depuis le temps qu'on attend.

- 0-0-0-0-0-

Les frères Paris ont abattu deux autres loups au cours de la journée de samedi dernier, à proximité de leur chalet, près de Sainte-Elisabeth. Ils en ont maintenant tué 13 depuis un mois.

- 0-0-0-0-0-

Michel Gagné et Roger Lussier de l'Union, ont eu la frousse de leur vie lors de leur récent voyage à Acapulco. Un tremblement de terre est venu troubler leur dernière soirée en terre mexicaine.

- 0-0-0-0-0-

La rumeur qui circulait, il y a deux semaines, à l'effet que la loterie olympique aurait rapporté un montant de \$250,000, à un résident de la région s'est avérée fausse. Une dame a toutefois gagné \$50,000.

- 0-0-0-0-0-

Le tirage de la mini-loto de vendredi dernier permettra à Gaston Fleury de L'Union de faire quelques folies. En effet, Gaston a remporté la jolie somme de \$5,000.

- 0-0-0-0-0-

Demandez à Gaétan P., monteur de ligne chez Thiro, quel est son impression quand le feu se déclare brusquement dans sa toilette. Ça brûle.

- 0-0-0-0-0-

Le publiciste de l'Union, André Arseneault, a une façon bien à lui de convaincre le journaliste Jean-Pierre Allard. Ce dernier a découvert récemment une digue de castors et M. Arseneault, en bon chasseur et pêcheur (?), lui a échangé le tracé menant à la digue contre quelques feuilles bien utiles en forêt: des pistes d'animaux.

- 0-0-0-0-0-

Les paris étaient ouverts samedi soir dernier lors de la Présentation de l'Homme d'affaires de l'année. Selon un informateur, il appert que le rédacteur en chef de l'Union y aurait laissé quelques sous.

- 0-0-0-0-0-

Le grand Charlie, pas celui des bandes dessinées mais l'ancien rédacteur en chef de l'Union, était dans les parages au début de cette semaine. Avant de se faire passer par les armes, il est retourné à l'hebdomadaire "Progrès-dimanche" comme éditeur.

- 0-0-0-0-0-

Les deux membres du club Optimiste de Plessisville qui étaient les animateurs du "Gala Optimiste de zone" auraient dû laisser leur place aux étudiants de la Polyvalente.

- 0-0-0-0-0-

Notre confrère, Jean-Pierre Allard, ira passer quelques jours chez les Anglais lors du long congé de Pâques. Une lettre parfumée serait la cause de ce prochain départ pour l'Ontario. De plus, il projette d'aller promener son grand corps au beau pays du soleil: le Mexique. Cette fois-ci en mai. Souhaitez-lui quelques bons "coups de soleil".

## A l'aide

VICTORIAVILLE (QB) — Si vous avez chez vous des lits, réfrigérateurs, poêles, les diverses, sèche-sabots, tables, bureaux, chaises, fauteuils, radios, téléviseurs, appareils électriques, lampes, fourneaux à l'huile, outils, matériaux, bandes, carrosses ou du linge et que ces articles sont encore réutilisables, vous pouvez communiquer avec l'atelier communautaire au numéro de téléphone 753-1911 et ces derniers iront les chercher pour les redistribuer à des familles dans le besoin. Ce que vous possédez en double ferait peut-être l'affaire de ceux qui en sont privés.



**DÉFILÉ DE MODES** — Les Filles d'Isabelle du Cercle Sainte-Victoire de Victoriaville, en collaboration avec le magasin Carrefour Mod, présenteront un défilé de modes mardi le 11 mars prochain à 19 h. 30 à l'Hôtel Central de Victoriaville. Tous les profits recueillis à cette occasion seront versés aux oeuvres des Filles d'Isabelle. Apparaissent dans l'ordre sur la photo, Mlle Cécile Boucher, régente du Cercle Sainte-Victoire, Mme Flore Traversy du magasin Carrefour Mod et Mme Germaine Desharnais, responsable de la vente des billets.

# "YOUPI!" avec SONY

TE-121 Sony  
Magnétophone à cassettes à cassettes

TC-280  
Magnétophone à bobines  
à un prix incroyable

## GRATIS 12 CASSETTES C-60K

AVEC L'ACHAT DU TE-121 SONY

HP-170A

Stéros modulaires de qualité exceptionnelle

Grand choix  
Meilleur prix

KV-1730R  
Trinitron Sony  
Garantie 2 ans complet

rosaire gosselin

LA MAISON SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE

297 est, Notre-Dame 752-9761 Victoriaville

Musée Laurier

# "Ce n'est pas seulement l'affaire du gouvernement"

M. Jacques Langevin

par Jean-Pierre Allard

Pendant longtemps, le musée Laurier d'Arthabaska fut un lieu d'époque complètement eseuilé, où la poussière des ans s'accumulait sur des pièces ayant appartenu à des hommes illustres de notre région: Wilfrid Laurier, ex-premier ministre du Canada, et les artistes Suzor Côté, Roland Lebrun, Alfred Laliberté, etc.

Voilà quelques années, la Société d'Histoire d'Arthabaska prenait en mains le ménage et le développement du musée pour enfin le présenter sous un jour meilleur, soit un site historique d'une grande valeur culturelle et touristique. D'autre part, le gouvernement provincial, propriétaire de l'édifice, en assumait le financement.

Mais voilà le hic! La Société d'Histoire veut dépar-tager les tâches administratives et fonctionnelles relatives au musée, à tout le moins pour les années à venir. De plus, le ministère des Affaires culturelles tend à implanter une politique à moyen et long terme visant à décentraliser le financement des musées à travers la province. Que faire alors, dans une telle situation? Créer une corporation privée qui aurait pour fonction première de gérer les intérêts du musée? Aller chercher des moyens de financement à l'intérieur des corps publics, soit les Chambres de Commerce, les Commissions Scolaires et les municipalités concernées?

C'était pour tenter de mettre le point final à ces questions d'extrême importance, que la Société d'Histoire d'Arthabaska convoquait ses membres et le public en général mercredi dernier, à l'Hôtel de Ville d'Arthabaska. A cette occasion, M. Jacques Langevin, directeur du Service aux musées, était présent pour faire entendre le son de cloche du ministère des Affaires culturelles, relativement à la Loi des musées privés du Québec.

Lors de cette assemblée spéciale d'information, Mme Marguerite Moisan, présidente de la Société d'Histoire d'Arthabaska et responsable du musée, a fait une courte rétrospective de l'année dernière, concernant les activités du musée Laurier.

"Au cours de la saison 1974,

plus de 8,500 personnes, dont 43 groupes organisés, ont visité le Musée Laurier. Le mois d'août, précise-t-elle, fut des plus achalandés. En effet, le dimanche quatre août on a dénombré 318 visiteurs, ce qui est un record depuis l'ouverture du site historique".

Quelles seront les priorités pour l'année en cours?

"Il faudra que les responsables en place établissent un échéancier, complètent l'inventaire et le catalogage et achèvent la rédaction du livre des donateurs. Au chapitre de l'animation, le musée aura besoin d'une personne supplémentaire qui agira en tant que guide ou gardien. La restauration comprendra le terrassement, des aires de stationnement tout en respectant l'environnement, et la plantation de diverses espèces d'arbres. Enfin, le musée devra être classé "monument historique", ce qui n'est pas le cas présentement".

La mise en place d'une nouvelle structure pour l'administration du musée comprend quoi, au fait?

"Dans un premier temps, il s'agira de répartir les tâches et les responsabilités, c'est-à-dire les finances, le calendrier, etc. Dans un deuxième temps, il sera question de la mise en valeur et de l'exploitation du musée, soit l'organisation des archives, les subventions qu'il sera possible d'aller chercher auprès des gouvernements et, finalement, d'accroître la valeur touristique du musée, puisque ce dernier est la plaque tournante de la culture régionale".

**M. JACQUES LANGEVIN**

Le ministère des Affaires culturelles, par la voix de son directeur du Service aux musées, M. Jacques Langevin, n'entend pas priver les musées de l'aide financière qui leur est indispensable, du moins pour l'année 1975.

"Dans cette perspective, de préciser M. Langevin, le ministère des Affaires culturelles, via le Service aux musées, a pour tâche de consolider les sites historiques de la province (plus de 67), en leur offrant une aide financière individuelle, ce qui leur permettra par le fait même de finaliser les restaurations en cours et les objectifs qu'ils veulent atteindre à court ou moyen terme. Sur ce, il serait bon de mentionner que le musée Laurier d'Arthabaska est le premier du genre à bénéficier de cette aide financière en provenance du Service gouvernemental".

Voilà quelques années, il en coûtait plus de \$6 millions pour financer annuellement les musées de la province. Pour l'exercice financier 1974-75, le ministère a prévu une somme dépassant les \$28 millions.

"Dans un avenir assez rapproché, les musées devront s'alimenter via les corps publics, soit les Chambres de Commerce, les municipalités, les Commissions Scolaires, etc. En fait, la politique du ministère se veut dépar-tagée, c'est-à-dire un tiers des coûts provenant des musées, un deuxième tiers financé par les corps publics et le dernier par le gouvernement provincial. Cette politique aura pour effet premier d'impliquer la masse, et non pas une quantité restreinte de bénévoles".

"En résumé, le ministère tend à se dégager des budgets actuels qui sont de l'ordre de un demi de un pour cent du budget total de la province".

**DEPARTAGER LES TÂCHES**

Sur la question de "départager les tâches au niveau de la Société d'Histoire d'Arthabaska", M. Langevin a souhaité la création de deux corps de comptabilité ou la formation d'un groupement à part qui gérerait les intérêts du musée.

"Il serait souhaitable que la Société d'Histoire dépar-tage les tâches, d'autant plus qu'elle a d'autres buts à développer. Le musée devra être distinct de la Société d'Histoire, et cela dans son intérêt premier".



**SOIREE D'INFORMATION** — C'était pour tenter de mettre le point final à diverses questions d'extrême importance que la Société d'Histoire d'Arthabaska convoquait ses membres et le public en général mercredi dernier, à l'Hôtel de Ville d'Arthabaska. Sur la photo, dans l'ordre

habituel, M. Jacques Langevin, directeur du Service aux musées de la province, Me Louise Lemelin, et Mme Marguerite Moisan, présidente de la Société d'Histoire d'Arthabaska et responsable du musée Laurier.

(Photo L'Union)

**DEJEUNER RENCONTRE**

Lors de cette assemblée, il a été convenu qu'un comité provisoire soit formé d'ici à trois semaines afin d'étudier les possibilités de financement autres que celles du gouvernement et aussi de trouver un moyen autre que la Société d'Histoire pour gérer le musée Laurier.

Contrairement à ce qui a été dit dans un quotidien de la région, ce comité, formé

des membres des Chambres de Commerce de Victoriaville et Arthabaska, des municipalités concernées et d'autres corps publics, n'a pas entre les mains "l'avenir du musée Laurier d'Arthabaska". En fait, l'avenir du musée reposera tout probable-ment entre les mains d'une corporation qui sera formée suite aux recommandations de ce comité provisoire.

D'autre part, un déjeu-

ner rencontre aura lieu le 16 mars prochain au motel Boifran d'Arthabaska, à compter de 9 h. 30, et de dire Mme Moisan, tous les membres de la Société d'Histoire et leurs amis sont cordialement invités. A cette réunion, trois conférenciers-éclair de Victoriaville et Arthabaska viendront entretenir les personnes présentes des nouveaux développements concernant le musée Laurier.



**"TESTAMENT"** — Le conférencier invité lors du dernier souper du Club Lions de Victoriaville, Me Guy Gagnon apparaît

ici au cours de sa conférence qu'il avait intitulée "Testaments et Successions".

(Photo L'Union)

## L'affaire A.M.I. Enr.

## Réal Bourassa connaîtra son sort le 27 mars prochain

ARTHABASKA (GB) — Après avoir plaidé coupable d'avoir conduit ou administré une opération basée sur le principe de ventes pyramidales, lors de sa comparution en janvier dernier, M. Réal Bourassa d'Arthabaska comparait à nouveau la semaine dernière devant le juge Louis Carrier, pour faire face à ce chef d'accusation.

Selon l'article 189, 1E, du code criminel du Canada, le prévenu est passible d'une peine maximale de deux ans d'emprisonnement.

Le premier témoin à comparaître lors de la preuve sur sentence, un agent de la sûreté du Québec, a reconnu avoir effectué une perquisition à la demeure de M. Bourassa, le 30 octobre dernier et d'avoir saisi plusieurs documents et dossiers, prouvant l'existence du commerce. Toutes ces pièces à conviction ont été déposées comme preuves par la Couronne, qui était représentée par Me Raymond Faucher de Québec, un spécialiste dans ce genre d'activités.

Appelé à témoigner par la suite, M. Bourassa a avoué avoir fondé et opéré A.M.I. Enr. pendant environ trois mois, sans savoir que ce commerce était illégal. Même s'il ne l'était pas, M. Bourassa devait expédier, dans les jours qui ont suivi la saisie de documents à sa demeure, une lettre à tous les membres de son organisme, les avisant qu'il se voyait dans l'obligation de cesser toute activité, en raisons de difficultés financières.

Selon le prévenu, la compagnie qu'il a opérée pendant environ trois mois, accusait un déficit de l'ordre de quelque \$6.000., en raison principalement du coût élevé de la publicité, de l'insuffisance de membres, des dépenses d'automobiles, etc. M. Bourassa pour sa part, prenait un salaire de \$150. par semaine.

Interrogé par son avocat Me Jean-Guy Dubois, l'accusé a affirmé qu'il avait mis sur pied A.M.I. Enr. pour permettre aux consommateurs d'économiser quelques dollars dans les différents commerces affiliés à son organisation. Là était son objectif premier. Il n'avait aucune raison de vouloir trom-

per la crédibilité des gens.

C'est avec les larmes aux yeux que M. Bourassa a révéilé qu'après avoir vécu assez aisément pendant plusieurs années, les choses s'étaient gâtées en 1970. Depuis ce temps, il avait rempli plusieurs fonctions pour permettre à sa famille de vivre décemment. Il occupe présentement un emploi dans la Beauce et il a bien l'intention de rembourser toutes les dettes qu'il a pu contracter, particulièrement avec A.M.I.

Dans sa plaidoierie, le procureur de la Couronne a demandé à la Cour de ne pas infliger la peine maximale prévue dans le code criminel, mais un emprisonne-

ment pendant quelques fins de semaine, serait suffisant pour permettre à l'inculpé de méditer un peu.

De son côté, l'avocat de la défense n'a pas demandé une libération sans condition, mais plutôt une légère amende à cause du peu d'argent impliqué dans cette affaire. De plus, le fait que son client soit d'accord pour rembourser tous ses créanciers, prouve bien la bonne foi de ce dernier.

Après avoir entendu les deux procureurs, le juge Louis Carrier a préféré ne pas rendre sa sentence sur-le-champ pour lui permettre de prendre connaissance des dossiers qui lui ont été remis.

Il nous est permis de croire que le juge Carrier sera clé-

ment dans sa sentence, à apporter lors de la preuve cause justement des faits sur la sentence.

## Séances d'information

ARTHABASKA (GB) — L'équipe d'information sur l'alcoolisme et autres toxicomanies a maintenant ses bureaux au 905 boulevard Bois-Francis sud à Arthabaska (Juvénat des Frères du Sacré-Coeur). Le nouveau numéro de téléphone est 357-0741. Les personnes désirant contacter les responsables le soir, peuvent communiquer au numéro 758-0175.

D'autre part, le projet d'information sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies tiendra des séances d'information mercredi, jeudi et vendredi les 5, 6 et 7 mars à la Mezzanine de la Caisse Populaire de Victoriaville. L'horaire pour ces trois jours est le suivant: mercredi, midi à 15 heures, jeudi et vendredi, de 10 à 20 heures.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VICTORIANVILLE



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance régulière du 7 octobre 1974, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement numéro 396 N.S. décrétant un emprunt de \$320.000.00 pour l'exécution de travaux publics, l'aménagement de loisirs et l'acquisition d'immeubles.

Ledit règlement a été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables de la Ville de Victoriaville lors d'une assemblée publique tenue à cette fin, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville, le 18 octobre 1974.

Il a également été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires Municipales et par la Commission Municipale du Québec le 13 février 1975.

Il peut être pris communication dudit règlement au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Victoriaville, le 4 mars 1975.

Le greffier,  
G. H. Boisvert.

## TISSUS À VENDRE

De très beaux tissus mode, tels que gabardine, polyester, 60" de large, tricots et autres.

## 15% d'escompte

Machine à coudre à vendre, Singer complètement automatique. Bras libre - broderies - meuble avec tiroirs.

A prix de débarras : \$289.00

CENTRE NECCHI  
(Voisin Lasalle)  
98 BOUL. BOIS-FRANCS N.  
VICTORIANVILLE  
Tél.: 752-2791

11-3-75

JANICO

DE LA PLAZA

SONY®

HP 510A  
Ensemble Stereophonique

L'excellence dans la qualité musicale, disques, FM stéréo, FM & AM. Vous pouvez y ajouter un magnétophone ou une table magnéto à cassettes et pour la réception en quadraphonie, ajouter le SOA 200 décodeur-amplificateur Sony et 2 haut-parleurs supplémentaires. Le HP-510A comporte de nombreuses caractéristiques, telles la table de lecture auto/manuëlle à 3 vitesses avec positionnement, cadran syntonisateur à curseur, commande de gain, filtre haute fréquence, et écoute pendant enregistrement, amplificateur à silicone, enceinte acoustique à 2 voies SS510 (Woofer 8" et Tweeter 2") — Puissance (EIA) 52W sous 8 ohms au total.

SUGGERE \$569.00

SPECIAL  
JAMICO

\$399.00

Quantité limitée

HP 610A  
Chaine Hi-Fi  
Integree Stereophonique

Un ensemble de luxe, de différents éléments stéréophoniques, de haute qualité. Choisissez ce que vous préférez: FM Stéréo, des émissions FM ou AM, et également vos disques préférés, Circuits FET et IF tout transistor. Table de lecture professionnelle DUAL auto/manuëlle. Si vous désirez un système quadraphonique, ajoutez simplement le SOA 200 décodeur/amplificateur et 2 enceintes acoustiques supplémentaires. Enceintes acoustiques à 3 voies. Coffret en noyer huilé avec couvercle détachable. Puissance de sortie: (EIA) 66W sous 8 ohms au total. Système de haut-parleurs: 3 voies (Woofer de 8", 4" pour les fréquences moyennes et 2" pour le Tweeter).

SUGGERE \$669.00

SPECIAL  
JAMICO

\$499.00

Quantité limitée

\*CHARGEX  
\*MASTER CHARGE  
\*STATIONNEMENT GRATUIT

110 rue NOTRE-DAME est — TEL.: 758-8248

Au gala Jeunesse Optimiste provincial

# Suzanne Verville sera notre ambassadrice

PLESSISVILLE (MD) — Suzanne Verville, de Victoriaville, participera le 22 mars prochain, au Cégep E-

douard Montpetit de Longueuil, à la finale provinciale des personnalités jeunesse Optimiste en tant que repré-

sentante féminine de la zone 6 du Québec, comprenant les clubs Optimistes de Victoriaville, Plessisville, Saint-

Ferdinand, Lac Mégantic et Rivière-du-Loup.

Suzanne, qui avait gagné le concours local il y a environ deux mois, a été choisie parmi quatre autres finalistes féminines, dimanche soir dernier, lors du gala de zone qui se déroulait à la Polyvalente de Plessisville.

**Les garçons**

Par ailleurs, chez les garçons, c'est un jeune homme de Rivière-du-Loup, Sylvain Dionne, qui sera candidat au titre de Monsieur personnalité jeunesse Optimiste. Même si nous ne connaissons pas les résultats détaillés du jugement porté par huit juges de Trois-Rivières et Thetford Mines, il semble que le jeune Dionne ait battu de justesse le représentant local, Jean-Marc Roy.

Les autres finalistes étaient Nancy Fortin de Rivière-du-Loup; Linda Henri et Michel Sévigny de Plessisville, Alain Bédard et Chantal Marcoux de Saint-Ferdinand et Manon Guérin et Jocelyn Tremblay

de Lac Mégantic.

C'est devant une salle comble que s'est déroulé le gala qui a malheureusement

entraîné en longueur. Une seule note fautive: les deux animateurs étaient loin d'être à la hauteur!



**PERSONNALITÉS JEUNESSE** — Suzanne Verville de Victoriaville et Sylvain Dionne de Mégantic représenteront la zone numéro 6 lors du gala provincial des Personnalités Jeunesse Optimistes qui se déroulera le 22 mars prochain, à Longueuil. On voit ici, tout souriants, nos

deux gagnants en compagnie de Gerry Lessard, Lieutenant-gouverneur de la zone no 6 et André Guillemette, président du gala régional Optimiste qui se déroulait dimanche soir dernier à la Polyvalente de Plessisville.



**LES CANDIDATS** — Voici les dix candidats et candidates qui se sont fait la lutte, dimanche soir dernier, à la polyvalente de Plessisville, pour le titre de M. et Mlle Personnalité Jeunesse Optimiste de

la zone 6 comprenant les villes de Victoriaville, Plessisville, Lac Mégantic, Saint-Ferdinand et Rivière-du-Loup.

(Photo L'Union)

## Chez les Artisans Assemblée conjointe

VICTORIANVILLE (GB) — Le 9 mars prochain, les sections des Artisans Coop-vie de Victoriaville et Richmond tiendront une assemblée conjointe au sous-sol de l'église Sainte-Famille de Victoriaville. Il y aura partie récréative au cours de l'après-midi, soit entre 16 et 18 hres, et un souper sera servi par la suite.

Après le souper, les présidents des deux sections, MM. Yvon Poirier et Jean-Claude Houle, tiendront leur as-

semblée simultanément dans deux salles différentes.

D'autre part, les Artisans Coop-vie de Victoriaville convient la population à une soirée d'information sur les formules et les rapports d'impôt, demain à compter

de 20 heures, à la Caisse Populaire Sainte-Victoire de Victoriaville.

Un expert sera présent pour répondre aux questions soulevées.

**VENTE PAR ENCAN**  
**Vendredi le 7 mars à 10 h. 30**  
**Chez Alcide Tourigny**  
 La ferme est située au 4275 Boulevard Bécancour, sur la route 3, à 3 milles de Gentilly.

**SERA VENDU:**  
 Un excellent troupeau Holstein de 76 bêtes, provenant de l'insémination artificielle, et de taureau pur-sang depuis 20 ans, dont 61 vaches vélant en tout temps de l'année, et c'est pour vous une excellente occasion de vous procurer de bons sujets, 13 taures de 1 an, 1 taure de 1 1/2 an, et un taureau de 1 an.

**LA LAITERIE COMPREND:**  
 Bull-tank De Laval de 650 gallons, avec laveuse automatique, chaudière Sauve-Pas, avec lavage automatique et 50 pieds de conduit, 5 chaudières de trayeuse De Laval, avec ligne, une laveuse d'unité Alfa-Laval, support pour ustensiles et chaudières de trayeuse, bassin de lavage, réservoir à eau chaude 40 gallons, pompe de trayeuse no 75, avec moteur de 2 forces, chauffe-électrique.

**LA MACHINERIE COMPREND:**  
 Tracteur Massey-Ferguson no 65, avec pelle à l'avant et pneus neufs, tracteur Massey-Ferguson, no 135, avec poulie, seulement 1700 heures d'ouvrage, presse à foin Massey-Ferguson no 10, râtelier filer Massey-Ferguson hydraulique, monte-balles avec moteur de 1/2 force, 3 bons wagons sur pneus avec chacun une plate forme neuve de 16 pieds 1/2 par 7 pieds 1/2 de largeur dont un avec montant pour ensilage, fourragère New-Holland no 717, 2 ans d'usage avec aiguisoir automatique, avec nez à blé d'indes, 2 faucheuses Massey-Ferguson, de 7 pieds de faux, faucheuse New-Holland 2 ans d'usage, souffleur à ensilage Cotshutt no 412, charrue à 3 versoirs Massey-Ferguson, charrue à rigoles, charrue à manchons, herse à finir, herse de 28 disques Otaco, semoir sur pneus International No. 10 avec levier automatique, épandeur à fumier 140 minots Massey-Ferguson, épandeur d'engrais chimiques sur pneus, pelle arrière à terre hydraulique, paires de sleigh double et simple avec plate-forme, herse à jardin 12 roulettes à chevaux, sarclor 1 rang et un sarclor hydraulique 3 rangs, Ferguson, 1 spider (Ste-Catherine), wagon à roues de bois, 32 abreuvoirs avec tuyauterie, 50 carcans de fer, 3 fans électriques avec thermostat, 2 ballots de cordes à balles, 500 piquets, charriot à moulée sur pneus, brûleurs de cornes, clipper à vaches, charriot à fumier avec track, échelle, 5 batteries électriques, attelages à chevaux, pompe à manches sous pression, 25 bidons à lait, tôles, bois de sciage, pelle à chevaux, courroie de 50 pieds par 8 pouces, engrais de ferme, nettoyeur d'étable avec montée de 60 pieds et 380 pieds de chaîne de 3 forces, 2 ans d'usage.

La récolte de 2,000 balles de foin, 400 balles de paille, environ 25 sacs d'avoine. N'oubliez pas c'est une vente à ne pas manquer, et elle débutera à 10:30 heures précises.

Foule d'articles trop long à énumérer.

**CONDITIONS:**  
 Comptant ou prêt bancaire pour acheteur qualifié.  
 Cantine sur les lieux. En cas de tempête, l'encan sera remis au 8 mars.  
 Cause de la vente: expropriation.  
 Pour informations, s'adresser à:

**ALBERT BRETON**  
 Encanteur licencié - bilingue  
**Tél.: 453-2681 - Inverness**  
 Toujours à votre disposition pour tous genres de vente et toujours acheteur de terres et de roullants de ferme.

A Victoriaville

# Salaire moyen: \$137.01

**VICTORIAVILLE (GB) —** En 3 ans le salaire moyen à Victoriaville est passé du neuvième au cinquième rang, parmi les villes les plus importantes du Québec.

C'est en effet ce que révélait à la presse régionale, la semaine dernière, M. Harold Mailhot, directeur du développement économique régional.

L'augmentation des salaires a été la plus forte, soit 35,76%, en comparaison à 24 ou 25% pour les autres villes. Le salaire moyen est passé de \$100,92 par semaine qu'il était en 1971, à \$137,01 à la fin de juin 1974.

Si l'on compare la rémunération hebdomadaire moyenne de Victoriaville par rapport à d'autres villes semblables - quant à la population et l'activité économique - comprises dans le triangle économique du Québec, Victoriaville vient en tête avec \$137,01 contre \$129,72 pour Saint-Hyacinthe; \$135,76 pour Drummondville; \$135,57 pour Granby et \$135,53 pour Magog.

Les seules villes en province ayant un revenu supérieur moyen sont dans l'ordre: Montréal, Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke.

D'autre part, Victoriaville

a connu la plus forte augmentation d'emplois parmi les villes les plus importantes du Québec, y compris Montréal et Québec. Pour 100 emplois existant à Victoriaville en 1961, on en retrouve 162,7 après 6 mois de 1974. Les 2 villes les plus près sont Drummondville et Québec, avec des augmentations respectives de 41,5 et 38,6%.

Selon M. Mailhot, cette performance est attribuable au dynamisme de nos dirigeants d'entreprises qui vont toujours de l'avant. On est à même de constater à quel point cet entrepreneurship est une véritable force pour notre région, d'ajouter le directeur du développement économique.

**Participation féminine**

A la première fausseté de dire que les salaires sont plus bas à Victoriaville qu'ailleurs, on rattache souvent

une autre erreur qui est de prétendre que le taux de participation féminine à la main d'oeuvre est très élevé, de façon à compenser pour les bas salaires du mari.

Or, Statistique Canada prouve qu'il n'y a pas plus de femmes qui travaillent à Victoriaville (26,2%), qu'à Saint-Hyacinthe (36%), Drummondville (28,4%), Granby (30,4%), Québec (28,2%) et Montréal (30,6%).

Après avoir révélé ces statistiques, M. Mailhot ajoute qu'il faut voir la situation sous un angle plus compréhensif. Il est évident qu'entre autres, le coût de la vie grimpe de façon vertigineuse, pousse beaucoup de femmes sur le marché du travail. Et que ce soit par nécessité ou par choix, il s'agit là d'un phénomène universel dans les pays industrialisés. Ce n'est pas plus ni moins vrai pour notre région.

**Situation actuelle**

Il est bien évident que la situation économique actuelle vient donner un éclairage assez particulier aux chiffres mentionnés qui sont valables pour l'été 1974.



**QUE SE PASSE-T-IL? —** Cette scène a été croquée sur le vif lors du dernier souper Lions de Victoriaville. Que faites-vous là M. le président? (Photo L'Union)

**Cégeps**

## Tournée d'information

**VICTORIAVILLE (JPA) —** Une quinzaine d'étudiants représentant diverses régions du Québec effectuent présentement une tournée d'information à travers la province. La semaine dernière, deux d'entre eux étaient de passage au Cégep de Victoriaville.

Cette tournée a pour effet d'amorcer un processus de

réflexion sur la nécessité d'un regroupement national des étudiants afin de les impliquer directement dans l'ANEQ (Association Nationale des Etudiants du Québec).

En complément aux rencontres d'information, des textes ont été regroupés et distribués dans le cadre du "Journal de la majorité

en faveur de l'ANEQ."

Suite aux conflits relatifs aux TAEU (test pré-universitaires), aux prêts et bourses, etc., une conclusion s'impose, de dire l'ANEQ: "Le besoin pressant de se regrouper dans une association bien structurée qui aidera les étudiants à promouvoir et à défendre leurs intérêts, à court et à long terme".

# SUPER VENTE

## MARS 1975

### ZENITH

#### CHROMACOLOR

100% TRANSISTOR

**L'avantex F-4082X**

- Chassis 100 % transistor
- Sentinelle électrique qui stabilise la tension du voltage

**Le Lawrence F-4547M**

**L'Holbein -F4742W**

**Le Reynolds F-4752P**

**Pourquoi prendre un risque? Choisissez le meilleur. Meilleur service. Meilleure garantie**

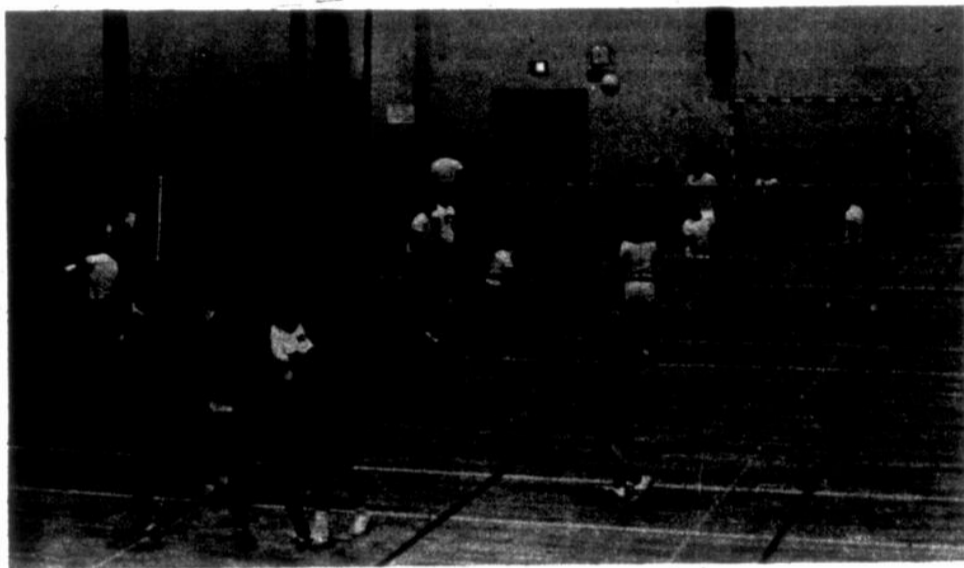
# BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE ENR.

**557 Boul. Bois-Francis Sud**  
**Arthabaska**  
**— 357-2208 — 758-1501**

**250 Boul. St-Luc**  
**Asbestos**  
**— 879-2444**

VENTE  
SERVICE  
REPARATION

# Le talent ne manque pas à la Polyvalente de Victoriaville



**COMPÉTITIONS** — Plusieurs sports ont été à l'honneur au cours de la journée. Notons entre autres le ballon volant, le ballon panier, le soccer, le water-polo, sans oublier les tournois de ping pong, de cartes et d'échecs. (Photo L'Union)

**VICTORIAVILLE (MD)** — Des centaines d'étudiants, professeurs et parents ont visité, vendredi dernier, une exposition d'art et d'artisanat, oeuvres des étudiants de la polyvalente de Victoriaville.

Huit personnalités de la municipalité avaient été invitées à juger les oeuvres, jugement qui fut d'ailleurs des plus difficiles. Ce jury était composé de Mmes Marguerite Moisan, Monique Ricard, Carmelle Faucher, Mlle Thérèse Bergeron, MM. Claude Lupien, Raymond Gagné, Yves Ricard et le Dr. Louis Voyer.

C'est une oeuvre d'un jeune garçon qui a fabriqué

un avion qui a remporté le trophée pour l'ensemble des travaux exposés, tandis que Yvon Bussière recevait le trophée décerné pour l'ensemble des travaux en art.

#### Soudure

C'est le jeune Alain Houle qui a reçu la médaille d'or, en soudure, pour sa toile d'araignée.

#### Menuiserie

En menuiserie, la médaille d'or a été décernée à Jacques Fréchette pour un plat qu'il a fabriqué.

#### Céramique

La médaille d'or en céramique et émaux a été remise à Guy Boisvert pour l'ensemble de ses travaux, tandis

que Hélène Charland recevait la médaille d'argent.

#### Photographie

Daniel Labbé pour sa souche, et Danielle Denoncourt pour les pieds, ont reçu respectivement les médailles d'or et d'argent en photographie I (débutants).

Par ailleurs, la médaille d'or, en photographie II a été décernée à Philippe Ricard pour la photographie d'Isabelle Voyer. Jean Paquin se méritait la médaille d'argent pour la photographie de deux enfants.

#### Aéromodelisme

En aéromodelisme, les médailles d'or et d'argent

(suite à la page suivante)



**LE JURY** — Voici les personnalités qui avaient été invitées à juger les oeuvres des jeunes de la polyvalente lors de l'exposition d'art et d'artisanat de vendredi dernier. Il était composé de, Mmes Marguerite Moisan, Monique Ricard, Carmelle Faucher, Mlle Thérèse Bergeron, Dr Louis Voyer, et MM. Claude Lupien, Yves Ricard et Raymond Gagné. (Photo L'Union)

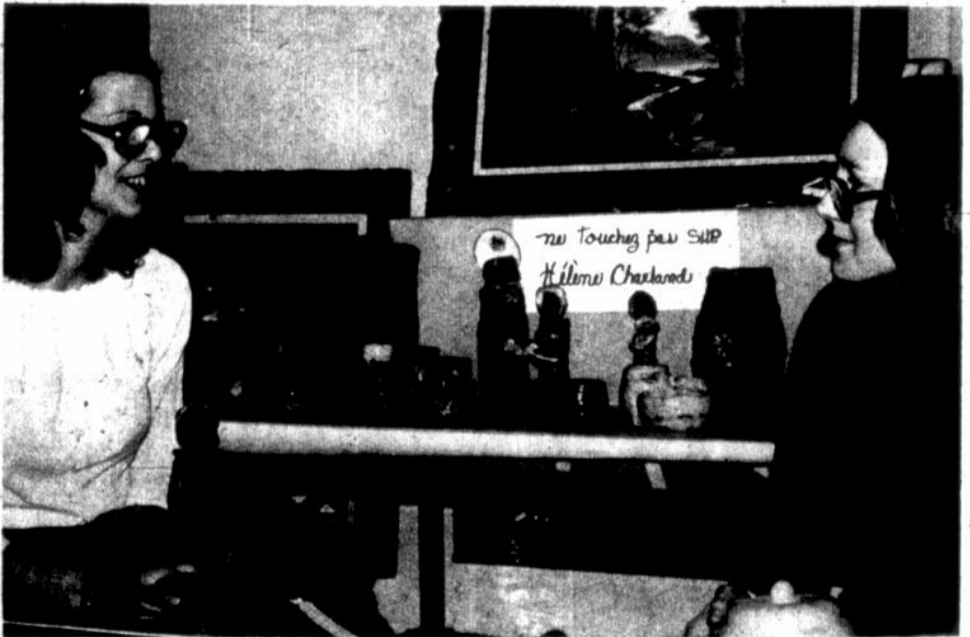


De magnifiques photographies avaient été prises par les étudiants. (Photo L'Union)



Vue d'ensemble de la salle d'exposition.

(Photo L'Union)



La céramique et les émaux étaient à l'honneur lors de l'exposition.

(Photo L'Union)



LE "BOSS" — On reconnaît sur la photo le président des enseignants des Bois-Francis Jean-Denis Lavigne, accompagné

de la présidente de l'assemblée et de la secrétaire.

(Photo L'Union)

## Les Enseignants des Bois-Francis

# Ça marche ou ça marche pas

VICTORIAVILLE (GB) — A son 24<sup>e</sup> congrès en juin dernier, la C.E.Q. favorisait la création d'un front inter-centrales pour réaliser l'unité syndicale. Cependant, il a été précisé que des fronts locaux et régionaux devraient être mis sur pied pour établir la solidarité des travailleurs sur des bases solides.

(suite de la page précédente)

ont été décernées respectivement à Léonard Laurin pour l'avion 009 Fokker dr-1, et Serge Boucher pour l'avion Curtis P-40.

### Dessin

Eric Lamontagne a remporté la médaille d'or en dessin (sec. III), tandis que les médailles d'argent et de bronze étaient respectivement remises à Christine Grenier et Marguerite Houle.

En secondaire V, le meilleur dessin a été jugé comme celui appartenant à Marc Ricard. Yvon Bussière a reçu la médaille d'argent, alors que Isabelle Moisan et Joceline Laroche recevaient la médaille de bronze.

### Peinture

Guylaine St-Pierre (secondaire V) s'est vue décerner la médaille d'or en peinture.

### Artisanat

La médaille d'or, en artisanat, a été décernée à Joceline Laroche pour ses poupées.

Enfin, ajoutons qu'une mention spéciale a été donnée pour une table et des chaises en fibre de verre.

### Compétitions sportives

La journée comprenait également nombre de compétitions sportives à la polyvalente de Victoriaville. On pouvait voir des tournois d'échecs, de dames, de ping-pong, des joutes de ballon volant, de basket ball, de water-polo, de soccer, etc., sans oublier un rallye de motoneiges pour les amateurs d'air frais. Des pièces de théâtre étaient également à l'affiche.

Tout ça évidemment, en vue de la prochaine négociation entre les employés du secteur public d'une part et le gouvernement du Québec, d'autre part.

Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Et avant d'en prendre une, les différents syndicats régionaux affiliés à la C.E.Q., doivent réunir leurs membres pour connaître leur opinion face à ce front commun.

Dans la région, l'exécutif du syndicat avait convoqué la semaine dernière à la Polyvalente de Victoriaville, une réunion pour déterminer si les enseignants des Bois-Francis favorisaient ou non le front commun.

Même si le vote n'a pu être pris, le quorum n'ayant pas été atteint, il a été facile de constater après quelques interventions que la majorité des membres présents n'étaient pas d'accord avec cette forme de pression.

Interrogé à savoir quelle attitude prendrait l'exécutif de la section des Bois-Francis face à la C.E.Q. après cette assemblée, le président Jean-Denis Lavigne avançait que possiblement une lettre serait expédiée aux enseignants, pour connaître leurs opinions sur le front commun.

Appelé à commenter le peu de participation à cette assemblée considérée vitale, M. Lavigne déclarait n'y rien comprendre. "On peut difficilement concevoir, qu'à la veille des négociations qu'entreprendront bientôt les dirigeants de la C.E.Q., même pas 20% ou environ 200 enseignants assistent à une réunion aussi importante".

"Les conditions de travail, la sécurité d'emploi et l'avenir de la profession sont en cause et les enseignants semblent s'en fiche éperdument", de conclure le président.

On retrouvait à l'ordre du jour lors de cette assemblée de la semaine dernière, le problème du quorum. S'il y avait eu quorum, les membres présents auraient eu à se prononcer, prendre le vote, s'ils étaient consentants à diminuer de 20% à 10%, le nombre minimum de personnes présentes pour qu'à l'avenir une assemblée puisse valablement délibérer et prendre des décisions.

Le quorum n'ayant pas été atteint, il n'y a pas eu de vote. Et pour la XI<sup>ème</sup> fois, la prochaine assemblée n'aura probablement pas quorum. Y aurait-il un malaise au sein de l'exécutif des enseignants des Bois-Francis, ou bien les enseignants eux-mêmes en ont-ils assez d'entendre parler de syndicalisme? Voilà la question que se posent plusieurs journalistes!

## Voyage de l'A.F.É.A.S.

ST-LOUIS DE BLANDFORD (GAB) — La direction de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis de Blandford a confié à Mme Jacques Lamarche les démarches à accomplir en vue de l'organisation d'un voyage à la fois récréatif et culturel. Le domaine "Gaudetbourg", propriété de Mme Françoise Gaudet-Smeth, dans la région de St-Sylvere de Nicolet, retient l'attention pour cette activité. Un colloque sur les lieux compléterait le programme de la journée pour environ 40 participantes.

## Au C.E.P. de Victoriaville

# Espoirs pour les sourds-muets

VICTORIAVILLE (JPA) — Le Centre d'Entraînement Professionnel (C.E.P.) est une école qui accueille près de 175 handicapés, à qui des professeurs enseignent la religion, les arts manuels et les connaissances intellectuelles nécessaires pour que leur vie soit heureuse aujourd'hui et demain, dans le monde du travail.

L'un des groupes comprend quatre sourds-muets. Ils ont reçu d'abord leur instruction dans des écoles spécialisées: à Montréal pour les filles, à Québec pour le jeune homme.

Cette année, ils participent à la vie étudiante du C.E.P. pour les activités manuelles, telles la céramique et quelques sports. Leur professeur, Lucille Julien, leur enseigne la religion, le français, les mathématiques, la biologie, la géographie, l'histoire et l'actualité.

Dans cette classe, on communique généralement par le langage écrit, que des jeunes lisent et comprennent. Ils reçoivent chaque jour des périodes de "lecture labiale", soit à l'occasion de brèves échanges, ou de questions posées sur des lectures faites ensemble. Les manuels utilisés sont ceux des étudiants de leur âge. Il va sans dire que leur handicap les empêche de procéder au même rythme que les mieux nantis.

Présentement, ces quatre étudiants semblent heureux de demeurer à Victoriaville avec leurs parents, et de recevoir au C.E.P. l'instruction qui les aide à progresser dans le domaine du savoir.

Au C.E.P. comme au foyer familial, on désire assurer à ces jeunes un avenir aussi brillant que possible. Cela exige que certains cours spéciaux leur soient donnés avec des instruments adéquats (la thérapie a fait d'énormes progrès), et ce plusieurs fois par semaine ou par mois, par des spécialistes. C'est une exigence essentielle à leur développement humain.

De toute évidence, ces jeunes ont une grande capacité d'adaptation. Ils participent aux activités scolaires et aux divers ateliers, avec les autres élèves du C.E.P., sans complication d'insertion dans les groupes. Toutefois, il faut comprendre que ces jeunes ont besoin d'un enseignement spécialisé pour sourds et muets.

Voilà le grand problème que doivent résoudre, non seulement les parents, mais surtout les responsables de l'éducation des jeunes à Victoriaville. C'est un problème qui doit intéresser toute la population.



C.E.P. — Voici un groupe d'élèves du C.E.P. de Victoriaville. Dans l'ordre habituel, Guy Houle, Danielle Tousignant, Diane Houle, Louise Beauchesne et leur professeur (seconde rangée) Lucille Julien. Tous ces élèves sont sourds-muets.

(Cliché L'Union)

## Prévention du crime à l'ONU

# André Fortin est délégué

VICTORIAVILLE (GB) — Le député de Lotbinière et leader parlementaire du parti Crédit Social du Canada, M. André Fortin, a été nommé pour faire partie de la délégation officielle du Canada au 5<sup>e</sup> congrès des Nations-Unies pour la prévention du crime.

Le cabinet fédéral a autorisé la formation d'une délégation officielle du Canada qui représente tous les secteurs s'occupant du crime et toutes les instances du système de la justice pénale, y compris les gouvernements provinciaux intéressés.

L'objectif du 5<sup>e</sup> congrès, est d'en arriver, au plan international, à des accords en matière de prévention du crime, compte tenu de la hausse des taux de criminalité un peu partout dans le monde.

On prévoit à ce congrès de septembre prochain, plus de deux mille participants

représentant plus de 130 pays. Tous les comités seront présidés par des canadiens.

A l'ordre du jour du congrès, on note:

1. Les changements en cours, à l'échelle mondiale et au plan national, dans le domaine de la criminologie;

2. Le rôle accru de la police et des autres organismes chargés d'appliquer la loi dans un contexte d'aspirations sociales nouvelles et de normes à suivre;

3. Le rôle des lois pénales, de la procédure judiciaire et du contrôle social dans un contexte de prévention du crime;

4. Le rôle accru de la police et des autres organismes chargés d'appliquer la loi dans un contexte d'aspirations sociales nouvelles et de normes à suivre;

5. Le traitement des délinquants, qu'ils soient incar-

cérés ou de retour au sein de la collectivité, compte tenu de la mise en oeuvre des règles minima pour le traitement des détenus déjà adoptés par l'O.N.U.;

5. Les effets socio-économiques de la criminalité, ainsi que les nouveaux défis que doivent relever la recherche et la planification.

Désignés par leurs gouvernements ou organismes non gouvernementaux respectifs, les 54 membres de la délégation canadienne auront, lors des délibérations du congrès, droit à une voix et à un porte-parole officiel; il en sera ainsi pour les 130 pays présents.

Les membres de la délégation canadienne sont présentement réunis à Ottawa pour mettre au point la position canadienne sur les 5 articles de l'ordre du jour. Deux autres rencontres auront lieu avant le congrès.



**QUELLE POSTURE!** — Le fait que cette automobile soit venue s'immobiliser à cet endroit, serait-il dû à la bois-

son? C'est du moins ce que nous avons conclu, puisque le tout s'est produit vers 4 h. 30 dimanche matin.



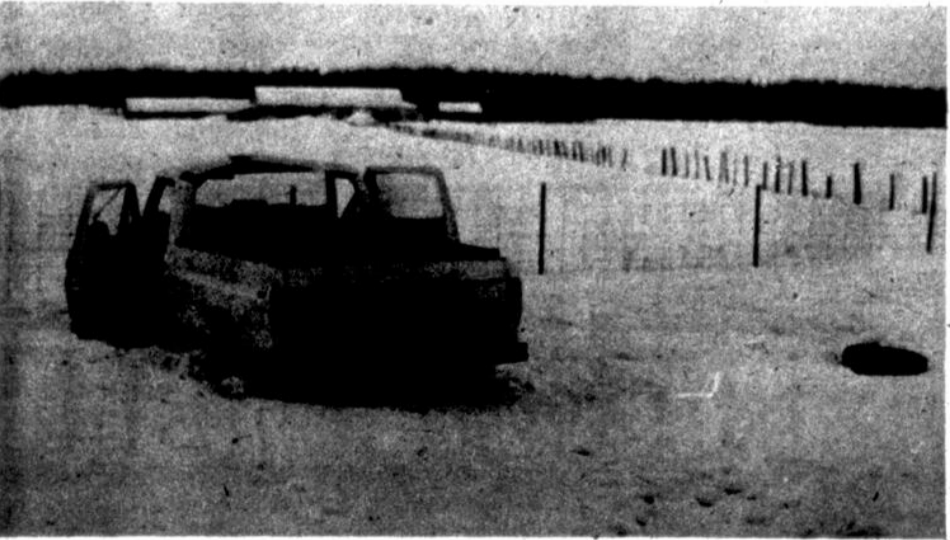
**COLLISION** — Une personne a été légèrement blessée au cours de la semaine dernière dans une collision entre un camion et une automobile, survenue à

l'intersection de la route Saint-Albert-Warwick et du rang 4, à quelques milles de Warwick. Les dommages à la voiture sont très élevés.



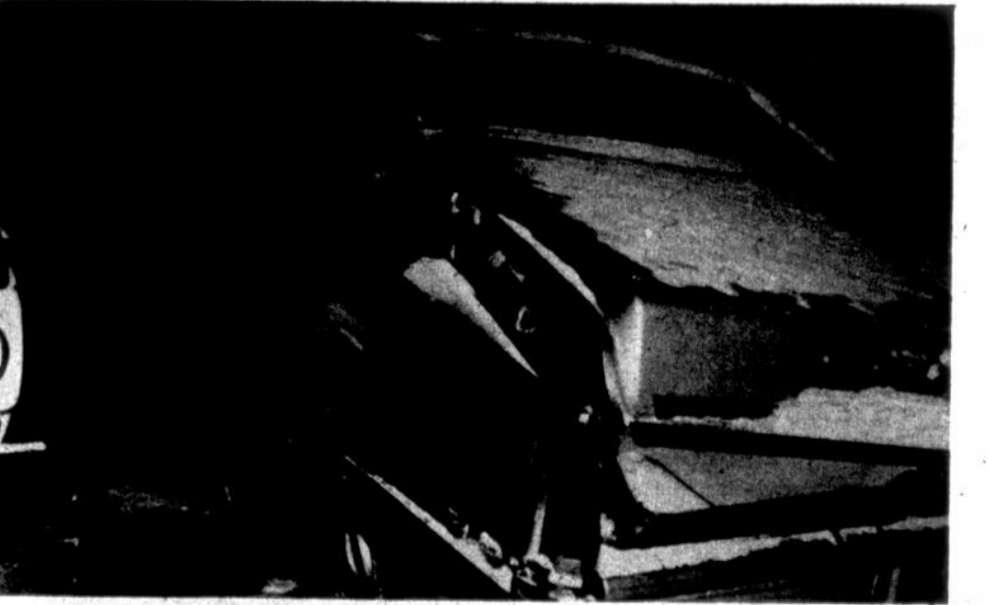
**PERTE DE CONTRÔLE** — Cette voiture a subi de lourds dommages après avoir capoté dans le fossé suite à une perte de contrôle du conducteur. Cet accident est

survenu au cours de la semaine dernière sur la route 122 en direction de Saint-Albert. Personne n'a été blessé.



**CAPOTAGE** — C'est après avoir capoté que cette camionnette s'est retrouvée sur ses roues en bordure de la transca-

nadienne. Nous apercevons à droite la roue de rechange.



**DE LA GLACE** — La route 161, entre les municipalités de Victoriaville et Saint-Valère, a été témoin de six accidents de la circulation entre 21 hres le 26 février et 12 hres le lendemain. Selon la sûreté

du Québec, une plaque de glace sur la chaussée à la sortie d'une courbe est à l'origine de tous ces accidents, qui, heureusement n'ont fait qu'un blessé mineur.

Cégep de Victoriaville

# 98.4 pour cent d'admissions aux Universités en 74

**VICTORIAVILLE (JPA) — Que sont devenus les étudiants qui ont quitté le Cégep de Victoriaville en mai 1974? Pour répondre à cette question, l'Union publie, cette semaine, un tableau des admissions aux Universités, cours général, de 1974. Ce tableau a été remis aux média d'information par le Service de l'Information du Cégep local.**

En mai 1974, 182 étudiants étaient en Collège II. Sur ce nombre, 124 ont demandé l'admission aux Universités; 122 ont obtenu l'admission, soit 98.4 pour cent.

103 étudiants ont obtenu l'admission dans un premier choix, soit 84.4 pour cent. 17 ont obtenu l'admission dans un deuxième choix, soit 13.9 pour cent. 2 ont obtenu l'admission dans un troisième choix, soit 1.7 pour cent.

Sur les 182 étudiants, deux d'entre eux n'ont pas obtenu l'admission, soit 1.6 pour cent; 6 n'ont pas demandé d'admission, soit 4.5 pour cent et 48 n'avaient pas terminé le D.E.C., soit 26.4 pour cent. En dernier lieu, 4 étudiants se sont dit sur le marché du travail, soit 2.2 pour cent.

**Université Laval (50 pour cent):**

	1er choix	2e choix	3e choix
Sciences de la santé	5	1	-
Sciences pures et appliquées	18	6	1
Sciences de l'administration	7	-	-
Sciences humaines	7	3	1
Lettres	3	1	-
Sciences de l'éducation	8	1	-
<b>Total</b>	<b>48 (78.7%)</b>	<b>12 (19.6%)</b>	<b>1 (1.7%)</b>

**Université de Montréal (10.7 pour cent)**

Sciences de la santé	3	2	1
Sciences pures et appliquées	3	-	-
Sciences humaines	3	-	-
Sciences de l'éducation	-	1	-
<b>Total</b>	<b>9 (69.2%)</b>	<b>3 (23.1%)</b>	<b>1 (7.7%)</b>

**Université d'Ottawa (3.3 pour cent)**

Sciences humaines	2	-	-
Lettres	2	-	-
<b>Total</b>	<b>4 (100%)</b>		

**Université de Sherbrooke (23.7 pour cent)**

Sciences de la santé	4	-	-
Sciences pures et appliquées	7	-	-
Sciences de l'administration	4	-	-
Sciences humaines	3	1	-
Lettres	1	-	-
Sciences de l'éducation	10	1	-
<b>Total</b>	<b>29 (93.2%)</b>	<b>2 (6.8%)</b>	

**Université du Québec à Montréal (0.8%)**

Arts	1	-	-
------	---	---	---

**Université de Trois-Rivières (U.Q.T.R.) (8.2 pour cent)**

Sciences pures et appliquées	2	-	-
Sciences de l'administration	1	-	-
Sciences humaines	5	-	-
Lettres	2	-	-
<b>Total</b>	<b>10 (100%)</b>		

**Collège Algonquin-Ottawa (0.8 pour cent)**

Sciences de l'éducation	1	-	-
-------------------------	---	---	---

**Davenport College, Iowa (0.8 pour cent)**

Chiropratie (Palmer)	1	-	-
----------------------	---	---	---

Nombre total d'étudiants: 122

17 en Sciences de la santé, soit: 13.9 pour cent

37 en Sciences pures et appliquées, soit: 30.3 pour cent

12 en Sciences de l'administration, soit: 9.9 pour cent

24 en Sciences humaines, soit: 19.7 pour cent

10 en Lettres et Arts, soit: 8.2 pour cent

22 en Sciences de l'éducation, soit: 18.0 pour cent

**Marché du travail**

209 étudiants étaient dans un cours terminal en mai 74.

152 sont entrés sur le marché du travail, soit 72.7 pour cent.

4 ont été admis à l'Université, soit 1.9 pour cent. 43 terminent leurs études au Cégep, soit 20.6 pour cent. 2 poursuivent des études au niveau Secondaire V, soit 1.0 pour cent et 8 se sont dit sans travail, soit 3.8 pour cent.

**Techniques administratives (12.4 pour cent)**

Etudiants en mai - 74: 26

Admis à l'Université Laval: 4 (15.4 pour cent)

Marché du travail: 16 (61.4 pour cent)

Terminent leurs études au Cégep: 4 (15.4 pour cent)

Se sont dit sans travail: 2 (7.8 pour cent)

**Electrotechnique (4.3 pour cent)**

Etudiants en mai-74: 9

Terminent leurs études au Cégep: 9 (100 pour cent)

**Techniques de soins infirmiers (34.4 pour cent)**

Etudiants en mai-74: 71

Marché du travail: 66 (93 pour cent)

Terminent leurs études au Cégep: 3 (7 pour cent)

Poursuivent des études au niveau Sec. V: 2 (7 pour cent)

**Techniques du meuble et bois ouvré (5.7 pour cent)**

Etudiants de Coll. 3, en mai 1974	12	-	-
Marché du travail	-	11	-
S'est dit au travail	-	-	1
Cours professionnel long juin 1974:	20	-	-
Marché du travail	-	11	-
Poursuivent leurs études	-	-	9
Cours professionnel court juin 1974	53	-	-
Marché du travail	-	34	-
Poursuivent leurs études	-	-	15
Se sont dit sans travail	-	-	4
<b>Total</b>	<b>65.9%</b>	<b>28.3%</b>	<b>5.8%</b>

**Techniques de secrétariat (8.6 pour cent)**

Etudiantes en mai-74:	18	-	-
Marché du travail	-	14	-
Poursuivent des études au Cégep:	-	-	3
S'est dit sans travail:	-	-	1
<b>Total</b>	<b>77.8%</b>	<b>16.6%</b>	<b>5.6%</b>

Nombre total d'étudiants: 209

26 en techniques administratives, soit: 12.4 pour cent

9 en électrotechniques (2e année), soit: 4.3 pour cent

71 en techniques de soins infirmiers, soit: 34.4 pour cent

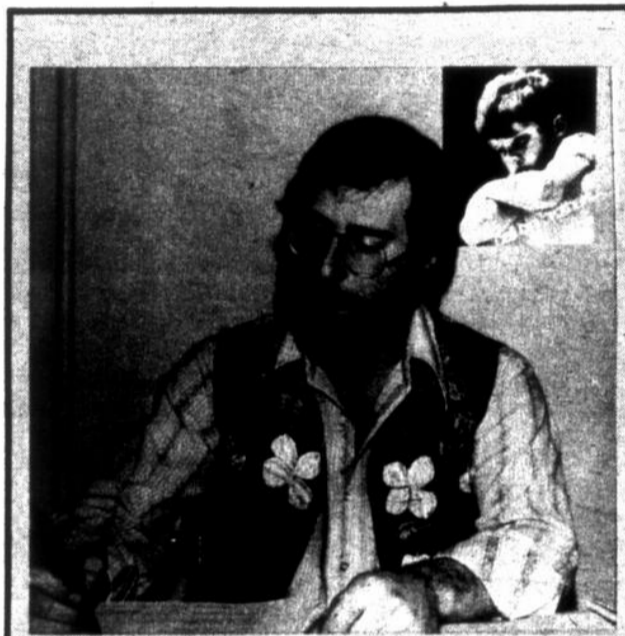
12 en techniques du Meuble et Bois Ouvré, soit

5.7 pour cent

20 Meuble, cours professionnel long, soit: 9.5 pour cent

53 Meuble, cours professionnel court, soit: 25.1 pour cent

18 techniques de secrétariat, soit: 8.6 pour cent



## Directeur Exécutif des Grands Frères

**ARTHABASKA (GB) — Le directeur exécutif des Grands Frères dans les Bois-Francs, M. Robert Cozen, réside dans la région depuis 1971 et est au Canada depuis octobre 1969.**

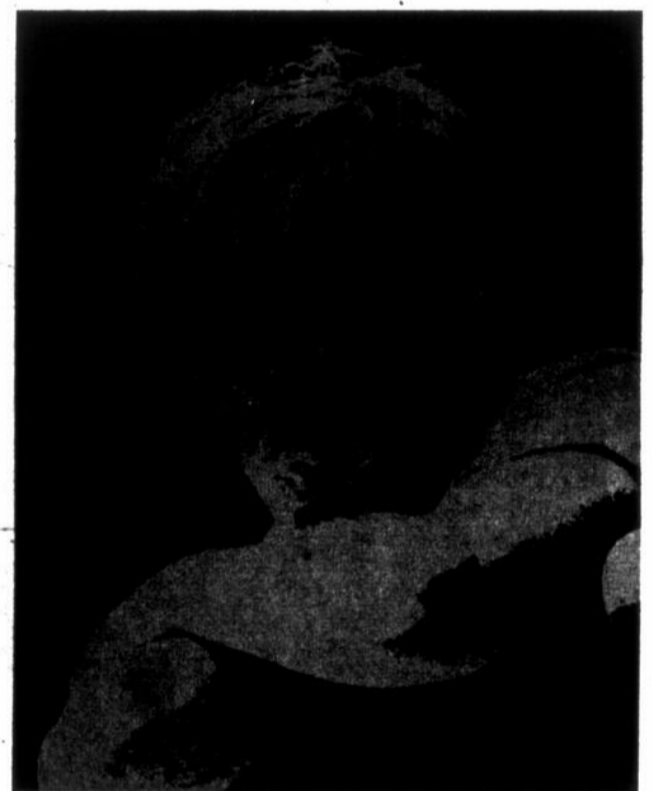
M. Cozen est né à Philadelphie, a fait ses études au High School de Cherry Hill au New-Jersey et a obtenu son baccalauréat en psychologie de l'Université Temple de Philadelphie en 1968. Après sa graduation, il fut officier de probation auprès des adeptes de drogues pures, particulièrement les noirs et les Porto-Ricains. Il fut également employé par la prison d'état de la Pennsylvanie à titre de surveillant auprès des consommateurs de drogues à l'intérieur des murs de cette même prison.

En 1969 M. Cozen immigrait au Canada, à Montréal plus particulièrement, pour venir travailler à "Drogue-Secours", un projet mis sur pied et financé par le ministère de la Santé et du Bien-Etre Social du Canada. Il a travaillé à l'intérieur de ce projet pendant deux ans.

A l'été 1971, le nouveau directeur exécutif des Grands Frères, venait s'établir dans les Bois-Francs pour enseigner l'anglais à Warwick et Wotton.

En août 1974, il était embauché par la C.S.R.B.F. au service d'éducation permanente aux adultes comme animateur d'un projet ayant pour but d'éliminer la consommation de drogues et d'alcool dans les écoles de la commission scolaire.

En même temps, il mettait sur pied un projet d'initiatives locales, dont l'une des cellules était les Grands Frères. Les autres étaient: Information sur l'alcool et les autres toxicomanies et la réévaluation du rôle de l'école dans l'éducation. Cette dernière cellule du projet s'est réalisée à l'école Sainte-Marie de Warwick.



Les Grands Frères:

## Bientôt 6 équipes

**ARTHABASKA (GB) — L'Association des Grands Frères du Canada faisait parvenir ces jours derniers, au directeur exécutif du projet dans la région, M. Robert Cozen, sa charte officielle.**

Lors d'une entrevue avec M. Cozen, ce dernier nous confiait que dès cette semaine, la première équipe des Grands Frères, un homme - un garçon, serait formée. D'ici le 15 mars, au moins cinq équipes seront mises sur pied.

Il nous déclarait d'autre part, qu'il entreprendrait sous peu une tournée des différents clubs sociaux de Victoriaville, pour faire connaître davantage les Grands Frères.

Depuis hier, M. Cozen effectue une visite dans les bureaux régionaux des Grands Frères du sud de l'Ontario pour recueillir des informations supplémentaires sur cet organisme à

caractère social.

Par ailleurs, tout individu intéressé à devenir Grand Frère ou toute personne désirant obtenir plus de renseignements sur cet organisme peut communiquer avec M. Cozen au numéro de tél. 357-9741 à Arthabaska.

## A.F.E.A.S.

**NORBERTVILLE (GAB) — Mme Hervé Verville et Mme Thérèse Sévingy ont été favorisées par le sort dans l'attribution de prix aux participantes du concours mensuel des travaux ménagers à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Norbert d'Arthabaska. Des mentions sont allées à Mme Henri Grenier, Mme Maurice Fillion, Mme Gérard Gardner (présidente du cercle) Mme Antonio Poisson, Mme Gérard Bergeron,**

**TRAVAILLEURS DEMANDES**

- Trésorier-adjoint;  
 Assistant-directeur des ventes;  
 Comptables;  
 Acheteur;  
 Ingénieur-agronome;  
 Technicien en génie civil;  
 Technicien des temps et mouvements;  
 Programmeurs en informatique;  
 Travailleur social de cas;  
 Auxiliaire social;  
 Monitrice d'école d'infirmières;  
 Educateurs spécialistes de personnes attardées;  
 Physiothérapeute;  
 Assistant-gérant de commerce de détail;  
 Vendeur-technicien de matériaux de construction;  
 Commis-vendeur de pièces;  
 Commis de pharmacie;  
 Vendeur d'assurance-vie;  
 Aide-cuisinière;  
 Barmaid;  
 Serveuse de tables;  
 Coiffeur pour hommes;  
 Coiffeuses;  
 Bonnes à tout faire;  
 Dame de compagnie;  
 Presseur au fer à repasser;  
 Machiniste;  
 Ebéniste;  
 Patronnier;  
 Couturière;  
 Rembourreur;  
 Couseuse à la machine;  
 Formeur d'articles en plastique;  
 Mécanicien d'automobiles;  
 Mécanicien de camions;  
 Monteur à la production;  
 Relieur;  
 Mécanicien de machine fixe.

**N.B.: Tous les emplois précités sont accessibles aux hommes et aux femmes.**

Canada, province de Québec, district d'Arthabaska, dans la Cour Provinciale, Crédit Beaumont Inc., demanderesse, VS Denis Houde, défendeur. **AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les effets mobiliers du Défendeur, saisis en cette cause seront vendus à 9 rue Racine ouest, à Princeville, le quatorzième jour de mars 1975 à 1 heure de l'après-midi, savoir:— 1 moto de marque Yamaha 1972. Série: S650 122804. **LESQUELS EFFETS** seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. **DONNÉ** à Arthabaska, ce troisième jour de mars 1975.

Michel Boucher, H.C.S.,  
 Mes Denault, Allard & Dubois,  
 proc. de dem.

Canada, province of Québec, district of Arthabaska, in the Provincial Court, Crédit Beaumont Inc., plaintiff, VS Denis Houde, defendant. **PUBLIC NOTICE** is hereby given that the Goods and Chattels of the Defendant, seized in this cause will be sold at Princeville, at 9 west Racine, the 14th day of March 1975, at 1 o'clock, in the afternoon to wit:— 1 Yamaha moto to 1972 year, serie no: S650 122804. **THE SAID Goods and Chattels** will be sold, for cash, to the last and highest bidder. **GIVEN** at Arthabaska, this third day of March 1975.

Michel Boucher, H.C.S.,  
 Mes Denault, Allard & Dubois,  
 Attorneys for plaintiff.

"Écoute mon vieux! Pour vêtir ta famille sans graver ton budget, fais comme moi: surveille les aubaines... C'est difficile de faire mieux que chez LaSalle!"



# PLACE AUX AUBAINES PRINTEMPS À TRÈS BAS PRIX



Ces prix en vigueur jusqu'à samedi tant qu'il y en aura!

**VESTE CHEMISE QUADRILLÉE**  
ÉPARGNEZ \$2.22!

## 5.74

PRIX RÉGULIER LASALLE \$7.96

- Chaud mélange laine/rayonne
- Devant boutonné
- 2 poches plaquées à rabat et bouton
- 2 poches coupées
- Écossais variés
- Garçons 8 à 18

**CHEMISE PASTEL POUR HOMMES**  
ÉPARGNEZ \$1.57!

**A 2.99**

- Beau tricot de laine en la tête
- Reversant moderne à manches courtes
- Large patte de boutonnage
- Poches plaquées
- Veste bleu-pastel avec motifs variés en blanc et noir
- P.M. et G.

**PANTALON TOUT-ALLER**  
ÉPARGNEZ \$2.20

**B 6.66**

- 100% coton et mélange polyester-coton
- Style Western dans le 5 poches
- Jambes très volumineuses
- Surplage
- Bleu-pastel, marine, brun et gris
- Hommes 28 à 34

**CHEMISE SPORT OU CHIC POUR HOMMES**  
ÉPARGNEZ JUSQU'À \$1.87!

**C 3.99**

- 65% polyester, 35% coton
- Manches longues à revers
- 1 ou 2 boutons
- Grande variété de motifs d'impression fantaisies
- Hommes P.M. et G. ou 14 à 17

**BELLE OFFRE DE PANTALON**  
ÉPARGNEZ \$4!

**D 5.86**

- Tricot tout polyester
- Modèle chic à jambes évasées
- 2 poches cavalières devant
- 2 poches au dos
- Choix de teintes mode
- Hommes 30 à 44

**PULL-OVER POUR HOMMES**  
ÉPARGNEZ \$1.57!

**E 2.99**

- Chaud tricot d'acrylique corète 1 x 1
- Lavable à la main
- Modèle ras du cou en vogue
- Bleu-vert, jaunâtre, brun ou bleu-pastel
- P.M. et G.

**PULLS D'ACRYLIQUE LAVABLE**  
ÉPARGNEZ \$1!

## 1.86

PRIX RÉGULIER LASALLE \$2.86

- Tricot corète 1 x 1
- Souples et confortables
- Choix de modèles ras du cou ou à col roulé
- Marine, brun beige, vert ou bleu-pastel
- Garçons 8 à 16

**NOUVEAU JEAN TEINT INDIGO**

## 3.86

PRIX RÉGULIER \$5.16

- Denim de coton sanforized 13 1/2 oz.
- Se déteint au lavage pour un bel aspect passé
- Style Western en vogue
- Bleu indigo seulement
- Garçons 8 à 18

**PULLS FANTAISIE**  
A BAS PRIX

## \$2

- Choix de modèles modernes
- Veste, pull
- Manches longues et courtes
- Écossais variés
- Manches courtes et longues
- Largeur de poches variées
- Hommes 30 à 44

**PETITS CHEMISIERS EN GRAND SPÉCIAL**

## 2 \$ 5

pour

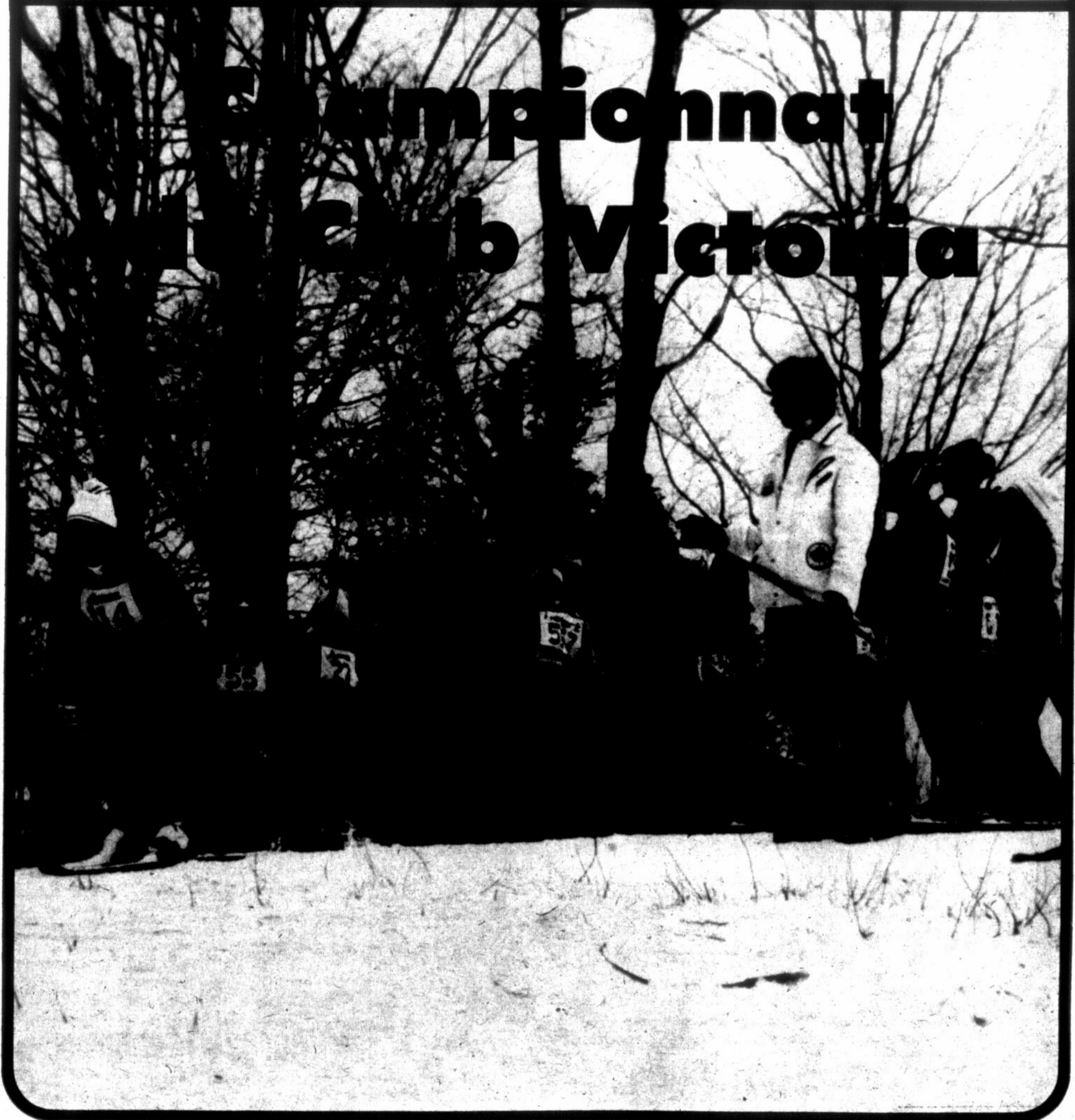
- A**
  - Modèle polyester à revers en cuir
  - Col blanc, patte 2 boutons
  - 2 manchettes à boutons
  - Blanc, rose, bleu-pastel, marine et gris
  - Dames P.M. et G.
- B**
  - Tricot 65% polyester, 35% coton
  - Patte de boutonnage grande languette
  - Manchettes courtes à revers
  - Laine, bleu-pastel, marine, brun et gris
  - Dames P.M. et G.

# sports et loisirs

L'UNION

Mardi 25 février 1975

## Championnat de Club Victoria



# LES SPORTIFS

C'est dimanche prochain que les avocats et les agents de la Sûreté du Québec, district d'Arthabaska, se rencontreront de nouveau pour déterminer le véritable vainqueur au domaine judiciaire. Cette rencontre aura lieu à l'aréna de Warwick à compter de 14 heures.

0-0-0-0

La CML de Princeville tant masculine que féminine a remporté dernièrement le tournoi de ballon sur glace qui avait lieu à Saint-Rosaire dans le cadre des festivités de cette municipalité.

0-0-0-0

Dans la ligue des Amateurs, le Val-Bar dirigé par Bernard Roux, 2 buts, et Alain Bergeron et Michel Baril a défait le Maxime Pizza au compte de 4 à 2. Réjean Côté et Réjean Perreault ont été les compteurs du Maxime. Dans l'autre rencontre, le Lactantia a battu le Câblevision au compte de 8 à 2. Jean-Rock Roy avec le tour du chapeau ainsi que ses coéquipiers, Guy Pépin, François Bourgeois, Réjean Du-nais et René Laroche ont été les auteurs des filets des vainqueurs. Jacques Gauthier et Yvon Fortier ont été les compteurs de Câblevision.

0-0-0-0

Il y aura en fin de semaine soit les 7, 8 et 9 mars à la salle récréative Laroche de Warwick un grand tournoi de fers. Les classes en lice sont les catégories "A" et "B". Le tournoi est également mixte. Les inscriptions au tournoi se termineront le 6 mars. Pour de plus amples informations, les intéressés n'ont qu'à communiquer au numéro suivant, soit 752-7875.

0-0-0-0

Tous les garçons et les filles de la paroisse Sainte-Famille qui sont intéressés à jouer à la balle-molle au cours de l'été devront s'inscrire durant la semaine du 15 au 22 mars. Les inscriptions auront lieu le jour à compter de 14 heures et le soir à compter de 19 heures. Il est à noter qu'aucune inscription sera prise par téléphone. Les inscriptions se feront au sous-sol de l'église.

0-0-0-0

Raymond "Ski-doo" Houle a remporté en fin de semaine dernière le championnat de ski des "Old



Timers", disputé au Club de ski Victoria à Arthabaska. On aperçoit M. Houle dans un de ses moments de relaxation.

0-0-0-0

Dans la ligue féminine de Fers Molson de Warwick, le Liliane Martel est toujours en première position avec 97 points. Le François Bernier suit avec 79 points. Le Monique Bergeron se retrouve en troisième position avec 75 points tandis que le Lise Leblanc ferme la marche avec 69 points. Au domaine des meilleures moyennes, François Bernier occupe le premier rang avec une moyenne de 19. Les autres

en lice sont Monique Bergeron avec une moyenne de 15.7, Liliane Martel avec 12.3, Marina Beauchesne avec 11.7 et Jacqueline Bergeron avec 11.3

0-0-0-0

Lors du tournoi de pétanque qui se déroulera sur le mail des Galeries Drummond, l'équipe de Victoriaville, section "B" disputera son premier match jeudi prochain à compter de 19 heures contre l'Association régionale "A". L'équipe de Victoriaville, section A jouera le même soir à compter de 21 heures contre Norbertville.

0-0-0-0

Dans la ligue de dards Inter-clubs Victo O'Keeffe, l'Inter I a défait la Légion au compte de 18 à 12. Les équipes Claire Roux-Jean-Marie Roberge ainsi que Berthe Labbé-Gaétan Tourigny ont réussi des fiches de 4 sur 5. Le Colonial a, pour sa part, battu l'Inter II au compte de 21 à 9. Yvon Bernier-Florence Binette ont été les meilleurs chez les vainqueurs avec une fiche de 5 sur 5. Dans la dernière rencontre, le Mont Saint-Michel a vaincu le Château Laurier au

compte de 22 à 8. Guy Houle-Marjolaine Michel ont réussi des fiches de 5 sur 5.

0-0-0-0

Lors du dernier tournoi régional disputé au bouledrome de Warwick, l'équipe Jacques Balmont, Colette Thibeault et Marguerite Martel a remporté les honneurs du tournoi. La Consolante a été remportée par Roland Croteau, Cécile Carrier et André Chauvette. Gilles Pélissier, Marie Pélissier et Michel Pelletier ont remporté la Réconciliante. Enfin, la Désolante a été gagnée par Victor Gill, Marguerite Cloutier et Benoit Carignan. 35 équipes ont participé à ce tournoi.

0-0-0-0

Dans la ligue Mondiale, le Coq Laroche a remporté sa première victoire de la série finale au compte de 7 à 3 contre le Garage Gulf. Raymond Brochu a dirigé l'attaque des siens avec 5 buts. Dans la série "B", le Marché Hébert a défait le Marché Girardin au compte de 4 à 2. Le Marché Hébert rencontrera donc en finale l'Auberge des Pins.

## Hockey mineur

### CLASSEMENT HOCKEY MINEUR

Atome A					
	PJ	G	P	N	Pts
Charest	13	8	1	4	20
Lamontagne	13	4	5	4	12
Laroche	13	4	6	3	11
Champeau	13	3	7	3	9
Atome B					
Boucher	5	3	1	1	7
Labbé	5	3	2	0	6
Lamontagne	5	3	2	0	6
Poudrier	5	3	2	0	6
Côté	5	2	1	2	6
Béliveau	5	2	3	0	4
St-Cyr	5	1	3	1	3
Girouard	5	1	4	0	2
Montique A					
Castors	30	18	4	8	44
Elans	30	11	8	11	33
Renards	30	11	11	8	30
Panthères	30	4	21	5	13
Bantam A					
Bruins	29	30	7	2	43
Canadiens	29	16	7	6	38
Islanders	29	16	10	3	35
Rangers	29	11	14	4	26
Sabres	28	8	18	2	18
Maple Leaf	28	4	19	5	13
Bantam B					
North Stars	29	30	7	2	42
Flyers	29	17	7	5	39
Kings	29	14	12	3	31
Seals	28	10	13	5	25
Black Hawks	28	8	15	5	21
Flamans	28	6	21	2	14
Midget					
Lévis	27	19	8	2	40
Vulkins	29	16	8	5	37
Diablos	25	8	13	4	20
Champlain	25	8	14	4	20
Sabres	25	5	17	3	13
PREMIERS COMPTEURS					
Atome A					
		B	A	Pts	
Roland Holvin, Charest	13	13	1	26	
Stéphane Savaria, Laroche	17	1	1	18	
Robert Gauthier, Charest	8	8	0	16	
Steve Lamontagne, Lamontagne	8	2	1	10	
Martin Hétu, Charest	8	2	1	10	
Montique A					
Jean-François Roux, Panthères	15	9	0	24	
André Béliveau, Panthères	15	8	0	23	
Serge Jacques, Elans	11	10	0	21	
Roch Labrie, Elans	13	5	0	18	
Yves Pépin, Castors	10	7	0	17	
Bantam A					
Mario Gosselin, Bruins	34	29	0	63	
Guy Bergeron, Islanders	27	32	0	59	
Pierre Lamirande, Islanders	26	17	0	43	
Guy Tardif, Islanders	23	18	0	41	
Denis Girouard, Bruins	16	24	0	40	

Bantam B			
Francis Forcier, Black Hawks	40	35	75
Bernard Béliveau, Black Hawks	30	28	58
Martin Nadeau, North Stars	32	21	53
Daniel Boisvert, North Stars	13	25	38
Roger Baril, Flyers	16	16	32
Midget			
Pierre Côté, Vulkins	26	25	51
Gérald Jacques, Vulkins	21	27	48
François Trotter, Sabres	23	17	40
René Boissonneault, Lévis	14	19	33
Louis Langlois, Diablos	20	9	29

On part à tout coup, on revient sans ennui!



Dans des contenants jetables de 20 onces—quantité qui convient exactement pour le plein mélangeur de 5 gallons—ou dans les bonnes vieilles bouteilles vertes en plastique d'une pinte. Achetez à la caisse.

**HUILE POUR AUTOS-NEIGE BARD AHL VBA 40:1**

**Marcel Fréchette**

Distributeur

3, rue Astel — Victoriaville — 758-8510

4-3-75

Warwick prend les devants 3 à 2

## Une défensive alerte qui donne gain de cause au Warwick

par Pierre Mailhot

**WARWICK** — La joie et le sourire ont pris une part active lors de la troisième victoire consécutive du Roland Boulanger de la ligue Junior "B" dimanche soir dernier contre Acton Vale. Tirant de l'arrière 2 à 1 dans la série, le Roland Boulanger, lors de ces deux matches de fin de semaine a mis toutes voiles dehors pour littéralement déclasser le Acton Vale, champion de la saison, par un pointage combiné de 7 à 3.

Lors du dernier match, les hommes de l'instructeur Bert Lévasseur ont allié le coup de patin et la mise en échec pour briser les reins du Acton Vale 7 à 3. Pierre Roux et François Beaudoin, deux buts chacun, ont été les âmes offensives dans cette brillante victoire. René Carignan, un but et trois passes, Pierre Bernier et Alain Poirier ont complété le pointage.

A la fin du premier engagement, les deux équipes n'ont pas réussi à allumer la lumière rouge; cependant, au cours du second vingt, le Roland Boulanger n'a pas cessé de bourdonner devant la cage du Acton Vale et a réussi à prendre les devants 6 à 3. Alain Poirier scellait l'issue de la rencontre au troisième engagement.

Malgré quelques combats de boxe, cette victoire du Roland Boulanger en a été une d'équipe et face au pro-

chain match, les hommes de Lévasseur sont des plus confiants.

### Vendredi soir

Jouant sur sa propre glace, le Roland Boulanger devant quelque 600 spectateurs a ouvert la machine pour vaincre le Acton Vale 7 à 3.

Voulant sans doute éprouver sa défensive, le Roland Boulanger a péché par excès au cours du premier vingt et, pour une fois, la défensive était à son poste. Malgré cet excès de punitions, le Warwick prenait les devants 3 à 0 à la fin du premier vingt grâce à des buts de Denis Moreau, Pierre Roux et Pierre Bernier.

Au second engagement, l'arbitre en chef, André Lebel, a tenu les deux équipes sur les nerfs en infligeant un nombre imposant de punitions laissant ainsi à découvert les défensives. Dès les premiers instants, Benoit Jetté marquait le premier but du Acton Vale. Cependant, le Roland Boulanger reprenait les rennes de la victoire avec deux buts consécutifs de Christian Doyon et Jacques Mailhot.

A 17 secondes du troisième vingt, Pierre Bernier marquait le sixième but du Roland Boulanger. Cette troisième période a cependant été très terne au niveau des attaques à cinq. Claude Boucher comptait le dernier point de la joute.

### Prochain match

Le prochain match dans cette série sera disputé vendredi prochain à l'aréna de Warwick à compter de 21

heures. A une seule victoire de la série semi-finale, les protégés de Bert Lévasseur sont des plus confiants. D'au-

tre part, dans la série "B" le Asbestos a remporté la victoire en quatre joutes consécutives contre le Rich-

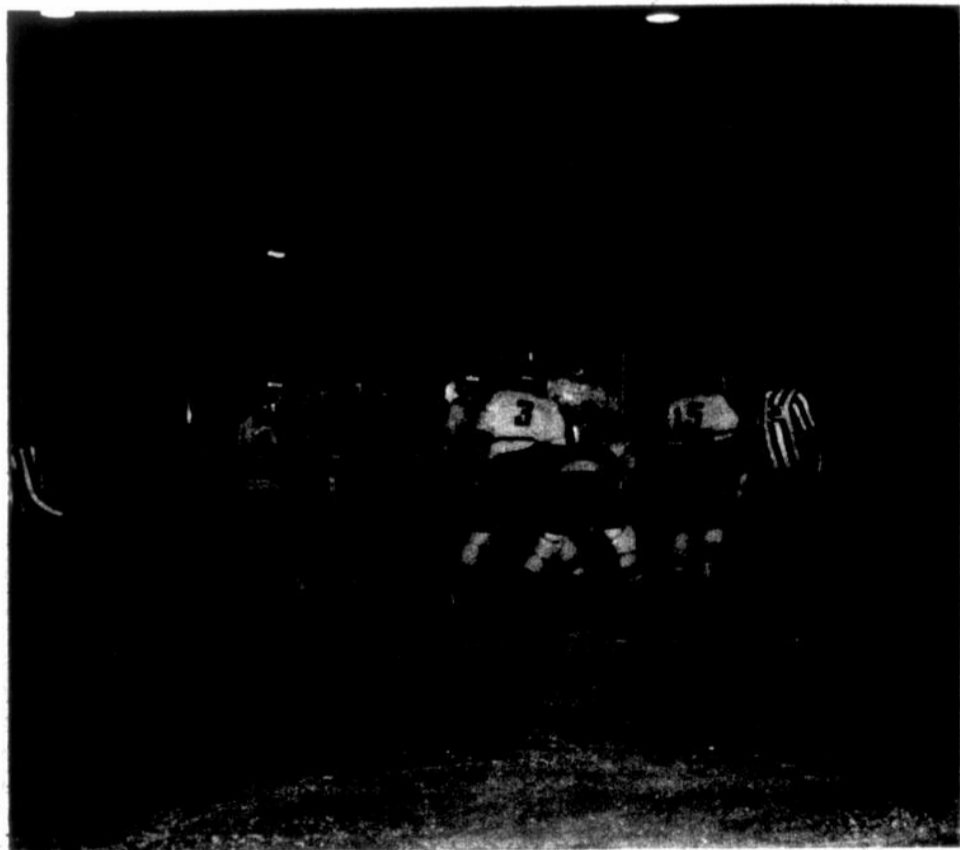
mond. Si Warwick remporte le prochain match, il sera opposé au Asbestos, ces deux éternels rivaux.



**LES ÉTOILES** — Pierre Bernier, Jacques Nadeau, René Carignan et Denis Houle ont été les étoiles du match de vendredi dernier à l'aréna de Warwick lorsque le Roland Boulanger infligeait un revers de 7 à 3 au Acton Vale. On

voit ici les étoiles après le match, René Carignan, Denis Houle, le cerbère, Pierre Bernier et Jacques Nadeau.

(Photo L'Union)



**ECHAUFFOURÉ...** — Les hommes de l'instructeur Bert Lévasseur n'ont pas mis de temps à maîtriser le jeu lors du

match de vendredi dernier et plusieurs échauffourés du genre ont tenu les spectateurs en haleine. (Photo L'Union)



**LANCE ET COMPTE** — A sept reprises, les joueurs du Roland Boulanger ont

trouvé le fond du filet tout comme cette photo. (Photo L'Union)

Warwick

# Un Patin-Thon

WARWICK (PM) — Le patin-thon annuel de l'Association du hockey mineur de Warwick se déroulera, cette année, le 8 mars soit samedi prochain à compter de 9 heures. Cet événement sportif se terminera à 21 heures.

Cette manifestation a pour but d'amasser des fonds pour venir en aide au hockey mineur de cette municipalité. Cette année, l'Association du hockey mineur s'est occupée de 275 jeunes athlètes répartis dans vingt équipes.

La plupart de ces jeunes joueurs viennent de Warwick; cependant, quelque 75 de ces jeunes viennent des paroisses environnantes telles que Tingwick, Kingsey-Falls, Saint-Albert, Sainte-Elizabeth et même d'aussi loin que Sainte-Clotilde et Saint-Samuel.

L'an dernier, grâce à la générosité de la population, le patin-thon a rapporté une somme de \$1,300. Cette année, les responsables de cet événement, Rolland Boulanger, Robert Plourde et Gilles Bilodeau, espèrent amasser au-delà de \$1,500. Cependant, ils ont fixé comme objectif une somme de \$1,500.

Par ailleurs, tous ceux et celles qui veulent participer à ce patin-thon, n'ont qu'à se procurer des formules d'inscription auprès des instructeurs du hockey mineur ou des membres du bureau de direction de l'Association du hockey mineur de Warwick.

Tournoi

# 56 équipes en lice

VICTORIAVILLE (PM) — C'est officiellement les 21, 22 et 23 mars prochain que se déroulera à l'aréna des Pères Clarétains de Victoria-

ville le tournoi de ballon sur glace O'Keefe.

Sous la présidence de MM. Claude Lefebvre et Claude Tétreault, le tournoi regrou-

pera, cette année, quelque 56 équipes divisées en 12 équipes seniors masculines, 32 équipes intermédiaires masculines et 12 équipes

féminines.

Les responsables attendent quelque 3.000 personnes à ce grand tournoi. Déjà, parmi les équipes inscrites, on compte sur la présence des champions de l'an dernier, le Caravane Val-Bar de St-Louis, le puissant Hôtel Dionne d'Asbestos, le Laurier Toyota. Dans la classe Intermédiaire, le Sunray Boats, le Saint-Samuel seront également de la partie. Du côté féminin, le Magasin Continental de Victoriaville, la Caisse Pop de Saint-Paul, les Koalas de Nicolet et les Primes de Neuville seront aussi de la fête.

D'autre part, il est fortement question que les Budsters de Berlin, New-Hampshire et le War Eagle du même endroit participent à ce tournoi. Le Levney's Lunch de Manchester pourrait aussi participer à cet événement. De plus, les deux équipes Midget, championnes du Centre du Québec tant du côté masculin que féminin participeront au tournoi.



BALLON SUR GLACE — Claude Lefebvre et Claude Tétreault sont les deux grands organisateurs du tournoi de ballon sur glace qui se déroulera les 21, 22 et

23 mars à l'aréna des Pères Clarétains. Ils sont ici accompagnés de M. Georges O'Keefe Lachance, commanditaire du tournoi. (Photo L'Union)

## Victoriaville Marine Inc. (RTE ST-ALBERT)

752-7748  
752-9224

### BATEAUX PRINCECRAFT

Tentes-roulottes

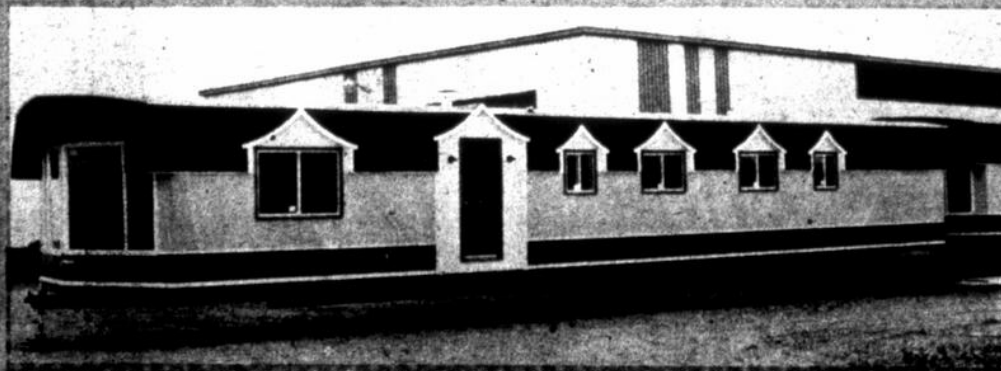


VAL BAR et BELLEVUE



Motos  
KAWASAKI

ROULOTTES



MOTEURS  
HORS BORD  
CHRYSLER

### MAISONS MOBILES

Plus de 2,000 personnes ont déjà acheté un véhicule chez nous...  
Pourquoi-pas vous?



### Ligue Commerciale

# Rudesse et poings font la loi

**VICTORIAVILLE (PM) — La Brasserie Cervoise et le Demers et Hamel ont mis le feu aux poudres dans la section "A" de la ligue commerciale de hockey. Les deux matches présentés dans cette section ont été remportés par la rudesse et les poings.**

Dans une première, la Brasserie Cervoise continue sa poussée vers le championnat des séries éliminatoires. Elle a disposé de nouveau du Yvon Thibeault au compte de 3 à 2. La rudesse a été le point tournant de cette rencontre et le joueur Jacques Archambeault a écopé d'une punition d'inconduite après avoir engueulé l'arbitre Raymond Leclerc à la suite d'un point accordé.

Yvon Landry a dirigé l'offensive des vainqueur avec deux buts. Gilles Lessard a complété le pointage. Richard Thibodeau et Denis

Mailhot ont été les auteurs des filets du Yvon Thibeault.

Malgré la rudesse et une bagarre entre Michel Blouin du Demers et Hamel et Jean-Louis Croteau du St-Pierre, le Demers et Hamel a réussi à prendre les devants 2 à 0 dans la série. Cette équipe a défit le St-Pierre au compte de 2 à 0. Gilles Rousseau et René Girouard ont été les grandes vedettes de la rencontre avec un but chacun.

#### Section "B"

Dans la section "B", le Victoria Pizza a enlevé les honneurs de la deuxième rencontre de la série au pointage de 5 à 2 contre la Brasserie Sam, et ainsi nivelé les chances de la victoire. Les arbitres de cette rencontre ont eu fort à faire en décernant 15 punitions. André Arseneault a été l'âme dirigeante de l'équipe vic-

torieuse avec deux buts. Ronald Larose, Jean-Claude Verville et Jean Ducharme ont été les auteurs des autres filets. Alain Dauphinais et Claude Roy marquaient ceux de la Brasserie Sam.

Manquant totalement de cohésion dans son jeu de passes, le Restaurant Chez Bert a connu une autre soirée désastreuses en s'inclinant au compte de 7 à 1 contre le Restaurant Belvu qui prend ainsi les devants 2 à 0 dans la série.

Jacques Gauvreau et Marcel Lemieux, deux buts chacun, ont connu une soirée prolifique. Marcel Proulx, Gaston Thibodeau et Réal Lemieux ont marqué les autres buts des vainqueurs. François Lemieux a évité le blanchissage pour les siens.

La lutte dans les deux circuits reprendra de plus belle au cours de cette semaine.

### Ballon sur glace

# Le Val Bar prend les honneurs du circuit

**VICTORIAVILLE (PM) — Les jeux sont maintenant faits. Le Caravane Val-Bar de la ligue de ballon sur glace O'Keefe, section Sénior, a décroché les honneurs du championnat de la saison régulière.**

Les hommes de l'instructeur Lionel Marchand ont su au cours de la saison développer leur jeu de passes. La performance du cerbère Bertrand Belhumeur n'est pas à passer sous silence non plus.

Malgré ce premier championnat, il aura fallu attendre les dernières rencontres avant de connaître le champion de la saison car le Laurier Toyota sur les derniers milles a quand même donné une frousse aux nouveaux détenteurs du championnat.

L'équipe qui a sans nul doute le plus déçu a été le Manoir Plessis qui, cette année, a perdu plusieurs excellents joueurs et qui en plus a joué de malchance tout au cours de la saison.

#### Rencontre

Lors des dernières rencontres de la classe "Sénior", les deux équipes de première place, le Laurier Toyota et le Val-Bar, ont fait match nul 1 à 1. Claude Lefebvre a marqué le filet du Laurier tandis que Jean-Rock Provencher enregistrait celui du Val-Bar.

Même s'il a terminé en dernière position, le Manoir Plessis a infligé un revers de 5 à 3 au Dan's Sport. Denis Beaudoin a été la révélation de ce programme avec 4 buts. Benoit Michaud a complété le pointage. Michel Turcotte, 2 buts et Yves Rioux ont marqué les filets du Dan's Sport.

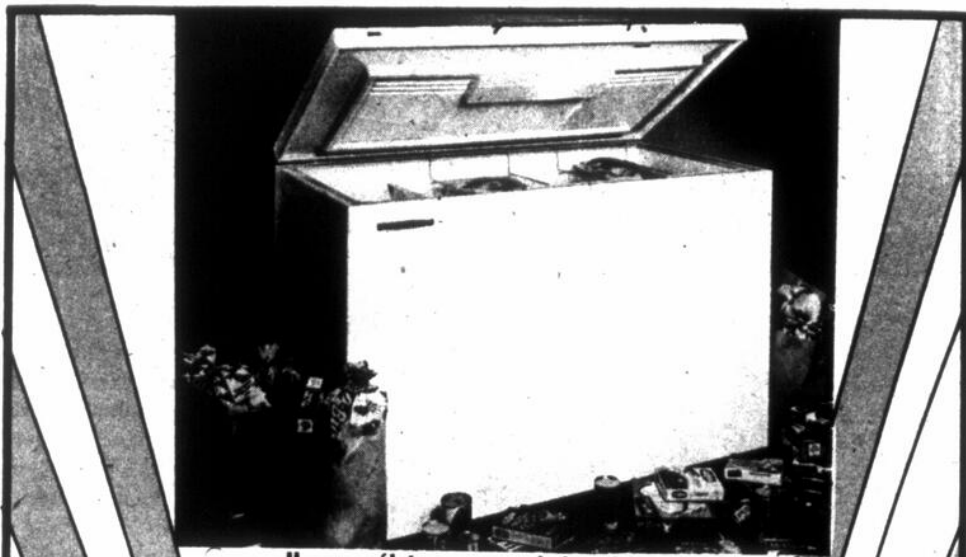
Dans son dernier match

de la saison régulière, le Caravane Val-Bar a défit le Restaurant Chez Bert au compte de 3 à 1. Les compteurs de l'équipe victorieuse ont été Serge Vézina, Wellie Gagné et Christian Beauchesne. Jacques Blanchette a évité le blanchissage pour les siens.

La Buvette Saint-Paul, qui au cours de l'année a maintenu un jeu équilibré a fait match nul 4 à 4 contre le Manoir Plessis. Les compteurs du Saint-Paul ont été Réal Fréchette, Jacques Rouleau, Réal Desharnais et Denis Desharnais. Ceux du Manoir ont été comptés par Denis Beaudoin, 2 buts, Donald Roy et Benoit Michaud.

### Séances de natation

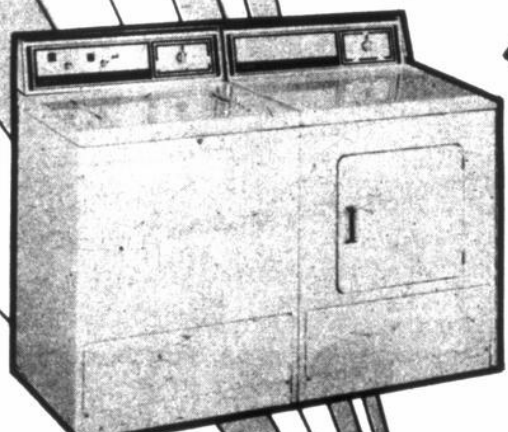
**PRINCEVILLE (GAB) —** Après une relâche de quelques semaines, les jeunes recrutés par le Comité de natation de Princeville sont de nouveau à l'oeuvre. Le groupe, filles et garçons, prend part aux séances du samedi de chaque semaine à Victoriaville. Une réunion des responsables du Comité est prévue pour le début de mars.



Un congélateur genre bahut Admiral. C'est peut-être la solution au coût de la vie

## -Admiral-

Télécouleur Admiral  
prix à partir de  
**\$300.00**



Spécial laveuse-sécheuse  
Admiral Ensemble  
**\$489.00**



Super spécial sur réfrigérateur  
Admiral 14 pieds cubes



Votre magasin de meuble bonne valeur

# Claude Verville

## Radio T.V. Meubles

273 Boul. Bois-Francs Sud - Victoriaville  
752-5806

# Jean-Luc Poirier et Louise Houle gagnent la Coupe Victoria



**CLASSE SENIOR** — Louise Houle, championne de la compétition du Club de ski Victoria et Sylvie Rheault se sont divisées les honneurs de la classe "Senior" avec un temps de 35.5 secondes.

**VICTORIAVILLE (PM)** — Pour une deuxième année consécutive, Jean-Luc Poirier avec un temps de 29.5 secondes et Louise Houle avec un temps de 35.5 ont enlevé les honneurs de la Coupe Victoria, emblème du championnat de ski du Club Victoria du Mont Saint-Michel qui s'est déroulé samedi dernier sous une magnifique température de printemps.

Dans la classe "Moustique", Martin Arcand avec un temps de 17 secondes s'est accaparé de la première position. A 17.7 secondes, Sonia Cantin prenait la deuxième position. François Arcand terminait au troisième rang avec un temps de 21 secondes.

Prenant 3 secondes d'avance, Maryse Arcand s'octroyait la première position (suite à la page suivante)



**SECTION "BANTAM"** — Dans cette section, Maryse Arcand du côté féminin a pris la première position tandis que Yves Payeur décrochait les honneurs chez les garçons. Sur la photo, Stéphane

Houle, médaille d'argent, Catherine Pinnard, médaille d'argent, Maryse Arcand, médaille d'or et Yves Payeur, médaille d'or.



**SECTION "JUNIOR"** — Dans la section junior, Lucie Poirier a réussi le meilleur temps tandis que chez les garçons, Jacques Patry prenait les honneurs de la compétition. Sur la photo, les réci-

piendaires de cette classe, Alain Gervais, médaille d'argent, Maryse Boutet, médaille d'argent, Lucie Poirier, médaille d'or et Jacques Patry, médaille d'or.



**CLASSE "MOUSTIQUE"** — La lutte pour l'obtention de la médaille d'or dans cette classe a été chaudement disputée. Le jeune Martin Arcand a su déjouer ses adversaires pour rafler la médaille. Sur

la photo, on remarque, Martin Arcand, vainqueur de la compétition, Sonia Cantin, deuxième place et François Arcand, médaille de bronze.



**CLASSE "MIDGET"** — Dans la classe "Midget" section féminine, Hélène Marcoux a raflé les honneurs tandis que Michel Rheault prenait la 1ère position chez

les hommes. Sur la photo, on aperçoit, Sylvie Arcand, médaille d'argent, Michel Rheault, médaille d'or et Hélène Marcoux, médaille d'or.



**LES VETERANS** — Dans cette classe, les compétiteurs s'en sont donnés à coeur joie. On reconnaît sur la photo, les vainqueurs de cette classe. Il s'agit de Ray-

mond Houle, médaille d'or, Madeleine Arcand, médaille d'argent, André Arcand, médaille d'argent et Estelle B. Fortier, médaille d'or.

(suite de la page précédente)

de la classe "Bantam" section féminine avec un temps de 53 secondes. Catherine Pinard avec un temps de 55.5 secondes bouclait le circuit et terminait au second rang. Manon Poirier prenait la troisième position avec un temps de 57.1 secondes. Chez les hommes, Yves Payeur a terminé le parcours avec un temps de 45.1 et ainsi s'accapare de la première position. Stéphane Houle réussissait un temps de 51 secondes et prenait le second rang tandis que son adversaire Pierre Fournier fermait le circuit avec un temps de 75.1 secondes.

**Classe "Midget"**

Dans cette catégorie, la lutte a été chaudement disputée; néanmoins, Hélène Marcoux réussissait un excellent parcours avec un temps de 39 secondes et raflait la première position. Sylvie Arcand, malgré un dernier effort, bouclait le trajet avec un temps de 41.9 secondes et prenait la seconde position. Louise Frégeau s'accapare de la troisième position avec un temps de 44.5 secondes. Dans la section masculine, le jeune Michel Rheault avec un temps de 36 secondes déclassait ses rivaux. Bernard Cloutier a, pour sa part, dû se contenter d'un temps de 37 secondes et ainsi prendre la seconde position. André Lambert s'octroyait la troisième position avec un temps de 41.5.

**Classe "Junior"**

Lucie Poirier, la soeur du grand vainqueur de la journée, a pris la première position avec un temps de 35.6 secondes soit 1.4 seconde de moins que la deuxième concurrente Maryse Boutet avec son 37 secondes. Marie-Josée Roux prenait les honneurs de la troisième position avec un temps de 37.3 secondes. Chez les hommes, Jacques Patry s'est mérité la médaille d'or avec un temps de 32.1 secondes. Alain Gervais s'accapare de la médaille d'argent avec un temps de 34.5 tandis que leur compatriote, Paul Boissonneault, avec un temps de 35.4 s'octroyait de la médaille de bronze.

**Classe "Senior"**

La lutte pour l'obtention de la première position a été des plus vives et la championne de l'année, Louise Houle a dû diviser les honneurs de la médaille d'or avec Sylvie Rheault qui ont réussi toutes deux des temps de 35.5 secondes. Michelle Boutet prenait les honneurs du tiercé avec un temps de 37 secondes. Chez les garçons, Jean-Luc Poirier, jeune homme qui pourrait connaître dans notre région beaucoup de succès au cours des prochaines années, n'a laissé aucune chance à ses adversaires et a ainsi pris la première position avec un temps de 29.5 secondes.

Gilles Gosselin, malgré une faible erreur, a pris la seconde position avec un temps de 30 secondes. Luc Fortier raflait les honneurs de la médaille de bronze avec un temps de 31.4 secondes.

**Les vétérans**

Dans la classe des "Old Timers", l'élite était là pour donner aux jeunes skieurs une excellente leçon de compétition. Chez les dames, Estelle B. Fortier a eu le meilleur chez les autres concurrentes avec un temps de 43.2 secondes. Cependant, elle a été talonnée par Madeleine Arcand qui a raflé les honneurs de la médaille d'argent avec un temps de 44.5 secondes. Mme Raymond Houle réussissait à boucler le slalom avec un temps de 45.3 secondes. Chez

les hommes, Raymond Houle, un vieux de la vieille, a réussi un excellent parcours avec un temps de 31 secondes et ainsi prendre la première position. Les deux frères, André et Claude Arcand, se sont livrés un magnifique duel lors de leur compétition; cependant, noblesse oblige, André a eu le meilleur avec un temps de 34 secondes et ainsi se mériter la médaille d'argent. Claude a terminé au troisième rang avec un temps de 36 secondes.

Plus d'une centaine de compétiteurs ont participé à ce championnat et selon le grand responsable de cette journée, Marcel Rheault, la compétition a connu un véritable succès.

## A l'Inter-Cité

**MOUSTIQUE**

	PJ	G	P	N	Pts
As-Victo	22	15	5	1	32
Warwick	23	9	8	6	24
Tigres-Victo	23	9	9	5	23
Princeville	22	4	15	3	11
<b>PEE-WEE</b>					
Tigres-Victo	23	17	5	1	36
Princeville	24	15	6	3	33
As-Victo	24	9	12	3	21
Warwick	23	1	19	3	5
<b>BANTAM</b>					
As-Victo	24	17	4	3	37
Tigres-Victo	23	12	7	4	28
Warwick	23	9	12	2	20
Princeville	24	4	19	1	9
<b>MIDGET</b>					
Tigres-Victo	23	15	4	4	34
As-Victo	24	10	8	6	26
Princeville	24	7	11	6	20
Warwick	23	5	14	4	14

**MEILLEURS COMPTEURS**

	B	A	Pts
<b>MOUSTIQUE</b>			
Ghislain Provencher, Princeville	23	14	37
Denis Houle, Warwick	18	18	36
Sylvain Chrétien, As-Victo	22	9	31
Denis Béliveau, Warwick	11	19	30
René Breton, Princeville	16	12	28
<b>PEE-WEE</b>			
Roch Hunter, Princeville	25	15	40
Alain Provener, Princeville	15	24	39
Jean Labbé, Tigres-Victo	11	24	35
Gilles Breton, Princeville	10	20	30
Yvan Jacques, Tigres-Victo	9	16	25
<b>BANTAM</b>			
Jacques Beaudoin, As-Victo	19	12	31
Serge Houle, As-Victo	17	12	29
Jocelyn Dubois, Warwick	12	12	24
Luc Fortin, As-Victo	11	11	22
Sylvain Hébert, As-Victo	7	13	20
<b>MIDGET</b>			
Claude Boucher, Tigres-Victo	20	15	35
André Bellemare, As-Victo	17	16	33
Denis Fortier, Princeville	18	10	28
Carmel Laroche, As-Victo	7	19	26
Roger Provencher, Princeville	14	9	23

**MEILLEURS GARDIENS DE BUT**

	PJ	PC	Moy.
<b>MOUSTIQUE</b>			
Yves Giguère et Alain Provencher			
As-Victo	22	46	2.09
<b>PEE-WEE</b>			
Daniel Fréchette et Ghislain Lavigne			
Tigres-Victo	23	38	1.65
<b>BANTAM</b>			
Daniel Archambault et André Allard			
As-Victo	24	37	1.54
<b>MIDGET</b>			
Richard Gagné et Charles Jutras			
Tigres-Victo	23	43	1.87

**AVIS AUX  
MOTOCYCLISTES  
AMATEURS DE "TRIALS"  
ET DE SENTIERS...**

voici la  
**HONDA**  
**trial**



La HONDA  
TL125K2 - 1975

**En avez-vous assez d'une moto  
qui vous laisse tomber  
au premier obstacle  
qui se dresse devant vous?**

Si oui, venez voir la Honda TL125K2. C'est une moto de trial; c'est-à-dire qu'elle possède un monocylindre quatre temps à arbre à cames en tête et un fonctionnement très doux. Il est couplé avec une boîte de vitesse à cinq rapports avec les taux d'engrenage hauts pour se déplacer lentement et à l'aise. Vous ramperez par-dessus les roches, vous roulez sur des grosses buches. Son équilibre est fantastique! Son cadre est étroit pour passer dans les endroits difficiles. Les repose-pieds sont placés haut pour faciliter la position debout. Le guidon est bien placé pour un contrôle complet. Il y a un bouclier protecteur sous le moteur. Le filtre à air est protégé contre l'eau et la poussière.

Passez la voir chez Sports Carrier....



**Psst...**  
**N'oubliez pas  
qu'il reste encore  
des motos '74 neuves  
à très bon prix...**

**SPORTS  
CARRIER INC.**

ARTHABASKA  
55 RUE GIROUARD  
752 2634

**HONDA**  
*ski-doo*

PLESSISVILLE  
1431 AVE FORAND  
362 3549

# sport-cégep

## Handball

# Les Vulkins jouent de malchance



Lucie Landry

L'équipe de handball des Vulkins a joué de malchance et s'est fait définitivement éliminer de la participation aux séries de fin de saison en subissant la défaite contre les Voltigeurs de Drummondville par le compte de 7 à 6.

La première demie s'est terminée par le compte de trois à deux et les Voltigeurs ont conservé cette avance d'un but jusqu'à la fin du match ce qui devait être suffisant pour remporter le match. Les deux buts des

Vulkins ont été marqués par Diane Lemay et Lise Ricard. La défensive des Vulkins a très bien joué et surtout son gardien Judith Béchard qui a su garder son équipe dans la lutte jusqu'à la fin.

à l'offensive afin d'éviter les erreurs.

Les deux gardiens se sont illustrés lors de ce match et particulièrement le gardien Judith Béchard des Vulkins.

Cette défaite met fin à une saison qui a été imprévisible mais aussi très intéressante car les Vulkins ont dû lutter jusqu'à la dernière partie de la saison avant que le sort ne soit définitivement jeté. Avec la fin de cette saison, les Vulkins entrent dans une période de reconstruction.

En effet, les derniers



Jacinthe Landry

joueurs qui étaient avec l'équipe depuis le début du handball au Cégep de Victoriaville en étaient à leur dernière saison avec les Vulkins. L'équipe devra compter sur de nouvelles figures l'an prochain pour assurer la relève et reconstruire son équipe autour de Diane Lemay.

## Basket

# Warwick était mieux préparé

Les Vulkins Juniors se sont inclinés par le compte de 65-46 dans la finale inter-scolaire de basket contre les hommes de Jean Thibault de Warwick. Le Warwick a joué d'une façon plus déterminée, il a démontré qu'il était mieux préparé pour ce match. Le

Warwick a pris une avance rapide de 26 à 8 dès le début du match grâce à son ardeur et à sa ténacité au jeu.

Les Vulkins étant pressés dans leur jeu, ont mal exécuté leurs jeux tout en ne récupérant pas les rebonds, malgré le fait qu'ils aient eu la grandeur en leur faveur.

C'est le grand Simon Boulanger de Warwick qui a dominé sous les paniers, mais sa grande agressivité lui a mal servi puisqu'il a été sorti pour cinq fautes à la fin de la première demie. Cette première demie s'est terminée par le compte de 31-19 pour Warwick.

En deuxième demie les Vulkins ont attaqué avec force dès le début et ont

réduit la marge à 7 points. A ce moment précis la bougie d'allumage du Warwick s'est allumée et Marc Pellerin a aveuglé les Vulkins en marquant douze (12) points.

Ce brillant effort a redonné une avance insurmontable au Warwick et ce malgré le "press" des Vulkins qui a permis à Jean Letarte de marquer 13 points alors que Marc Patry et Denis Samson des Vulkins en ont marqué respectivement 13 et 8.

Lors de ce match, les principaux compteurs des Vulkins ont été Marc Patry avec 17 points, Denis Samson 13 points tandis que Jean Letarte en a amassé 23 pour le Warwick.



Marc Patry

## Ligue inter-murale

# Les Astérix balayent tout

Les Astérix de la ligue intra-murale du Cégep ont tout balayé sur leur passage durant la saison 1974-75.

Ils ont terminé en tête du classement avec 7 points de priorité sur leur plus proche rival.

De plus un de leurs joueurs s'est mérité le titre des compteurs: soit Marc Hamel avec 14 points et leur gardien de but René Labbé a conservé la meilleure moyenne des gardiens avec 1.58.

### Début des éliminatoires

Les séries ont débuté la semaine dernière par un tournoi à la ronde où chaque équipe rencontre les 2 autres, 2 fois chacune.

La dernière équipe sera éliminée et les 2 autres s'affronteront dans une finale 2 de 3.

Dans les 2 premières parties de la semi-finale les Idéfix ont causé une surprise en blanchissant les Astérix 1 à 0 avec un but de

Jacques Nadeau; tandis que les Astérix se sont repris en gagnant contre les Obélix

4 à 1 avec des buts de B. Ling, 2 fois et Beauchemin et J. Bourassa.

### Classement

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Astérix	12	8	2	2	37	19	18
Idéfix	12	4	5	3	22	27	11
Obélix	12	3	7	2	20	33	8

### Compteurs

	B	A	Pts
Hamel, M. (a)	5	9	14
Bourassa, J. (a)	4	9	13
Béliveau, D. (a)	3	10	13
Bernard, J. (a)	6	5	11
Ling, B. (a)	5	6	11
Corriveau, G. (I)	2	9	11
Boutet, A. (a)	4	5	9
Nadeau, J. (I)	2	7	9
Corriveau, F. (O)	2	6	8
Provencher, L. (O)	1	7	8
Couture, Y. (I)	4	3	7
Bergeron, G. (O)	4	3	7
Beauchemin, P. (a)	3	4	7
Beaudoin, J. (O)	3	4	7
	PJ	PC	Moy.
R. Labbé (a)	12	19	1.58
R. Delorme (I)	12	27	2.25
D. Houle (O)	12	33	2.75

## Basket

# Victoire facile

L'équipe de basket des Vulkins a remporté une victoire facile de 81 à 58 contre les Voltigeurs de Drummondville. Les hommes de Léopold Roy ont été alertes et agressifs jusqu'à la fin pour améliorer leur dossier.

Les Vulkins ont complètement dominé le jeu en première demie qui s'est terminée par le compte de 43 à 13. La défensive des Vulkins, avec Denis Bergeron en tête, a joué son meilleur match de la saison en brisant les attaques adverses tout en contrôlant les rebonds offensifs et défensifs.

La deuxième demie a été plutôt axée sur l'offensive et Léopold Roy en a profité pour faire jouer tout son monde. Claude Camiré a été le meilleur joueur des Vulkins lors de ce match en marquant 18 points dans le match en plus de tout bousculer sur son passage puisque ce fut le seul joueur des Vulkins à se voir décerner quatre (4) fautes dans le match.

Le capitaine Germain Poi-

tras a été particulièrement brillant et s'est affirmé comme un excellent fabricant de jeu pour les Vulkins en plus de réussir des lancers en foule d'un style un peu particulier. Le grand handicapé des Vulkins, Gérard Cyr, a été constant dans ses efforts à la défensive ce qui est d'excellent augure pour l'an prochain.

Le trio composé de Gilles Turcotte, Denis Faubert et Régis Picard n'a pas compté mais son comportement à la défensive a eu l'air de plaire au brouillant instructeur Léopold Roy qui a gardé le joueur Carl Picard près de lui durant le match afin de ne pas trop accentuer sa force à l'offensive.

Outre Claude Camiré les autres compteurs des Vulkins lors de ce match ont été Gérard Cyr avec 15 points, Denis Bergeron, 14 points, Germain Poitras 13 points, Pierre Laliberté 12 points, Luc Lessard a complété le pointage avec 7 points tout en démontrant son excellence à la défensive.



Régis Picard



Claude Camiré

C'était la dernière partie des Vulkins pour cette saison et avec le renfort que Léopold Roy compte recevoir des hommes de Yvon Rheault, Jean Thibault et Daniel Fleury, nul doute que l'on peut entrevoir la prochaine saison avec beaucoup d'optimisme.

## Ballon balai

# De bons ambassadeurs

Les Vulkins ont très bien représenté le Cégep de Victoriaville en fin de semaine alors qu'ils ont participé à un tournoi de ballon sur glace à Richmond. Cette équipe de ballon balai des Vulkins a été formée de membres de

quatre (4) équipes de la ligue intra-murale du CEGEP.

La chance leur a souri au tout début du tournoi alors qu'ils ont gagné un "Bye", ce qui leur a donné la victoire automatiquement sans devoir jouer la partie.

Par la suite, ils ont littéralement écrasé le Lac Denison au compte de 5 à 0, samedi matin à 1 h. 00, et ce avant la fin du temps réglementaire. Fiers de cette victoire, ils se sont présentés (suite à la page suivante)



Ballon sur glace

# La saison s'achève

**VICTORIAVILLE (PM) —** Dans la classe "Intermédiaire A" de la ligue de ballon sur glace O'Keefe, le Sonic Coop a défait le Villeroy au compte de 3 à 2. Alain Boisvert a dirigé l'offensive des siens avec 2 buts. Daniel Gélinas marquait le troisième filet des vainqueurs. Marcel Ouellet et Denis Noury ont enregistré les buts des perdants.

Dans le second match à l'affiche, le Gentilly a battu le Saint-Samuel au compte de 4 à 1. Edgard Bonenfant a été la vedette de la rencontre avec deux buts. Gilles Roussell et Alain Trottier ont complété le pointage. Armand Poirier a évité le blanchissage pour les siens.

Dans les matches du dimanche, le Gentilly et la Brasserie Sam faisaient match nul 1 à 1. Sylvain Toutant a marqué le filet du Gentilly tandis que André Nohbert enregistrait celui de la

(suite de la page précédente) niel Doyon et François Morin ont été les auteurs des filets des perdants.

Dans la série "B", le Arthabaska a connu quelques déboires contre le Princeville mais a quand même réussi à remporter une troisième victoire consécutive au compte de 7 à 6 et ce, après 4 minutes de la première période supplémentaire.

Après avoir dominé au compte de 6 à 3, le Princeville n'a pu résister à la poussée du Arthabaska qui réussissait à niveler le pointage et Jean-Marc Allaire mettait un point final lors de la période supplémentaire. André Houle a été la grande vedette des vainqueurs avec 4 buts. Jean-Marc Allaire, Jean Paul Houle et Denis Boissonneault ont marqué les autres filets.

Claude Fortier a été le meilleur chez les perdants avec le tour du chapeau. Gilles Fortier, Jérôme Lecours et Denis Fortier ont été les auteurs des autres filets.

Dans la série "C", le Saint-Albert, après avoir compté le premier but de la rencontre a semblé manquer de souffle et le Plessisville en a profité pour marquer trois buts consécutifs et prendre les devants 2 à 1 dans la série. Les meilleurs dans cette joute ont été sans contredit les cèrberes Jean-Claude Poirier du Plessisville et Michel Perreault du Saint-Albert. Richard Morisseau a dirigé l'attaque des siens avec 2 buts. Raymond Castonguay et Pierre Provencher ont complété le pointage. Serge Ratté a évité le blanchissage pour les siens.

Brasserie Sam. Reprenant son souffle, le Villeroy a littéralement écrasé le Saint-Samuel au compte de 8 à 0. Marcel Ouellet, le tour du chapeau, Denis Noury, 2 buts, Pierre Hugues Bédard, 2 buts également et Normand Gervais ont été les compteurs des vainqueurs.

Dans le dernier match de cette section, le Sonic Coop a blanchi le Saint-Rémi au compte de 2 à 0. Daniel Gélinas et Gaétan Angers ont été les marqueurs.

**Classe "Intermédiaire B"**  
Dans cette section, les Généraux qui occupent toujours le premier rang ont défait le Café des Pins au compte de 2 à 1. Robert Gagné et Jean-Jacques Hébert ont enregistré les buts vainqueurs tandis que André Bilodeau marquait le seul filet des perdants.

Le Garage Boilard-Blouin a, pour sa part, défait le Victo Veneers au compte de 2 à 1. Serge Lallier a marqué les filets de l'équipe victorieuse tandis que Michel Côté enregistrait celui du Victo Veneers.

Le Dominic Shell a blanchi le Sunray Boats au comp-

te de 3 à 0. Marcel Desfossés, Mario Gélinas et Paul-Emile Désilets ont compté les pointés.

Par ailleurs, les Généraux, pour ne perdre la main à la victoire, ont défait le Garage Boilard-Blouin au compte de 2 à 0. Christian Beaudet et Jean-Guy Tanguay ont enregistré les filets de l'équipe victorieuse.

Malgré une première défective, le Victo Veneers revenait de l'arrière pour blanchir le Dominic Shell au compte de 3 à 0. Les compteurs ont été Jean-Guy Lecours, Yves Luneau et Alain Bellemarre.

**Section féminine**

La Caisse Pop Saint-Paul a défait le Saint-Samuel au compte de 4 à 1. Hélène Desharnais s'est de nouveau signalée lors de cette rencontre avec deux buts. Odette Tanguay et Cécile Dupont complétaient le pointage.

Le Magasin Continental, qui demeure toujours en première position, a blanchi le Sainte-Clothilde au compte de 4 à 0. Reine Bergeron, Claire Plante, Denise Laroche et Jeanne Piché ont été les auteurs des filets.

Souque à la corde

# Saint-Rosaire réalise son rêve

**VICTORIAVILLE (PM) —** Une équipe qui ne cesse de s'affirmer depuis le début des compétitions de souque à la corde au circuit Laurentide, nous a prouvé, une fois de plus, ce que peuvent faire des gars décidés. A l'Hôtel Monaco de Saint-Léonard la semaine dernière, le Saint-Rosaire a remporté l'ultime honneur de la soirée en décrochant le championnat. Avant de sourire à la victoire, les troupiers de Saint-Rosaire ont dû vaincre le Saint-Grégoire, le Warwick et le Saint-Félix.

**RENCONTRES TERNES**

Jusqu'à ce jour, la majorité des rencontres a donné lieu à des combats contestés mais, la semaine dernière, les spectateurs ont été déçus des compétitions à cause des facilités de remporter des victoires en quelques secondes.

Le duel digne de mention a été sans contredit celui entre le Saint-Léonard et le Saint-Félix. La lutte a été ardue et chacun des adversaires a dû batailler ferme pour récolter un point. Dans la troisième rencontre, le Saint-Félix, qui était favori, a littéralement écrasé le Daveluyville en deux essais.

Le clou de cette septième semaine d'activités a été sans nul doute la finale de consolation entre le Saint-Léonard et le Sainte-Séraphine. Le Sainte-Séraphine en est sorti vainqueur.

**CIRCUIT MOLSON**

Pour débiter la soirée, l'équipe de Saint-Célestin a vaincu celle de Nicolet en deux bouts consécutifs. Le Saint-Wenceslas en a fait autant contre le Sainte-Monique.

Lors de la troisième rencontre du programme, la lutte entre L'Avenir et Saint-

Cyrille a été des plus difficiles mais la ténacité du Saint-Cyrille est venue à bout de force de remporter le 2 dans 3. Par ailleurs, le Baieville a remporté difficilement la victoire contre le Notre-Dame qui ne s'en est pas laissé imposer.

Par la suite, le Saint-Célestin et Baieville sont passés en finale en battant respectivement le Saint-Wen-

ceslas et Saint-Cyrille. Pour une deuxième semaine consécutive, le Saint-Célestin et le Baieville passaient en grande finale. Le Saint-Célestin a prouvé que sa première position au classement n'était pas l'effet du hasard en remportant les deux bouts consécutifs. Le Sainte-Monique et le Notre-Dame ont, pour leur part, gagné les rondes de consolation.

## L'aréna s'en vient

**PRINCEVILLE (GAB) —** De nouvelles étapes sont en cours en ce qui concerne la construction de l'aréna, à Princeville. Après le montage de la structure d'acier et la pose du revêtement métallique, on en est maintenant à la maçonnerie et à l'installation électrique. Les sous-traitants concernés passent à l'action, chacun dans la discipline qui lui est propre, pour la réalisation de cet important projet. Le site choisi pour l'aréna donne sur trois artères: la rue Baillargeon à l'est, l'avenue Demers au nord et l'avenue Leclerc au sud permettent un accès facile aux terrains où s'élève l'aréna.

Donne bien  
qui donne à  
la Croix-Rouge

## SOIRÉE DANSANTE

A la salle du Canton de Warwick  
Samedi soir le 8 mars 75

Orchestre: le "Trio Jacques Pinard"  
Soirée avec démonstration d'élèves et deux professeurs invités: Réal et Christiane.

Cette soirée est organisée par les professeurs de danse Jeanne et Jean-Paul Desfossé (diplômés de l'Alliance des professeurs du Québec, aussi permis du ministère de l'Éducation).

Admission: \$2.00 par personne  
Bienvenue à tous!

## Exposition sportive

**VICTORIAVILLE (GB) —** Les Chevaliers de Colomb du conseil 1254 de Victoriaville organisent une exposition de camping et sport à la salle des Chevaliers pour les 25, 26 et 27 avril prochain.

Il y aura de tout pour tous. Que ce soit chasse, pêche, camping, motocyclette, etc. Il y aura également projection de films sur la chasse, la pêche et les courses automobiles.

Des experts en taxidermie seront sur les lieux de même que des experts en véhicules tout terrain. Un défilé de modes sportives sera présenté lors de cette exposition.

# ÇA COUVRE EN GRAND!



L'Aquavelvet, c'est tout ce que vous attendez d'une peinture d'intérieur. L'Aquavelvet de Benjamin Moore est un émail latex d'intérieur au fini velouté qui couvre la plupart des surfaces en une seule couche. Vous travaillez moins longtemps et profitez des résultats plus longtemps.

L'Aquavelvet, c'est de la qualité. Grâce à sa formule spéciale, cet émail s'étend également sur les grandes surfaces et donne un fini très soigné, à prix raisonnable. L'Aquavelvet sèche rapidement. Vous pouvez peindre le matin et vous reposer dans votre nouveau décor l'après-midi. Vos murs resteront satinés et seront aussi faciles d'entretien.

L'Aquavelvet, ça couvre en grand... ça couvre de beauté, de propreté et d'une touche professionnelle.

Pour que toutes les qualités de l'Aquavelvet soient bien couvertes, voyez un expert en peinture: le détaillant Benjamin Moore.

## BENJAMIN MOORE

A: BEAUCHESNE ENR.  
970 Boul. Bois-Francs Sud  
Arthabaska — 357-2362

GAGNE & FRÈRES LTEE  
32 Boul. Bois-Francs Sud  
Victoriaville — 752-2421

GEORGES LACHARITE  
St-Albert — 353-2303

Ballon-volant

# Les Hirondelles perdent des plumes

**VICTORIAVILLE (PM) — Les Capables et les Gais-Lurons se dirigent paisiblement vers le championnat de la saison régulière.**

C'est ainsi que dans la section mixte de la ligue de ballon-volant O'Keefe, les Gais-Lurons, malgré une défaite de 3 à 2 contre les Lions, prennent une avance de 8 points sur leurs plus proches rivaux les Runners. D'autre part, les Runners, ne voulant pas céder un pouce de terrain aux équipes adverses, ont réussi un tour de magie en s'accaparant, grâce à une victoire de 5 à 0 con-

tre les Ties Athlétiques, de la deuxième position détenue par les Ties.

**Section féminine**

Dans la section féminine, les Capables ont pris la tête du classement grâce à une victoire de 3 à 2 contre les Pieds légers. Comme on le sait, les Hirondelles ont toujours volé au haut du pavé de ce circuit, cependant la semaine dernière, elles ont dû s'avouer vaincues contre les Dynamiques au compte de 4 à 1 et ainsi perdre quelques plumes.

**Classement**

Au circuit mixte, les Gais-

Lurons fêtent joyeusement leur arrivée en première position. Les Runners, grâce à leur victoire de la semaine dernière, s'accaparent de la deuxième position avec 34 points. Les autres équipes en lice sont les Ties Athlétiques avec 31 points et les Lions avec 24 points.

Dans la section féminine,

les Capables se sont hissés au premier rang avec 36 points. Les Hirondelles ont, pour leur part, glissé au deuxième rang avec 34 points. Les Dynamiques, toujours en troisième position, ont accumulé 30 points tandis que les Pieds légers ferment la marche avec 20 points.

## Tournoi de Saint-Romuald

# "Les Essoufflés" gagnent

**VICTORIAVILLE (GB) — Grâce à une brillante performance de leur gardien de but Jean-Guy Morissette et d'une production de 8 buts de la part de Jacques Michel, "Les Essoufflés" de l'instructeur Marcel Nadeau ont remporté en fin de semaine le tournoi "Old Timers" de Saint-Romuald, près de Lévis.**

Dans leur premier match, "Les Essoufflés" ont facilement vaincu Saint-Prospère 7 à 0. En deuxième ronde, les hommes de Marcel Nadeau ont déclassé East Broughton par le pointage de 5 à 1. En semi-finale, Victoriaville a eu raison de Saint-Rédempteur, en le blanchissant 6 à 0 et en finale dans la classe "C", "Les Essoufflés" ont gagné leur troisième partie par blanchissage, 4 à 0.

Les représentants de Victoriaville ont compté 22

buts en quatre parties et n'en ont accordé un seul à leurs adversaires.

L'ex-joueur des Bruins Junior "A" des Tigres de Victoriaville, Jacques Michel, s'est vu attribuer le trophée du joueur le plus

utile à son équipe.

Une statistique des plus intéressantes: "Les Essoufflés", avec une moyenne d'âge de 38 ans, était l'équipe la plus âgée du tournoi qui regroupait 42 formations venant de toute la province.

## Ligue de curling industrielle

# Toute une victoire!

**VICTORIAVILLE (MD) — Grâce à une éclatante victoire de 10 à 0 sur le Tricot Princess, les Produits Gano ont remonté au troisième rang au classement de la ligue de curling industrielle, ex-aequo avec l'Hôtel Christophe, lors d'une partie régulière disputée vendredi soir dernier.**

Dans les autres rencontres

à l'affiche, le Yvon Thibeault a disposé du Vic Métal au compte de 6 à 3. Les Produits Gano, dans une deuxième partie disputée au cours de la même soirée, remportaient une victoire de 6-3 sur le Chevalier de Colomb. H.P.L. lessivait la P'tite Buvette 9 à 1, tandis que l'Hôtel Christophe battait le Bois-Francis Electronique 8 à 2.

gramme, le Hector Lapiere a défit le Alain Beauchesne au compte de 3 à 1. Chez les dames, Ginette Desfossés et Suzanne Tourigny se sont divisées les honneurs du plus haut simple et du plus haut triple soit 144 et 402. Jacques Michel s'est accaparé du meilleur simple et du meilleur triple soit 171 et 492.

## Ligue Sobriété Bois-Francis

Les deux rencontres au programme se sont soldées par des pointages de 4 à 0. Dans une première, la Caisse Pôp Victo a blanchi le Levasseur Télévision tandis que l'Abattoir Mailhot faisait de même contre la Sobriété Jeunesse. Nicole Caron a obtenu le meilleur simple soit 190 tandis que son adversaire, Louise Guil-

(suite à la page suivante)

# Tardif garde le rang

**VICTORIAVILLE (PM) — Serge Tardif du Plessisville a remporté le championnat des compteurs de la ligue Interparoissiale avec 25 buts et 23 passes. Il devance de 8 points son plus proche rival Pierre Bellemarre de la même équipe qui a réussi 40 points. Par ailleurs, Bellemarre a réussi le plus grand nombre de passes soit 26. André Houle du Arthabaska a décroché les honneurs du deuxième franc tireur avec 17 buts. Tardif a été le joueur qui a réussi le plus grand nombre de francs buts soit 25. Carl Perreault a récolté le plus grand nombre de minutes de punition soit 84 au cachot.**

Au domaine des gardien de but, Claude Michel a remporté la palme avec une moyenne de 2.80. De plus, son équipe a raflé les honneurs du plus grand nombre de buts comptés lors de la saison soit 82.

**Classement final des 10 meilleurs compteurs de la ligue**

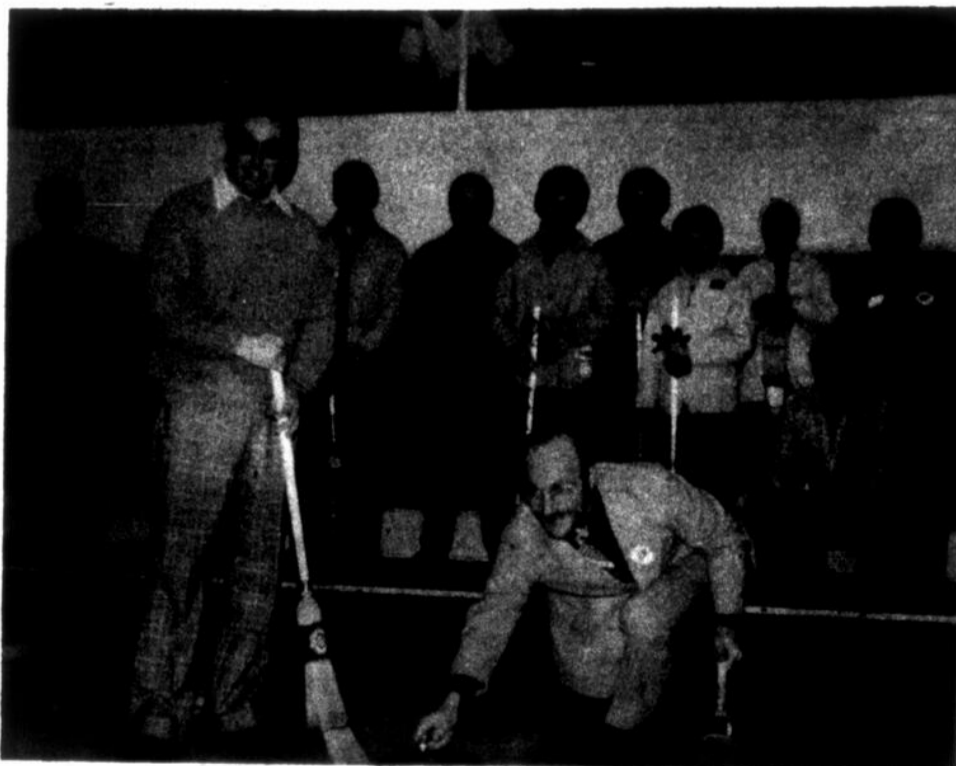
	B.	P.	Pts	Pun. min.
Serge Tardif, Plessis.	25	23	48	20
P. Bellemare, Plessis.	14	26	40	0
Richard Perreault, Ting.	14	24	38	10
Jacques Michel, Arth.	14	19	33	2
Richard Morisseau, Ples.	14	17	31	28
François Morin, War.	10	19	29	2
Marcel Bergeron, Ting.	15	13	28	4
André Houle, Arth.	17	9	26	10
André Morin, Warw.	12	14	26	4
Ligori Levasseur, Ting.	8	17	25	2

**Classement des moyennes de buts comptés**

	B	P	Moy.
Arthabaska	82	15	5.47
Plessisville	74	15	4.93
Tingwick	71	15	4.74
Princeville	59	15	3.95
Warwick	58	15	3.87
Saint-Albert	45	15	3.00

**Classement des moyennes de buts accordés**

	B	P	Moy.
Arthabaska	42	15	2.80
Princeville	51	15	3.40
Plessisville	58	15	3.87
Saint-Albert	63	15	4.20
Tingwick	71	15	4.74
Warwick	103	15	6.87



**BONSPIEL MIXTE PROVINCIAL — C'est dimanche dernier que s'ouvrirait officiellement le Bonspiel mixte provincial qui se déroulera toute la présente semaine du club de curling Laurier de Victoriaville. Rappelons que ce tournoi est commandité par l'association régionale des Caisses Populaires Desjardins. 28 équipes participent à ce bonspiel qui pren-**

**dra fin samedi soir prochain. La pierre officielle a été lancée par M. Adrien Ducharme, gérant de la Caisse Populaire de Tingwick et président de l'Association des Caisses Populaires des Bois-Francis, en présence de M. Jacques Hénault, publiciste de l'association, et d'un bon nombre de joueurs.**

(Photo L'Union)



**GRÂCE À VOUS  
NOUS AIDERONS  
SOYEZ GÉNÉREUX**

# Sportifs, attention à la glace!

Amateurs de pêche, de motoneige, de ski de fond ou de raquette, ne vous engagez pas à l'aveuglette sur la glace d'un cours d'eau quel qu'il soit (ruisseau, rivière, lac ou fleuve). Sinon, votre excursion pourrait vous être funeste!

C'est ce que tient à vous rappeler la Division de l'éducation et de la sécurité au ministère du Tourisme, de la Chasse et de Pêche du Québec qui souligne que la plupart des noyades pourraient être évitées si les personnes en cause appliquaient une simple prudence élémentaire.

Trop souvent, les sportifs inexpérimentés victimes de ce genre d'accident, sont téméraires où font preuve d'un trop grand excès de confiance. La plupart oublient également que la glace a tendance à devenir plus mince à certains endroits sur le fleuve, sur les lacs et les rivières, par suite de l'influence de la température changeante ou de certaines conditions hydrographiques comme le courant (sur une rivière, sur le fleuve ou à la décharge d'un lac par exemple). Les trous d'eau chaude (trous chauds en langage populaire) invisibles au premier coup d'oeil sur un lac ou de la glace fendillée sur une rivière sont les dangers les plus fréquents que l'on peut rencontrer.

**Accident**  
Si par mégarde vous tombez dans un trou à travers de la glace en hiver, vos chances de survie diminuent de beaucoup car la basse température de l'eau réduit de façon marquée le sens du toucher et la coordination des mouvements du corps, même pour ceux qui savent très bien nager. Vous serez saisi au point de devenir presque paralysé. De fait, une personne devient absolument impuissante en moins de dix minutes dans une eau de 32 degrés Fahrenheit. A moins d'une intervention rapide, vous risquez à coup sûr de vous noyer dans les quelques minutes qui suivent votre chute. Si vous êtes témoin de ce genre d'accident et que vous pouvez intervenir, vous devez le faire très rapidement de la manière suivante: premièrement, évitez de vous approcher "DEBOUT" près du trou en question, mais plutôt à plat ventre afin de mieux répartir votre poids sur la glace. Deuxièmement, tendez à la personne en détresse, un câble ou une pièce de bois quelconque afin qu'elle puisse s'agripper pour sortir de sa fâcheuse position. Et bien entendu, vous ne devez pas attendre pour conduire rapidement la personne impliquée et ses sauveteurs en lieu sûr. Il serait également sage d'indiquer par la suite au moyen d'une affiche, le danger que présente la glace. Les autres vous en seront reconnaissants et vous éviterez ainsi que la situation ne se répète de nouveau en votre absence.

### Prévenir

Il existe pourtant un moyen sûr et très simple d'éviter ce genre d'accident. C'est de sonder l'épaisseur de la glace avant de vous y aventurer.

Ce n'est pas une question de hasard et de chance. On ne joue pas avec sa vie et encore moins avec celle des autres!

En utilisant une tige de bois (une branche d'arbre par exemple) ou une hache pour les personnes d'expérience, vérifiez attentivement l'épaisseur de la glace avant de poser les pieds. En effet, l'épaisseur peut varier considérablement d'un point à l'autre d'un lac par exemple, tout dépendant des conditions du terrain environnant (montagnes, escarpements, etc.). C'est justement ce qu'ignorent beaucoup de sportifs que l'on retrouve d'ailleurs à chaque année dans la colonne des décès des journaux.

Pour permettre aux personnes intéressées de se faire une idée du poids de support de la glace en regard de l'épaisseur, les spécialistes en la matière ont dressé un tableau qui peut très bien servir de guide pour vos excursions cet hiver.

### Voici donc ce tableau

- 1 pouce: ne pas s'aventurer.
- 2 pouces: 1 personne à pied.
- 3 pouces: 1 groupe de personnes "à la file indienne".
- 7 pouces 1/2: 1 camion de 2 tonnes "sans charge", 1 automobile ou 1 motoneige.
- 8 pouces: 1 camion de 2 1/2 tonnes "sans charge".
- 10 pouces: 1 camion de 3 1/2 tonnes "sans charge".

### Important

Ce tableau est dressé strictement pour des poids en mouvement et non-stationnés. Pour un stationnement prolongé au même endroit, l'épaisseur de la glace devra être plus grande pour pouvoir supporter la charge supplémentaire qui lui est imposée. Bien entendu, ce tableau est valable pour les périodes froides de l'hiver, mais il pourra varier considérablement au printemps et même avant, par suite d'une hausse subite de la température.

### (suite de la page précédente)

lemette obtenait le meilleur triple soit 474. Chez les hommes, Daniel Campagna a été la grande vedette avec un simple de 188 et un triple de 523.

### Ligue mixte "Labatt 50"

Dans cette division, la Bonbonnière a défait le Nettoyeur Bouchard au compte de 3 à 1. Le Chez Hervé a, pour sa part, blanchi le Yvon Thibeault au compte de 4 à 0. Le Garage Bruno Toutant a suivi les traces du Chez Hervé en disposant du Labatt au compte de 4 à 0. Gisèle Rheault du Nettoyeur Bouchard s'est accaparée du meilleur simple soit 187 tandis que Louise Guillemette obtenait le meilleur triple soit 456. Dans la section masculine, Bruno Toutant a roulé le meilleur simple soit 200. Jean-Marie Paquet

## Ballon-panier

# Excellente saison

**VICTORIAVILLE (PM) — Dans un programme double de ballon-panier, section Midget, le Sainte-Marie de Warwick a d'abord défait la Poly de Plessisville au compte de 55 à 17 et par la suite a infligé un revers de 44 à 36 contre les Vulkins juniors.**

Jean Letarte, Marc Pellerin et Jocelin Michaud ont été les principaux artisans de ces deux victoires.

Dans une autre rencontre, les Vulkins juniors ont arraché une victoire de 48-44 contre la Poly de Plessisville. Marc Patry a réussi les derniers points à seulement quelques secondes de la fin. Pierre Côté a brillé chez les perdants avec 25 points à lui

seul. **Section juvénile**  
Les Elites de la Poly de Victoriaville ont remporté leur 10e match consécutif en autant de rencontres. Cependant, ils ont dû batailler ferme pour remporter une victoire de 49 à 40 contre les Broncos de Saint-Léonard.

François Bibeau a de nouveau été à la hauteur de la situation avec 26 points. Les autres compteurs du Victo ont été Sylvain Desrochers avec 9 points, Denis Lainé avec 6 points et Réal Charrest avec 6 points également. Pour les Broncos, les meilleurs ont été Robert Lauzière avec 12 points, Alain Hébert avec 11 points et Jacques Lemire avec 8 points.

### Classement final des équipes de la section Midget

	J	G	N	P	PP	PC	C
Warwick	9	9	0	0	536	235	18
Vulkins Jr	9	6	0	3	405	260	12
Poly Victo	9	3	0	6	365	345	6
Poly Pless.	9	0	0	9	118	589	0

### Classement final des meilleurs pointeurs

	PTS
Jean Letarte, Warwick	118
Pierre Côté, Poly Victo	109
Marc Pellerin, Warwick	103
Simon Boulanger, Warwick	85
Mario Roux, Poly Victo	76
Denis Samson, Vulkins Jr	76
Marc Patry, Vulkins Jr	62
Jacques Patry, Poly Victo	55
Mario Hinse Warwick	53
Christian Morasse, Warwick	53

## Ballon-volant

# Une première position

**VICTORIAVILLE (PM) — Le Seven-Up dans la section "A" de la ligue de ballon-volant Labatt 50 a défait le Artisan Coop Vie au compte de 3 à 1. Le Poudrier et Frères a fait de même contre le Létourneau Fina Service.**

Dans la section "B", le Bois-Francis Réfrigération a blanchi le Guy St-Pierre Auto au compte de 4 à 0. Le Gauvreau Laroche et la Boutique du Cheveu ont, pour leur part, fait match nul 2 à 2. Le Bergeron Oxigène a battu le Boucher Télévision au compte de 3 à 1 tandis que le J. Robert Noël et la Boutique Artisanat de Chez-Nous faisaient match nul 2 à 2.

### Classement de la section "A"

Dans cette division, les Artisans Coop Vie filent vers le championnat de la saison

avec 54 points. Le Seven-Up s'est accaparé de la seconde position avec 45 points. Le Poudrier et Frères occupe la troisième place avec 39 points tandis que le Létourneau Fina Service ferme la marche avec 22 points.

### Classement de la section "B"

Le Bois-Francis Réfrigération, malgré une victoire facile la semaine dernière, n'a qu'une avance de 1 point en tête du classement. La Boutique Le Cheveu suit avec 48 points. Les autres équipes en lice sont la Boutique Artisanat de Chez-Nous avec 46 points, le Bergeron Oxigène avec 45 points, le J. Robert Noël avec 37 points, le Guy St-Pierre avec 34 points de même que le Boucher Télévision et enfin le Gauvreau Laroche avec 27 points.

## Amis de Sam

# Houle est champion

**VICTORIAVILLE (PM) — Les jeux sont faits dans la ligue des Amis de Sam et le Alphonse Houle qui a, au cours de la saison, tenu le haut du pavé n'a pas eu d'opposition lors des dernières rencontres. Malgré une défaite de 4 à 1 contre le Nettoyeur Desharnais, le Alphonse Houle a raflé les honneurs de la saison régulière.**

Lors de cette rencontre, André Dusseault, Louis Fortin, Gaston Michaud et Jean Bernard ont conduit le Nettoyeur Desharnais vers cette magnifique victoire de 4 à 1 contre le Alphonse Houle.

Wilfrid Marceau a évité le blanchissage pour les siens.

Dans l'autre rencontre de la semaine, le Seven-Up a battu la Laiterie Victo au compte de 9 à 6. Les vedettes de la rencontre ont été François Rheault, 2 buts, Jean-Paul Rheault, 2 buts, Serge Vigneault, 2 buts, et Gilles Rouleau, 2 buts également. Renaud Couture a complété le pointage des vainqueurs. Guy Morin, 2 buts, Gérard Bergeron, Marcel Dubois, Michel Houle et Richard Martineau ont été les auteurs des filets des perdants.

### Classement final des équipes de la ligue des Amis de Sam

	J	G	P	N	Pts
Alphonse Houle Ltée	18	12	5	1	25
Nettoyeur Desharnais	18	8	7	3	19
Seven-Up	18	8	10	16	16
Laiterie Victo	18	5	11	2	12

### Classement des meilleurs gardiens de buts

	J	BC	Moy.
Gaétan Nolet, Nettoyeur Desharnais	18	65	3.5
André Fournier, Alphonse Houle Ltée	18	69	3.8
Robert Carrier, Laiterie Victo	18	88	4.8
Marcel Pellerin, Seven-Up	18	93	5.1

### Classement des meilleurs compteurs

	B	A	Pts
Guy Morin, Laiterie Victo	21	15	36
Jacques Marceau, Alphonse Houle	18	15	33
Wilfrid Marceau, Alphonse Houle	14	19	33
Serge Vigneault, Seven-Up	19	14	33
Gilles Rouleau, Seven-Up	11	18	29
Jean Bernard, Nettoyeur Desharnais	15	13	28
Charles Desruisseaux, Alphonse Houle	20	6	26

du Chez Hervé a, pour sa part, roulé le meilleur triple soit 549. D'autre part, le Chez Hervé s'est accaparé du meilleur simple et du meilleur triple d'équipe soit 777 et 2250.

### Ligue des "Campeurs"

Le Maurice Sauvageau a blanchi le Réal Filion au compte de 4 à 0. Le André Crochetière a défait le Daniel Campagna au compte de 3 à 1. Chez les dames, Suzanne Martineau a eu le meilleur simple soit 171 tandis que Donald Boucher réussissait le meilleur simple chez les hommes soit 166.

### Ligue de petites quilles O'Keefe

Le Marché Notre-Dame a blanchi le Gulf Canada au compte de 4 à 0. La salle Gitorouard a défait le Victoriaville Marine au compte de 3 à 1 tandis que le Seven-Up et le Nettoyeur Saint-François ont divisé les honneurs de la rencontre 2 à 2. Pierre Caron a obtenu le meilleur simple soit 200 tandis que Daniel Campagna réussissait le meilleur triple soit 495.

### Ligue de quilles

Les deux rencontres de cette ligue se sont soldées par des pointages identiques. Dans la première, le Garage Nicol Fortier a défait le Gi-

rouard Sports au compte de 3 à 1. L'Épicerie Proulx a battu le Sorel Amusement au compte de 3 à 1. Céline Caron a récolté le meilleur simple et le meilleur triple soit 136 et 369. Chez les hommes, Denis Picard a enlevé les honneurs du meilleur simple et du meilleur triple soit 162 et 413.

### Ligue de grosses quilles O'Keefe

L'Abattoir Mailhot a vaincu le Pepsi Cola au compte de 3 à 1. Le P.E. Thibodeau et la Fromagerie Victoria ont fait match nul 2 à 2 tandis que le Michel Transport battait le Ruben 3 à 1. Arthur Thibodeau a obtenu le meilleur simple soit 214 tandis que Gilles Boivin réussissait le meilleur triple soit 552.

### Ligue "Labatt Bleu"

Dans cette section, le Mont Saint-Michel a blanchi l'Hôtel Christophe au compte de 4 à 0. Le Wildo a défait le Gulf Canada au compte de 3 à 1 tandis que le Ubald Croteau et le Claude Ayotte faisaient match nul 2 à 2. Jacques Michel a pris la vedette lors de ce programme en enlevant les honneurs du meilleur simple et du meilleur triple soit 233 et 554.

# La pêche sportive au Québec en 1975-76

Depuis près de deux ans les pêcheurs ont été informés qu'à partir de 1975 de grandes modifications seraient apportées aux règlements de la pêche sportive au Québec. Les études et les consultations ayant été complétées à temps, le ministère

du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche est heureux de pouvoir faire connaître immédiatement les dates des différentes saisons de pêche, de même que les limites de prises quotidiennes et de possession de poissons en 1975-76.

A cause de ces changements importants, le ministère conseille à tous les pêcheurs d'examiner attentivement les nouveaux règlements, ainsi que la carte et les indications se rapportant aux nouvelles zones de pêche, lesquelles sont mainte-

nant au nombre de douze, au lieu de sept.

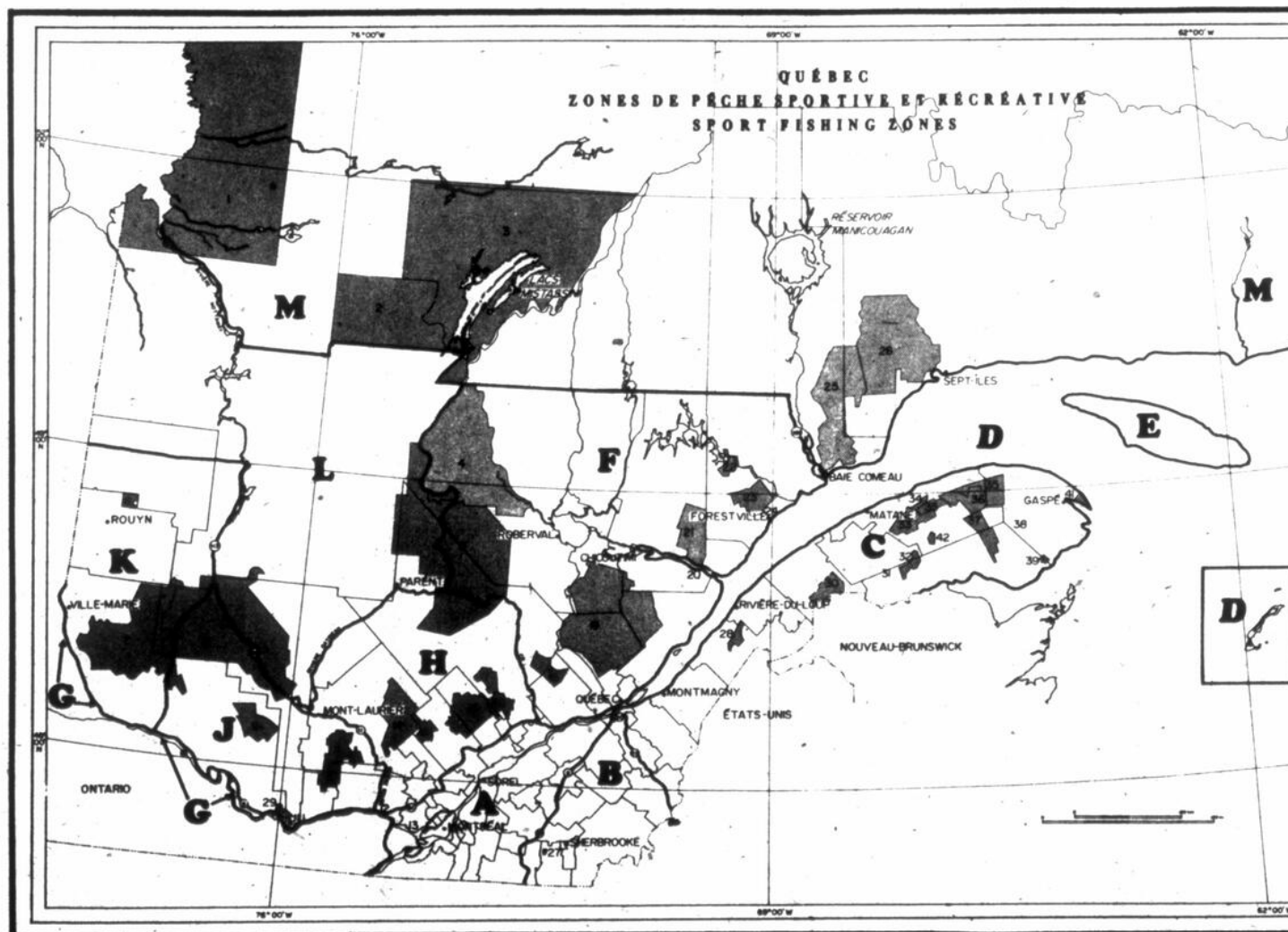
Comme il est de beaucoup préférable d'être bien au courant des règlements pour s'éviter tout ennui à l'occa-

sion d'un voyage de plaisir, tel un voyage de pêche, les pêcheurs ne devraient pas hésiter, si quelques points demeurent obscurs, à s'informer le plus possible auprès du bureau de district le plus rapproché.

Dès que le résumé des règlements sera disponible, on pourra alors obtenir, gratuitement comme par le passé, tous les renseignements relatifs à l'ensemble des règlements de la pêche sportive au Québec en 1975-76.

ESPÈCES	ENDROITS	SAISONS	PRISES QUOTIDIENNES ET LIMITES DE POSSESSION
Achigan à petite bouche	Zone A	13 juin - 31 mars	6 en tout
Achigan à grande bouche	Zone G	20 juin - 31 mars	5 en tout
	Zone H	Ouverte à l'année	Pas de limite
	Ailleurs	13 juin - 31 mars	10 en tout
Brochet	Zones A et G	9 mai - 31 mars	6 en tout
	Zones B, H et J	16 mai - 31 mars	6 en tout
	Zones K et L	16 mai - 15 avril	6 en tout
	Zones C, D, E, F et M	16 mai - 31 mars	10 en tout
Muskouge	Zone G	20 juin - 31 mars	2
	Ailleurs	13 juin - 31 mars	2
Doré jeune	Zones A et G	9 mai - 31 mars	6 en tout
Doré noir	Zone B	16 mai - 31 mars	6 en tout
	Zones H et J	23 mai - 31 mars	6 en tout
	Zones K et L	23 mai - 15 avril	6 en tout
	Zones C et D	16 mai - 31 mars	10 en tout
	Zones E, F et M	23 mai - 31 mars	10 en tout
Esturgeon de lac	Partout au Québec	13 juin - 14 mai	2
Truite mouchetée	Zone A	Ouverte à l'année	10 en tout
Truite de mer	Zones B et G	25 avril - 28 septembre	10 en tout
Truite rouge du Québec	Zones J et K	25 avril - 14 septembre	10 en tout
	Zones C, D et F	25 avril - 7 septembre	20 en tout
	Zone E	25 avril - 7 septembre	25 en tout
	Zone H	25 avril - 7 septembre	25 en tout, dont pas plus de 9 d'une longueur totale de plus de 13 pouces et, sur ces 9, pas plus de 2 d'une longueur totale de plus de 22 pouces.
	Zone M	25 avril - 14 septembre	15 en tout
	Zone L	25 avril - 7 septembre	15 en tout
Ombre chevalier anadrome	Zone A	Ouverte à l'année	5 en tout
	Zones B et G	25 avril - 28 septembre	5 en tout
	Zones C, D, E, F, L et M	25 avril - 7 septembre	5 en tout
	Zones H, J et K	25 avril - 14 septembre	5 en tout
Truite grise	Zone A	Ouverte à l'année	3 en tout
Truite moule	Zones B et G	25 avril - 28 septembre	3 en tout
	Zones C, D et E	25 avril - 7 septembre	3 en tout
	Zones H, J et K	25 avril - 14 septembre	3 en tout
	Zones F, L et M	25 avril - 7 septembre	4 en tout
Truite brune	Zone A	Ouverte à l'année	5 en tout
Truite arc-en-ciel	Zones B et G	25 avril - 28 septembre	5 en tout
Truite farinée	Zones C, D, E, F, L et M	25 avril - 7 septembre	5 en tout
	Zones H, J et K	25 avril - 14 septembre	5 en tout
Quasighe	Zone A	Ouverte à l'année	3 en tout
Saumon atlantique d'eau douce	Zones B et G	25 avril - 28 septembre	1 en tout
	Zones C, D, E et L	25 avril - 7 septembre	3 en tout
	Zones H, J et K	25 avril - 14 septembre	3 en tout
	Zones F et M	25 avril - 7 septembre	4 en tout
Saumon atlantique anadrome	Dans les rivières à saumon	Consulter le "Résumé 1975-76" à paraître ultérieurement.	
	Ailleurs au Québec	15 mai - 31 août	2
Tous les saumons et truites	Dans les eaux où la pêche sous la glace de toutes les espèces est permise (consulter le "Résumé")	20 décembre - 31 mars	Voir plus haut
Les espèces non mentionnées dans le présent tableau	Partout au Québec	Ouverte à l'année	Pas de limite

(À CONSULTER LA CARTE CI-JOINTE DES ZONES DE PÊCHE)



## Parcs et réserves

- Réserve de la Baie James
- Réserve Assinica
- Réserve de Mistassini
- Réserve de Chibougamau
- Réserve de la Haute Mauricie
- Réserve d'Aigüebelle
- Réserve de Kipawa
- Parc de La Vérendrye
- Réserve de Pontiac
- Réserve de Papineau
- Parc Labelle
- Réserve de la Petite Nation
- Parc Paul-Sauvé
- Parc du Mont-Tremblant et réserve de la Diable
- Parc Joliette
- Parc Mastigouche
- Réserve du Saint-Maurice
- Réserve de Portneuf
- Parc des Laurentides
- Réserve de la rivière Petit Saguenay
- Réserve de Chicoutimi
- Réserve de Labrieville
- Réserve de Forestville
- Réserve de la rivière Laval
- Réserve de Baie-Comeau-Hauterive
- Réserve de Sept-Îles-Port-Cartier
- Parc du Mont-Orford
- Réserve de Parke
- Parc de la Gatineau
- Réserve de Rimouski
- Réserve de la rivière Matapédia
- Réserve de Causapscal
- Réserve de Matane et de la rivière Matane
- Réserve de la rivière Cap-Chat
- Réserve des Chic-Chocs
- Parc de la Gaspésie
- Réserve de la Petite-Cascapédia
- Réserve de la rivière Saint-Jean
- Réserve de Port-Daniel
- Parc national de la Mauricie
- Parc national Forillon
- Réserve de Dunière

# La sûreté à la maison et au chalet

## LOQUET DE NUIT

**3.99**  
SEUL

VERROUILLAGE DE L'INTÉRIEUR

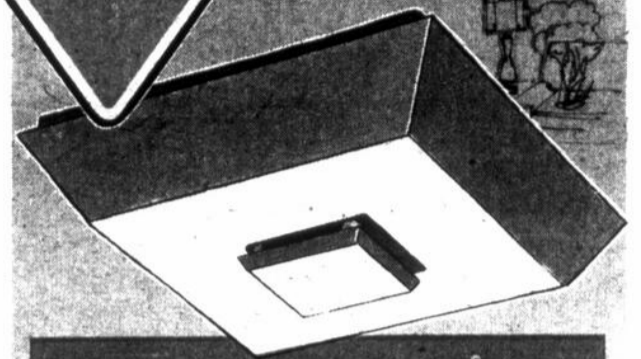
Se verrouille automatiquement. Peut s'ouvrir de l'extérieur avec 2<sup>e</sup> clés incluses. 5 goupilles.

Cylindre et 2 clés Pour plupart des loquets de nuit. **1.49**



**CANADIAN TIRE**

Protégez votre famille économiquement!  
**DÉTECTEUR DE FUMÉE WESTCLOX**

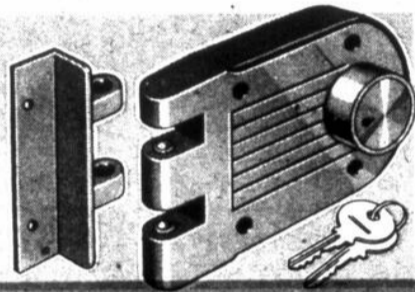


Détecteur ultra-sensible!

- Fonctionnement sur piles — pas besoin de fils
- Signal strident au 1<sup>er</sup> signe de fumée

**77.99**  
SEUL

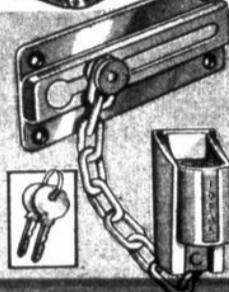
Fonctionne sur le principe de l'ionisation et détecte toute trace de fumée avant même que le feu se déclare. Emploie 7 piles 'D' (en sus). Fixation pour vis.



VERROU À PÈNE DORMANT TRÈS FIABLE! avec 2 cylindres

**7.98**

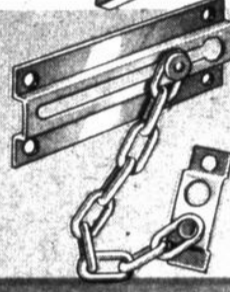
Verrouillage double! Ne s'ouvre qu'avec la clé. Loquet 1 cylindre pour ci-dessus ..... \$8.29



PROTECTION EFFICACE! Chain-Dor-Loc

**4.29**

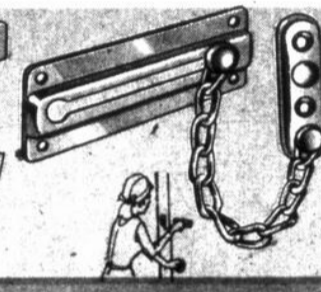
S'ouvre de l'extérieur avec la clé. Fini laiton.



CHAÎNE DE SÛRETÉ EN ACIER Ultra-solide

**1.69**

Coulisse en laiton et chaîne laitonée. Un prix intéressant!

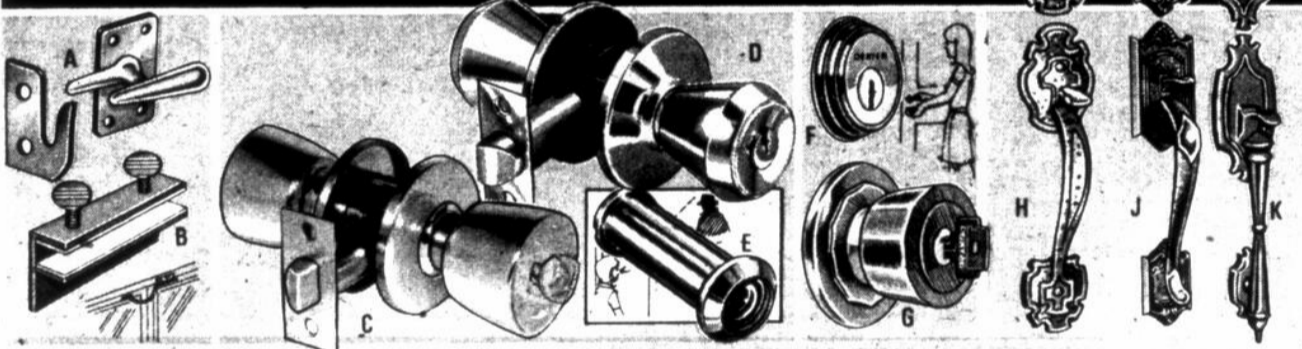


VOYEZ QUI EST LA! Chaîne de sûreté

**.95**

Fini laiton. Pour portes en acier ou en bois.

### Prenez des mesures de sécurité efficaces!



A. Loqueteau de fenêtre Fini laitoné. Chacun ..... **1.09**

B. Verrou de porte de patio Se fixe au chambranle ..... **3.59**

C. Serrure d'entrée Andover 5 goupilles à fonctionnement très doux. Cylindres en acier. Fini bronze satiné. 2 clés ..... **11.69**

D. Serrure d'entrée Carlton Avec patron. Pour trous de 1 3/8" à 2 1/8" de diamètre. Fini bronze ou laiton. 2 clés ..... **10.69**

E. Judas à grand angle Pour trous de 1/2" dans des portes mesurant jusqu'à 2" d'épaisseur. .... **1.99**

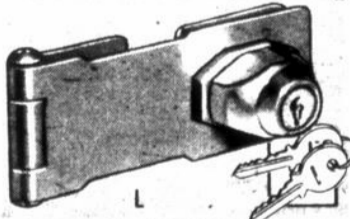
F. Verrou auxiliaire/clés Fini laiton ancien ..... **9.89**  
Verrou à fini bronze ancien ..... **\$9.29**

G. Serrure d'entrée Florian Fini laiton ancien très décoratif. Avec pêne dormant. Pour portes jusqu'à 1 3/4" d'épaisseur. Ecusson et verrou coordonnés (en-sus, voir F). Les clés sont incluses. .... **13.89**

H. Serrure fini ancien Barcelona Pêne dormant en laiton. 5 goupilles. Pour porte de 1 3/4" d'épaisseur, autre côté de 2 3/4". Patron ..... **35.89**

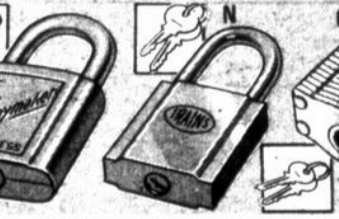
J. Serrure en laiton Berkshire D'aspect forgé au marteau! Pêne dormant. 5 goupilles. Pour portes de 1 3/4" d'épais. Arrière de 2 3/8". .... **37.89**

K. Serrure Del Monte à pêne dormant Modèle en fonte à fini bronze ancien. 5 goupilles en alliage de laiton. Porte de 1 3/4". Arrière de 2 3/8". .... **28.88**



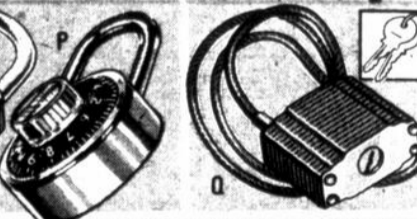
L. Morillon à serrure et clés Acier robuste à fini aluminium laqué. 4 1/2" de long. 2 clés. Vis comprises, seulement ..... **3.99**

M. Mini-cadenas de coffre à outils Peut s'utiliser sur un casier. Mesure 1 1/2", \$1.10; 1 3/4" ..... **.89**



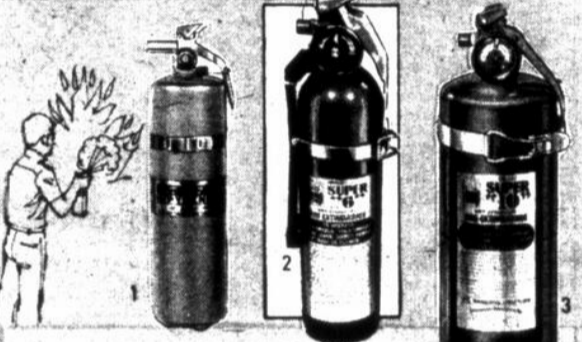
N. Cadenas à goupilles en laiton Ressorts en acier inoxydable. 2 clés. Modèle 2", \$3.88; 1 1/2", \$2.29; 1 1/4", au bas prix de ..... **1.79**

O. Cadenas à garniture, 2 clés Verrou incrochetable en acier lamellé. 1 3/4", 1.99; 1 1/2" ..... **1.69**



P. Cadenas à combinaison Plus besoin de clés! Cadenas à combinaison incrochetable ..... **\$2.88**

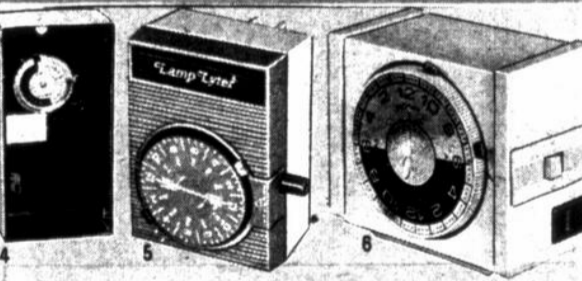
Q. Cadenas à câble de 24" Câble flexible d'aviation recouvert de vinyle, se verrouille dans le boîtier. Avec 2 clés. Seul ..... **2.25**



### Extincteurs à sec

1. EXTINCTEUR PYRENE DE 6 LB CLASSE 2A/10BC A employer sur feux de bois, de liquides et électriques. Approuvé par l'UL. Ind. de pression ..... **24.98**
2. EXTINCTEUR CLASSE 5BC À MANOMÈTRE Manomètre à lecture facile. Valve ne se bouchant pas. Approuvé par l'UL. Support ..... **10.89**
3. EXTINCTEUR APPR. PAR GARDE CÔTIÈRE/UL CLASSE 10BC Contenu non toxique de 4 lb sous pression. Manomètre et support mural très robuste. .... **17.98**

### MINUTERIES POUR LAMPES ET APPAREILS



4. MINUTERIE DE PRÉCISION DE 40 A PAR C.G.E. 120/140 volts. Accessoires disponibles permettant jusqu'à 12 opérations par jour. Seul ..... **18.49**
5. MINUTERIE 24 HEURES AUTOMATIQUE DE 875 W 7 ampères! Cadran de 24 heures et interrupteur manuel. Au bas prix Canadian Tire de ..... **7.88**
6. MINUTERIE 24 HEURES AUTOMATIQUE DE 1875 W 15 ampères! Allume et éteint les lumières, recommence toutes les 24 heures. Inter manuel. .... **8.49**



**Burin à graver électrique**  
Pointe au carbure pour graver codes sur toutes surfaces: verre, acier, etc.  
**9.49**  
SEUL

**EN PLUS!**  
Billets-bonis AU COMPTANT!

**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ  
**Lloyd J. Boivin Inc.**

Demandez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire!